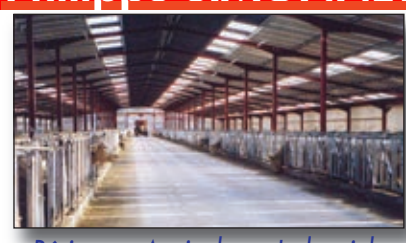
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1132 - VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Sommaire



Supplément spécial
Sommet de l'élevage

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Prospectives agricoles: Une nécessaire croissance de la production mondiale

P 06 **Actualité** Nièvre
Journées du Patrimoine : Comprendre comment l'élevage façonne le paysage

P 08 **Actualité** Yonne
Situation hydrologique: Seule la Puisaye reste en crise

P 10 **Actualité** Bourgogne
Recensement général agricole : Le nouveau visage de l'agriculture bourguignonne

P 14 **Filières** Cultures
Arvalis - Institut du végétal: Bien implanter les céréales d'hiver

P 15 **Filières** Viticulture
Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune: Qualité et quantité au rendez-vous

P 17 **Filières** Élevage
Filière avicole: Des poulets halâl dans le Châtillonnais

Encarté avec cete édition: Mailing Delta Force (sur certains cantons).

Apiculture

Un élevage à part entière



Photo: CA89

Depuis une dizaine d'années, les conditions d'exercice de l'apiculture et les pratiques apicoles ont beaucoup évolué. Problèmes sanitaires, baisse de productivité de ruches, sur-mortalité des abeilles, la production se complexifie. Le maintien de la productivité des ruches passe désormais par des compétences techniques accrues. L'apiculteur se doit d'être un éleveur attentif et accompli.

page 16

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33
• Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



TELESCOPICS JCB
• Toute une gamme de 2,6 à 5 t
• moteur 130 cv
• Hydraulique 150 l/mn
• Boîte Poweshisft 6 vitesses 40 km/h

Demandez la DEMO d'un FASTRAC 3230



JCB AGRI LA PUISSANCE D'UN LEADER

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Cassissium
Démonstrations culinaires du 23 au 25 septembre

Pour la première édition de la Fête de la gastronomie et la 9ème édition de Cuisines en Fête, le Cassissium, à Nuits-Saint-Georges, propose des démonstrations de cuisine en collaboration avec l'Atelier des Chefs de Dijon : le 23/09 de 11h à 12h30, le 24/09 de 15h30 à 17h30, le 25/09 de 15h30 à 17h30. Les visiteurs du Cassissium pourront assister à la réalisation de recettes à base des produits phares du groupe Pagès-Védrenne (Supercassis, Noyau de Poissy, Verveine du Velay, Moutarde Violette, Sirop) et les déguster par la suite.

Bessey-la-Cour Vente de pommes de terre le 2 octobre

La ferme Gagnepain organise une vente de pommes de terre le dimanche 2 octobre à Bessey-la-Cour. Acceuil personnalisé autour d'une verre, café, gateaux à partir de 10 heures.

Pagny-la-Ville Foire aux bestiaux et aux vieux métiers

Deux journées exceptionnelles se dérouleront les 1er et 2 octobre à Pagny-la-Ville, à l'occasion de «Pagny Autrefois» avec une foire aux bestiaux, un zoom sur les vieux métiers et de nombreuses animations. Entrée gratuite. Renseignements au 06 48 13 79 17.

MSA Instants santé à Nolay

Les instants Santé de la MSA auront lieu, pour le canton de Nolay, du 26 au 30 septembre au centre social nolaytois.

MSA Instants santé à Nuits-Saint-Georges

Les instants Santé de la MSA auront lieu, pour le canton de Nuits-Saint-Georges, du 14 au 18 novembre à la Maison de Nuits (3, rue de la Berchère).

Nièvre

MSA Conférence-débat sur le bien vieillir

La MSA Bourgogne organise une deuxième conférence-débat sur le thème du bien vieillir le **29 septembre** prochain. Elles sera animée par le Dr El Alh, médecin gériâtre, et permettra de présenter les ateliers santé seniors ainsi que le dispositif Présence Verte. Rendez-vous est donné, à l'initiative des élus MSA de La Charité sur Loire, Guérigny, Pougues les Eaux et Prémery, à partir de 18h à la salle de la mairie de Prémery.

Conférence Les atouts face à la crise

Le Crédit agricole Centre Loire organise une conférence le mardi **4 octobre** à 19h30 à la Maison de la Culture de Nevers sur le thème *«Face à la crise, quels atouts pour l'Europe et pour la France »*? Dominique Moïsi, géopolitilogue, enseignant et auteur d'ouvrages et d'articles spécialisés, tentera de répondre aux questions: *«demain, dans quel monde allons-nous vivre? Avec quels nouveaux équilibres économiques, politiques, sociaux et environnementaux»*? Le nombre de places étant limité, il est indispensable de réserver auprès du Crédit agricole avant le 22 septembre.

Exposition Des forêts et des hommes

La promenade des halles de Decize accueille, depuis le 1er juillet et **jusqu'au 9 octobre**, une exposition photo en plein air, intitulée «Des forêts et des hommes». Présentée à Genève et Paris, elle fait étape dans la Nièvre à l'initiative du Pays Nevers Sud Nivernais, en collaboration avec la fondation Goodplanet du photographe écologiste Yann Arthus Bertrand. L'exposition met en valeur 40 clichés de forêts du monde entier pris par 40 photographes professionnels.

Formations Élevage ovin

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser trois formations en élevage ovin cet automne. « Limiter les pertes sur agneaux » propose de travailler sur les maladies autour de la mise bas, les interventions et les premiers soins après l'agnelage, et de mieux connaître les antibiotiques pour les utiliser à bon escient. La journée aura lieu le **24 novembre**. «Bonnes pratiques ovines, des clés pour réussir» veut donner aux éleveurs les astuces pour utilliser les contraintes réglementaires comme moyen de progrès. Journée prévue le **27 octobre**. Enfin, la formation « Ovitel » permettra à l'éleveur de savoir utiliser le logiciel Ovitel et de se servir de l'outil pour progresser dans la conduite de son troupeau, en plus de la réponse qu'il apporte aux exigences réglementaires (carnet d'agnelage et carnet sanitaire). La date de cette session est prévue le **12 octobre** prochain. Renseignements auprès de Christophe Rainon, conseiller ovin à la Chambre d'agriculture au 06 72 39 76 43. Inscription auprès de Martine Goin, centre de formation de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 37.

Yonne

MSA Instants santé pour le canton d'Auxerre

Les Instants santé pour le canton d'Auxerre se dérouleront du lundi 10 au vendredi 21 octobre sur le site icaunais de la Caisse régionale MSA de Bourgogne, 14, bis rue Georges Guynemer à Auxerre. Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et ayants droit de la MSA. Pour en permettre la bonne organisation, il est impératif de retourner au plus vite le dossier d'inscription que les adhérents ont reçu dernièrement, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe à l'envoi.

MSA Agence de Sens

Pour permettre les opérations de déménagement, l'agence MSA de Sens sera exceptionnellement fermée jeudi 29 et vendredi 30 septembre. A compter du lundi 3 octobre 2011, elle sera transférée à Maillot, à l'adresse suivante : Zone artisanale *« Le Saule Fendu »*, 8 impasse de l'Europe, 89100 Maillot. Les jours et horaires d'ouverture, ainsi que le numéro de téléphone restent inchangés : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Tél 03 86 47 37 00

Charolais Concours Interdépartemental d'Avallon

Le Syndicat d'Élevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 21 et samedi 22 octobre à Avallon.
Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon. Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au H.B.C. Livre A.
Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 21 octobre, dès 13h30
Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 29 septembre dernier délai avec le : Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise, 9 avenue du 11 novembre, 89200 Avallon
Tél : 03 86 34 23 40 (entre 8 et 9 heures) - Fax : 03 86 31 63 56

Tourisme A la découverte de la truffe de Bourgogne

Yonne tourisme organise cet automne plusieurs matinées à la découverte de la truffe de Bourgogne, les 24 septembre, 8 et 22 octobre, 5 et 19 novembre, 3, 10 et 17 décembre. Ces matinées se dérouleront à Montigny-la-Resle et ses truffières. Au programme, présentation de la truffe de Bourgogne, visite commentée d'une truffière avec démonstration de cavage (recherche avec un chien), au déjeuner dégustation des vins de l'Yonne et d'amuse-bouche à la truffe de Bourgogne (en option déjeuner à la truffe). Tarif par personne : matinée seule, 35 euros. Matinée et déjeuner (1 seul plat à la truffe) 105 euros, matinée et déjeuner (tout à la truffe) 135 euros.
Renseignements et inscriptions : 03 86 72 92 10 – groupes@tourisme-yonne.com

Chanvre Journée "Projection béton"

Organisée conjointement par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la CCI de l'Yonne, Pôléthic et l'association *« Construire en chanvre »*, une journée technique sur la projection de béton de chanvre est organisée à Saint Sauveur en Puisaye, vendredi 30 septembre.
Au programme : présentation des différentes machines de projection, et des démarches d'accompagnement, démonstration de mise en œuvre, essais des machines par les participants, échanges personnalisés avec les fabricants présents.
Inscription obligatoire et programme détaillé sur : http://www.construction-chanvre.asso.fr/inscrivez-vous-_fr_87.html

Apecita Permanence le 13 octobre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 13 octobre à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11.

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian Bernard au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03 86 71 92 40.

Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

▶ Rendez-vous

Journée technique 58/89 le 28 septembre

Du nouveau dans le désherbage du colza et la conduite des Cipan

Les Chambres d'agriculture de la Nièvre et de l'Yonne s'associent pour organiser une journée technique le 28 septembre à Surgy-La Forêt, dans la Nièvre. Ce sera l'occasion de faire le point sur les nouveautés concernant le désherbage du colza et la conduite des cultures intermédiaires.

Depuis quelques années, les nouveautés en matière de colza étaient principalement axées sur les variétés. Mais beaucoup d'agriculteurs étaient également dans l'attente de nouvelles solutions concernant le désherbage. Ce poste représente en effet une part croissante des charges opérationnelles (80 à 120 €/ha) pour des efficacités souvent décevantes. Bon nombre de parcelles présentent de fortes infestations en gaillet, géranium et ombellifères (scandix), des espèces difficilement contrôlables avc les herbicides actuels. Par ailleurs, les stratégies de désherbage du colza, principalement basées sur des produits racinaires, sont souvent décriées pour leur mauvais impact sur l'environnement.

De nouvelles solutions sont aujourd'hui disponibles.
Les Chambres d'agriculture de l'Yonne et de la Nièvre vous invitent à les découvrir lors d'une journée technique le 28 septembre à Surgy-La Forêt (58), près de Clamecy.
Accueil à 9h30 à La Forêt, suivre le fléchage à partir de Surgy et Clamecy.
Cette journée sera l'occasion de faire le point sur les techniques innovantes au travers de visites d'essais et de témoignages :
Association de colza avec un couvert gélif. Le couvert associé (féverole, pois, lentille…) présente plusieurs intérêts agronomiques notamment en étouffant les mauvaises herbes, en améliorant l'enracinement du colza et en fournissant de l'azote au colza lors de sa destruction par le gel (économie possible de 40 unités !).
Point sur les stratégies de désherbage chimique : présentation de nouvelles solutions de post-levée et efficacité des stratégies sur des flores à dominante géranium et gaillet.
Le désherbage mécanique : présentation des outils disponibles (herse étrille, houe rotative, bineuse) et démonstration (si les conditions climatiques le permettent).
Vous pourrez également visiter une plate-forme d'intercultures avec la présentation de différents couverts et associations. Vous aborderez également leurs effets sur la culture suivante (implantation et fertilisation).
Pour plus de renseignements, contactez :
Aurélie Blondon, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 28 49
Michaël Geloen, Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 71
Repas possible sous réserve d'inscription autpès de la Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 28 47 ou inscription sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : www.yonne.chambagri.fr

Blocage de l'aide alimentaire

L'Europe prête à couper les vivres aux pauvres ?

La réunion de la dernière chance pour maintenir le programme européen d'aide alimentaire aux pauvres n'a pas abouti. La minorité de blocage tient bon et refuse que cette aide soit tirée des fonds agricoles.

C'était la réunion de la dernière chance et elle n'a laissé aucune chance aux défenseurs du programme européen d'aide alimentaire aux pauvres. En dépit des pressions des Etats comme la France, des ONG, de syndicats comme la FNSEA… la minorité de blocage emmenée par l'Allemagne a tenu bon et campé sur ses positions : l'aide financière qui permet d'acheter des denrées alimentaires sur le marché pour compenser la faiblesse des stocks alimentaires européens, est une aide purement sociale qui «*aurait perdu tout lien avec la politique agricole commune*» et enfreindrait les principes de l'OMC. Arc-boutés sur l'arrêt de la Cour européenne de Justice qui leur a donné raison, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et la République Tchèque, continuent de faire valoir que les programmes alimentaires ne doivent plus dépendre de la politique agricole commune, en l'absence de stocks d'intervention. La position de la République Tchèque ne semble cependant pas tout-à-fait aussi arrêtée que celles des autres pays contestataires, son ralliement à la majorité permettrait d'éliminer la minorité de blocage. Mais ce n'est pas pour demain et la prochaine décision est reportée au Conseil des ministres en octobre.

Pourtant dans leur grande majorité, les pays européens ont fait valoir «*la nécessité d'apporter une réponse immédiate aux besoins des personnes les plus démunies*» a martelé Dacian Ciolos. Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture français soutenu par la Belgique et l'Espagne, a marqué sa ferme opposition «*à la suppression et à la renationalisation de cette mesure*». Cet abandon des pauvres a-t-il fait valoir, serait le retour de l'Europe des égoïsmes contre l'Europe de la Solidarité. Nicolas Sakozy est également intervenu, depuis l'Elysée, en faveur du maintien du niveau d'aide européen. Car tout l'enjeu est là, l'enveloppe européenne si elle devait revenir au niveau des stocks existants passerait de 480 millions d'euros annuels à 113,5 millions d'euros. Pour les associations concernées par l'aide alimentaire c'est un véritable «tsunami alimentaire». Dix-neuf des vingt-sept États de la communauté européenne en profitent directement, en tête desquels l'Italie, la Pologne et la France. Mais ces deux dernières années, le niveau des stocks était si bas qu'il a fallu compenser par d'importants achats de nourriture à destination des banques alimentaires. D'où l'attitude des Etats constituant la minorité de blocage qui se défendent de n'avoir rien «*contre l'aide aux nécessiteux*» mais considèrent que «*cela relève de la politique sociale, qui est du ressort des États membres*». Faut-il rappeler, comme Rachida Dati, qu'en Europe 80 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté ? Les organisations caritatives maintiennent la pression et en appellent à une solution rapide. Face à cette situation inédite et tragique, beaucoup estiment que la honte le dispute à l'hypocrisie et redoutent «*une crise humanitaire dès 2012*».

en **images**

Les pommes et les poires ont la pêche

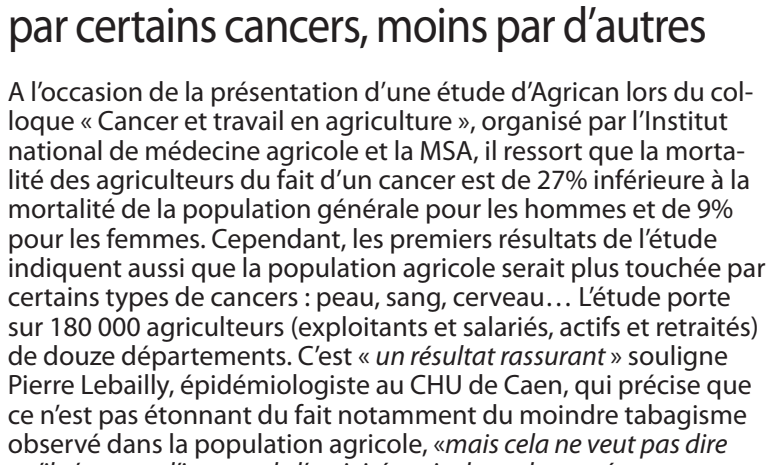


Laurent Laforêt est viticulteur et aussi arboriculteur dans le canton de Nolay. Les récoltes de pommes et de poires ne sont pas totalement terminées mais le bilan 2011 s'avère d'ores et déjà très bon. Pour les deux espèces, un rendement de 30 t/ha est atteint : c'est tout simplement du jamais vu. «*Une année normale se situe plutôt aux alentours de 20 t/ha, alors vous voyez, c'est une bonne année*» commente Laurent Laforêt. La pluie du mois d'août est la principale raison de cette «*année record*». «*L'eau a permis d'avoir de jolis fruits avec de beaux calibres*» explique l'arboriculteur. Paradoxalement, ces rendements exceptionnels ne le rendent pas pleinement satisfait, du moins pas encore. L'interrogation liée au marché est trop grande. «*Certes, la récolte est bonne, mais maintenant il va falloir vendre !*» explique Laurent Laforêt. L'intégralité de la production est vendue au détail. Le hangar de l'EARL, situé à Baubigny, est ouvert tous les samedis et accueille les clients avec des prix au kg allant de 0,80 à 1,40€. Une autre partie de sa production est vendue dans les magasins Gamm Vert Dijon Céréales.

Aurélien Genest

en **chiffres**

50/50 entre terres labourées et prairies



Le tout dernier recensement a montré une inflexion majeure dans l'équilibre entre les exploitations. Les céréaliers et producteurs d'oléagineux sont maintenant la première spécialité agricole devant, séparément, l'élevage laitier et bovin-viande. Les données sur les surfaces montrent aussi que les terres labourées (céréales, oléoprotéagineux, plantes industrielles) représentent une étendue équivalente à celle des prairies et superficies toujours à l'herbe. Il ne faudrait sans doute pas que le phénomène s'amplifie, faute de quoi les céréales auraient sans doute du mal à trouver des débouchés dans l'élevage français.

en **bref**

Santé Les agriculteurs plus visés par certains cancers, moins par d'autres

A l'occasion de la présentation d'une étude d'Agrican lors du colloque « Cancer et travail en agriculture », organisé par l'Institut national de médecine agricole et la MSA, il ressort que la mortalité des agriculteurs du fait d'un cancer est de 27% inférieure à la mortalité de la population générale pour les hommes et de 9% pour les femmes. Cependant, les premiers résultats de l'étude indiquent aussi que la population agricole serait plus touchée par certains types de cancers : peau, sang, cerveau… L'étude porte sur 180 000 agriculteurs (exploitants et salariés, actifs et retraités) de douze départements. C'est « *un résultat rassurant* » souligne Pierre Lebailly, épidémiologiste au CHU de Caen, qui précise que ce n'est pas étonnant du fait notamment du moindre tabagisme observé dans la population agricole, «*mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'impact de l'activité agricole sur la santé*».

Ces données montrent ainsi le développement de certains cancers spécifiques, notamment de la peau, du cerveau, de la prostate et du sang ; des cancers dont on sait qu'ils peuvent être liés à l'utilisation des pesticides. 48% des personnes suivies par Agrican on été exposées à ces matières. D'autres données, qui seront disponibles l'an prochain, permettront d'aller au-delà des chiffres de mortalité et de préciser certaines informations. Pour les résultats définitifs, il faudra attendre 2020, date prévue de la fin de l'étude.

Gros bovins Pression à la baisse inacceptable pour la FNB

La Fédération bovine dénonce l'attitude des abatteurs qui, «*depuis quinze jours , affichent une claire volonté de faire chuter brutalement le cours des bovins finis et annoncent des intentions de baisse des tarifs d'achat jusqu'à -10 centimes d'euros par kilo de carcasse en une semaine*». La FNB considère cette situation comme injustifiée puisque les abattages sont modérés, les exportations élevées, les prix mondiaux soutenus et les importations françaises de viande fraîche au plus bas. Pour la FNB, les abatteurs font supporter aux éleveurs leur incapacité à répercuter aux distributeurs la hausse des cours à la production. Elle dénonce également le comportement des grandes surfaces qui n'appliquent pas l'accord du 3 mai.



Traits Auxois à Semur

Un national 2011 de grande tenue

Le Concours national des chevaux Traits d'Auxois, a remporté cette année encore un franc succès à Semur-en-Auxois, pour une édition 2011 qui a permis de distinguer l'élite de la race Auxoise.



Les Traits d'Uxois savent être aussi bons que beaux en morphologie comme en allure.

Il fallait bien départager les participants en lice pour le concours national du cheval Trait dAuxois, mais tous avaient la faveur du public venu admirer une exhibition toujours très appréciée, d'autant que le soleil radieux faisait briller les robes et les parures des chevaux parfaitement toilettés.

Ce National Auxois 2011 qui s'est tenu les 9 et 10 septembre à Semur-en-Auxois a encore permis d'admirer les plus beaux spécimens de la race. Une race à petits effectifs mais portée par des éleveurs qui communient dans la même enthousiasme et concourent activement à sa promotion.

Du vendredi au samedi, mâles et femelles se sont succédés sur les rings, les juges insistant sur les très jolies lots de pouliches et le très bon niveau dont fait toujours preuve le concours de Semur-en-Auxois. Particulièrement prolixes en commentaires très pédagogiques au moment de désigner les têtes de série, ces mêmes juges ont déclaré « *ne pas s'inquiéter pour l'avenir de la race, la relève étant assurée par des animaux de qualité aux très belles et très aériennes allures* ».

Des lots de grande qualité et très homogènes

Une cinquantaine d'étalons était présentée le vendredi après-midi, certains étant nouvellement approuvés et d'autres confirmés dans leur approbation. On remarque que les trois premiers du classement des 1 an, sont des fils de Picsou du Val, ancien champion de la race, appartenant au Syndicat d'élevage Trait Auxois et toujours tête de série des mâles de plus de 4 ans. Une nouveauté cette année, deux champions ont été sacrés, l'un «hors berceau», car Trait du Nord et un champion Auxois.

Chez les pouliches et les juments, on relevait un peu moins d'engagées qu'à la dernière édition 2010, mais des lots de grande qualité et très homogènes. La nouveauté est venue de la section des pouliches de 1 an. Les prix de championnats ont permis de décerner également le prix de famille, avec la présentation d'une jument, Princesse 128 suitée et de ses quatre filles. Le prix d'ensemble a aligné huit chevaux en bande, tous du même bai. Enfin la journée s'est terminée avec le très impressionnant et très applaudi défilé dans les rues de Semur-en-Auxois. **AMK**



L'avenir de la race est assurée, ainsi que la relève de champions.

Le palmarès

Championnat des mâles

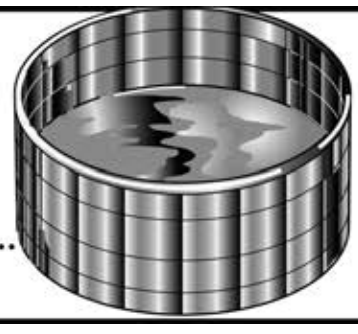
Champion mâle : Usson des Gouttières à Christian Carry (Saint Loup Géanges, 71).
Champion mâle hors berceau : Navaro du Nord à Florian Bizouard (Allerey, 21).
Prix d'ensemble mâles : Gaec des Granges de Vesvres.
Mâles de 1 an. 1er : Romaric Guyolot (Saints, 89), 2ème : JP Auger (Chazilly), 3ème : Centre promo du Cheval de Trait (Bierre).
Mâles de 2 ans. 1er : E. Geoffray (Le Perreon, 69), 2ème : EARL Dupaquier (Posanges), 3ème : JP Diconne (Sevrey, 71).
Mâles de 3 ans. 1er : EARL Zwaenepoel (Raveau, 58), 2ème : C. Charry (Saint Loup Géanges, 71), 3ème : F. Bizouard (Allerey).
Mâles de 4 ans. 1er : Syndicat d'élevage Trait auxois (Bierre), 2ème : Bizouard (Allerey), 3ème : Syndicat d'élevage Trait auxois.
Mâles «queues coupées». 1er : EARL Dupaquier, 2ème : JC Rerolle (Saint Symphorien de Marmagne, 71), 3ème : syndicat d'élevage de Meursanges.

Championnat des femelles

Championne jeune : Ukraine 45 à Arnaud Dupaquier (Posanges, 21).
Championne adulte : Perle 62 à Jean-Claude Cornelius (Sichamps, 58). **Prix d'ensemble femelles :** 1er: EARL Dupaquier, 2éme: Gilles Vailleau, 4ème: Thierry Monnier 4ème: Pierre Pasdermadjian. 5ème: Jacquesson père et fils. **Prix de famille Yvan Marciaux :** 1er: Déborah Dupaquier, 2ème: Gilles Vailleau, 3ème: Christian Charry, 4ème: Jacquesson père et fils, 5ème: Florian Bizouard.
Pouliches de 1 an (nées jusqu'au 18/04). 1er : JP Farner (Cluny, 71), 2ème : EARL de Poisot (Perrigny-les-Dijon), 3ème : F. Bizouard.
Pouliches de 1 an (nées après le 20/04). 1er : B. Domin (Allerey), 2ème : D. Dupaquier (Posanges), 3ème : EARL Dupaquier.
Pouliches de 2 ans (moins de 1,62m). 1er : F. Bizouard, 2ème : JC Rerolle, 3ème: L. Chevalier (Saint Symphorien de Marmagne, 71).
Pouliches de 2 ans (plus de 1,62m). 1er : Y. Berthiot (Diancey), 2ème : A. Barnet (Le Breuil, 71), 3ème : D. Dupaquier.
Pouliches de 3 ans (moins de 1,66m). 1er : D. Dupaquier, 2ème : P. Pasdermadjian (Saulieu), 3ème : B. Bizouard (Saulieu).
Pouliches de 3 ans (plus de 1,66m). 1er : A. Dupaquier (Posanges), 2ème: G. Forest (Charmoy, 71), 3ème : Q. Bonnabe (La Chappelle/Uchon).
Poulinières suitées (1,55m à 1,62m). 1er : G. Basset (Charmoy, 71), 2ème : D. Dupaquier, 3ème : R. Therville (Gourdon, 71).
Poulinières suitées (1,63m et 1,64m). 1er : T. Monier (Perpezat, 63), 2ème : SCEA Gaugey (Merceuil), 3ème : R. Guyolot (Saints, 89).
Poulinières suitées (1,65m et 1,66m). 1er : JC Cornelius (Sichamp, 68), 2ème: G. Billard (Liernais), 3ème : EARL Dupaquier.
Poulinières suitées (plus de 1,67m). 1er : D. Bessard (Sagy, 71), 2ème: A. Bizouard (Sussey), 3ème : F. Bizouard.
Poulinières non suitées (moins de 1,67m). 1er : EARL de Poisot, 2ème : G. Berrier (Provency, 89), 3ème : M. Rerolle (Semarey).
Poulinières non suitées (1,66m et plus)
1er: R. Guyolot, 2ème : EARL Dupaquier, 3ème : Gaec Flety (Monthelon, 71)

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Prospectives agricoles

Une nécessaire croissance de la production mondiale

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne a organisé le vendredi 9 septembre à Dijon une réunion d'information et d'échanges portant sur le thème de l'avenir de l'agriculture. Celle-ci a encore de bonnes raisons d'espérer et de croire en l'avenir avec la croissance de la demande mondiale de biens alimentaires, le potentiel de développement de la production, le savoir-faire des productions domestiques (traçabilité), et la prise en compte grandissante des attentes sociétales (dont l'environnement).

Vincent Chatellier, qui a réalisé une partie de ses études à Dijon, travaille aujourd'hui à l'Inra de Nantes. Cet économiste vient de présenter ses réflexions et travaux de recherche lors d'une réunion d'information organisée à l'initiative du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne. Certains chiffres évoqués lors de son exposé permettent de mieux comprendre les enjeux de l'agriculture. *«Pour nourrir la planète, la production mondiale va devoir augmenter de 70% d'ici 2050»* rappelle Vincent Chatellier. Toutes les filières agricoles sont concernées par ce challenge, avec cependant des intensités variables. D'ici à 2020, les prévisions de la FAO et de l'OCDE anticipent une croissance de la consommation mondiale de blé et de viande bovine de l'ordre de 15% (20% pour certains produits laitiers et 25% pour la viande de volailles). *«La demande de biens alimentaires est en hausse car la population mondiale augmente au rythme de 200 000 habitants par jour, soit l'équivalent de l'agglomération dijonnaise ! Dans le même temps, les régimes alimentaires évoluent vers plus de produits carnés par habitant, surtout dans les pays en voie de développement»*. Pour lui, la France bénéficie d'un potentiel de développement incontestable dans plusieurs productions agricoles. Concernant la production de blé, la piste du Maghreb semble porteuse d'espoirs : *«il faudra adapter la qualité de nos produits à leur demande, puis contractualiser»* souligne Vincent Chatellier. Pour la production de viande bovine, la France aura un rôle important à jouer au sein de l'Union européenne. *«S'il y a un pays européen qui peut développer son cheptel allaitant, c'est bien le nôtre. Croire que les importations du Mercosur (surtout du Brésil ou de l'Argentine) sont susceptibles de remplacer de façon importante notre offre domestique est irréaliste. Non seulement les importations en provenance de ces pays ont baissé depuis trois ans, mais les prix intérieurs augmentent dans ces pays et le nombre de leurs clients croît rapidement. A moyen ou long terme, il ne faut pas exclure l'idée que nous chercherons, en France (pays déficitaire en viande bovine fraîche), à relancer la production de viande bovine. L'intensification laitière, qui pourrait s'accentuer suite à la suppression des quotas laitiers, devrait concourir à une baisse du cheptel de vaches laitières dans tous les États membres et, par-là, à une réduction de l'offre de viande bovine plus rapide que la décroissance de la consommation»*. Dans le secteur allaitant, la qualité des produits et la traçabilité sont deux remparts clés contre les importations extra-communautaires. Dans le secteur laitier, la fin des quotas laitiers devrait conduire à une concentration accentuée de la production dans les zones les plus compétitives, bien que les politiques environnementales *«déjouent»* ce phénomène. *«Compte-tenu de l'ampleur des surfaces fourragères et de la faible intensification des surfaces, la France est probablement l'un des pays où le potentiel de développement de la production est le plus élevé. La transmission des exploitations devient une des questions les plus difficiles dans un contexte marqué par une forte volatilité des prix (qui génère de l'insécurité) et par une faible rentabilité du capital»*.

La volatilité des prix et ses facteurs explicatifs

Vincent Chatellier a ensuite traité de la volatilité des prix agricoles, en cherchant à mettre en évidence ses principaux facteurs explicatifs. *«Si la volatilité des prix s'est accentuée récemment, elle devrait se poursuivre dans les années à venir»*. Elle tient à un ensemble de facteurs. Il y a tout d'abord l'instabilité naturelle des marchés agricoles imputables aux aléas climatiques. Certains grands pays exportateurs de produits agricoles, dont l'Argentine, l'Australie et l'Ukraine, sont particulièrement sensibles à ces phénomènes. *«Une année, ils ont beaucoup de produits à vendre sur les marchés internationaux, une autre année, ils en ont peu ou pas…»* Un autre facteur interfère sur la volatilité : l'inélasticité de la demande par rapport au prix (peu de variation de la consommation en fonction des prix). Vient ensuite la non-coordination des politiques agricoles entre elles à l'échelle internationale. Vincent Chatellier indique aussi l'influence du prix du pétrole : *«une augmentation du prix du pétrole à deux effets : une hausse des coûts de production en agriculture, notamment pour les productions conduites de manière intensive, et une augmentation des achats de biens alimentaires en provenance des pays producteurs de pétrole»*. Le développement des agrocarburants contribue également à la volatilité des prix, mais selon une intensité assez discutée parmi les économistes, ceux-ci représentent environ 1% de la surface agricole mondiale, mais 35% de la surface de maïs grain aux Etats-Unis.

Quels outils pour contrer la volatilité?

Que peut-on faire face à cette volatilité des prix ? Vincent Chatellier insiste notamment sur les trois orientations suivantes : la diversification, le nécessaire changement de la politique fiscale et la mise en place d'outils de gestion des risques. Pour le premier point : *«Diversifier les productions agricoles dans une même exploitation est souvent une bonne piste quand le potentiel agronomique le permet. Regardez les laitiers qui produisent des céréales, ils s'en sortent mieux»*. Pour le second point, Vincent Chatellier considère que la politique fiscale incite trop souvent, du moins lorsque la conjoncture est bonne, les agriculteurs à procéder à des investissements pas toujours utiles au processus de création de valeur ajoutée. *«La politique fiscale doit être adaptée pour passer, en quelque sorte, d'une gestion annuelle de la performance économique en agriculture à une gestion pluriannuelle. Elle doit encourager des investissements durables. Au lieu d'inciter à l'achat d'un tracteur qui sera sous-utilisé, il faut favoriser l'épargne de précaution»* précise Vincent Chatellier. Pour contrer la volatilité, il importe aussi de mettre en place, dans le cadre de la future Pac, des instruments de gestion des risques : *«les marchés à termes et l'assurance-revenus sont des outils qui pourraient compter davantage demain. De même, les démarches contractuelles entre producteurs et industriels sont à encourager à la lumière de ce qui existe dans certaines filières (légumes, volailles). Elles n'empêcheront pas la volatilité internationale des prix, mais elles peuvent offrir aux agriculteurs un cadre économique plus sécurisant si les contrats sont de type "gagnant-gagnant"»*.

AURÉLIEN GENEST



«Pour nourrir la planète, la production mondiale va devoir augmenter de 70% d'ici 2050» a rappellé Vincent Chatellier, économiste et ingénieur à l'Inra.

PUBLI-INFORMATION

Nodimat

Du matériel agricole qui consomme moins et qui pollue moins… c'est possible !



Depuis janvier 2011, le matériel agricole en Europe doit être conforme à la norme Tier IV A afin de respecter l'air et l'environnement. La norme Tier IV B, qui quant à elle entrera en vigueur à partir de 2014, devra permettre de tendre vers un niveau d'émission proche de zéro, en matière de particules fines (PM) et d'oxydes d'azote. Certains constructeurs n'ont pas attendu pour relever le défi. Tel est le cas de New Holland, qui, bénéficiant de l'expérience de son partenaire Fiat Powertrain Technologies (FPT) pour le développement des moteurs et le recours à des technologies sur des applications poids lourds, propose sa nouvelle technologie SCR (Selective Catalytic Reduction) pour les tracteurs de plus de 125 ch. Cette technologie est un système de traitement post combustion qui, grâce à l'ajout d'un mélange pour échappement diesel, composé d'eau et d'urée (AdBlue) permet d'obtenir la réduction requise des particules polluantes rejetées par le moteur.

Annonçant à la fois une réduction des coûts opérationnels et l'augmentation de la productivité, New Holland s'est appuyé sur son concessionnaire local, Nodimat, pour en apporter la preuve, en organisant, le 13 septembre dernier à Fauverney un test comparatif de puissance au banc et de consommation en situation réelle sur les terres de Monsieur Goulu.

Une quarantaine d'exploitants ont ainsi pu constater par eux mêmes, qu'avec 10% d'Ad Blue ajouté au carburant, la puissance peut augmenter d'au moins autant et la consommation se réduire de 25%. Incroyable, mais vrai ! L'agriculture moderne peut aussi être propre !

▶ Zoom sur...

Quelles orientations pour la future Pac ?

Vincent Chatellier considère que la future Politique agricole commune doit être appliquée avec l'ambition qu'elle soit *«plus juste, plus équitable et plus préventive»*. La redistribution et le ciblage des aides directes est une question *«centrale»*. Il convient de mieux rémunérer les services non marchands de l'agriculture (environnement et territoire), d'intégrer avec plus de force les projets des agriculteurs et de réserver une partie des fonds pour faire face à la volatilité des prix. « *Cette évolution du mode d'octroi des soutiens publics est d'autant plus justifiée que la volatilité des prix s'accentue et que les outils d'intervention sur les marchés agricoles auront assez peu d'influence sur le niveau des revenus* » enchaîne l'économiste. Il importe aussi de maintenir des filets de sécurité, de mieux encadrer la spéculation sur les marchés agricoles, de défendre le droit à une protection douanière minimale pour certaines filières jugées indispensables aux équilibres territoriaux et de mieux clarifier la question des pouvoirs de marché tout au long des filières.

Développement économique

8 millions d'euros pour le développement d'ici 2014

Lundi, après des rencontres partenariales avec les acteurs socio-économiques du département, les élus du Conseil général ont adopté un Schéma de développement économique, inscrit dans la démarche Nièvre 2021, pour les trois ans à venir. Parmi les objectifs, dans la structuration des filières économiques, l'agriculture figure en bonne place des priorités, à côté du tourisme, du bois, de la valorisation des déchets et de l'automobile.

Huit millions d'euros. C'est la somme des crédits estimés par le Conseil général, d'ici 2014, pour son appui au développement économique du département. Patrice Joly, le président, ainsi que plusieurs de ses collègues, en ont officiellement fait l'annonce, dès le 16 septembre dernier. Cinq objectifs prioritaires ont été définis: le renforcement de la gouvernance économique avec une agence de développement unique, l'accroissement de l'attractivité du territoire autour de la réflexion sur les flux de communication (ferroviaire, routier, numérique...), l'ancrage du tissu économique et la place de l'économie sociale et solidaire, la structuration des filières, donc, au travers d'une démarche opportuniste de stratégie de niche et enfin la contribution à la cohésion sociale par l'emploi et la solidarité.

4,5 millions pour les filières

Le quatrième objectif (structuration des filières) sera, logiquement, celui le plus gourmand en crédits. Il accaparera environ 4,5 millions d'euros dont 2 730 000 d'investissements nouveaux. Pour renforcer sa stratégie d'éco-développement, *«dans laquelle la Nièvre se veut une pionnière»*, les élus misent sur *«l'intelligence particulière des stratégies de niche»*. A côté du développement du tourisme dans un cadre et un climat accueillant, en parallèle à l'appui à la filière bois, à la technopole automobile de Magny-Cours, et à la valorisation des déchets (*«qui va créer 50 emplois»*), l'agriculture figure en bonne place des actions programmées. Selon le document de près de 200 pages, il s'agit de *«maintenir la population agricole»*, s'orienter *«vers un nouveau modèle économique de production et de diversification»* et de favoriser *«les circuits courts et les produits à haute valeur environnementale»*. Dans sa version adoptée lundi, le Schéma de développement économique, inspiré par le projet Nièvre 2021, vient donc légitimer et renforcer les orientations agricoles déjà engagées par les élus du département.

E.C.



Autour du président Patrice Joly, les conseillers généraux ont adopté le Schéma départemental de développement économique, qui érige l'agriculture en priorité, parallèlement au tourisme, aux filières bois et automobile et à la valorisation des déchets.

Journées du Patrimoine

Comprendre comment l'élevage façonne le paysage

Dimanche 18 septembre, près de 140 personnes se sont invitées chez Francis Maenhout, éleveur à Chevenon, qui ouvrait son exploitation dans le cadre des Journées du Patrimoine. Une paysagiste professionnelle, à quatre reprises durant la journée, a expliqué le rôle des haies autour des parcelles et l'importance de la culture de l'herbe dans les prairies.



Paysagiste professionnelle, Claire Hélène Delouvée a conduit les balades commentées entre prairies enherbées et haies de l'exploitation de Francis Maenhout.

Ils sont venus, parents et enfants, parfois en très bas âge, déambuler le long des haies de l'exploitation. Ils avaient vu les affiches de l'opération initiée par le Centre interprofessionnel des viandes (CIV), l'interprofession du Lait (CNIEL) et la Confédération nationale de l'Elevage (CNE) pour la troisième année consécutive, avaient entendu les spots de publicité à la radio, avaient lu les informations dans le journal ou avaient été conseillés par les Offices de tourisme. De Nevers, Varennes-Vauzelles, Urzy, Saint-Parize-le-Chatel ou Magny-Cours, ils étaient près de 140, dimanche dernier, à venir chez Francis Maenhout à Chevenon. Par quatre fois durant la journée, ils se sont rassemblés autour de Claire-Hélène Delouvée, une paysagiste professionnelle, qui, le temps d'une balade bucolique, leur a expliqué le rôle des prairies et des haies sur l'exploitation de l'éleveur et l'entretien que cela implique pour lui tous les ans. Pour enrichir ses sols les plus pauvres, Francis Maenhout engraisse ainsi ses pâtures avec du compost. Les graminées et les légumineuses qu'il obtient sont nécessaires à l'alimentation de ses 120 bovins charolais, répartis en lots de 10-12 bêtes avec un taureau. La paysagiste a également expliqué, le rôle des parcelles céréalières qui jouxtent le canal latéral à la Loire, des haies basses et des haies hautes qui longent les parcelles. Éparées par l'éleveur, celles-ci fourmillent de chênes isolés, de charmes, d'ormes, d'érables champêtres ou de noisetiers... Des bois assez durs dont l'intérêt agronomique est d'offrir un abri pour la biodiversité et les animaux, et de servir d'éponges aux coulées de boue et de brise-vent.

Dégustations de viande

De retour dans la cour de ferme, les curieux pouvaient demander des renseignements sur l'organisation du travail de l'éleveur, tout en dégustant des morceaux de viande grillée par ses soins. Les plus jeunes étaient également invités à participer à des ateliers de coloriage et de pâte à modeler autour de la thématique de l'élevage et des paysages. Isabelle Tisserand, la chargée de communication régionale du CIV, qui jouait les animatrices, recueillait les impressions des visiteurs et délivrait des messages sur cette richesse patrimoniale entretenue par les éleveurs. De son côté, Francis Maenhout, en fin de journée, s'est dit satisfait de la démarche engagée chez lui: *«Les gens ont marqué beaucoup d'intérêt pour la profession, sur ma façon de m'y prendre avec les animaux et les outils. Ils ont pris conscience de notre beau métier, de notre rôle sur l'entretien des paysages, et de l'idée selon laquelle nous essayons de leur proposer des produits de qualité»*. Une bonne façon de replacer la logique agricole au cœur des aspirations sociales des citoyens.

Emmanuel Coulombeix



Les plus jeunes étaient aussi à la fête, entre ateliers coloriage et dégustations de viande locale.

Réhabilitation des prairies para-tourbeuses

De la viande de Highland Cattle au bon goût du Morvan

Pour la première fois, des Morvandiaux ont pu manger de la viande de vache Highland Cattle, élevée dans le Morvan, le 15 septembre dernier à la Maison du Parc Naturel régional. La dégustation se voulait symbolique des efforts consentis par les élus depuis 10 ans en faveur de la restauration des prairies para-tourbeuses.



L'éleveur Pascal Fichot (à gauche) et Christian Guyot ont officialisé le passage de relais du projet « Montour » entre le Parc naturel régional et l'élevage depuis le 10 mai 2010.

A l'issue d'un Comité de pilotage du projet *«Montour»*, les élus et quelques invités se sont donc attablés autour de steaks qui avaient été préalablement grillés sur le barbecue extérieur. Et de l'avis général, la viande se révélait *«tendre et goûteuse»*, les assiettes vides témoignant du succès de cette première dégustation. En plein berceau de la race charolaise, la Highland Cattle a conquis ses lettres de noblesse, le temps d'un repas qui se voulait symbolique. Une vache avait été tué pour l'occasion, à l'abattoir d'Autun, par Pascal Fichot, l'éleveur biologique de Montour, entre Brassy et Dun-les-Places, qui a dorénavant en charge le cheptel de ces bovins atypiques et rustiques, en partenariat avec le Parc depuis le printemps 2010. A Montour, à côté de son élevage charolais traditionnel, il élève désormais 31 de ces bêtes (dont 9 mères) aux cornes démesurées et aux longs poils blonds sur une robe marron. Elles sont légères et apprécient la végétation que l'on trouve à Montour. A l'heure des discours, Christian Guyot, le vice-président du PNR, a retracé les lignes du projet mené depuis une dizaine d'années et les difficultés rencontrées. *«Le Parc n'a pas vocation à être agriculteur et nous avons donc passé la main à Pascal Fichot en 2010. Notre objectif n'est pas d'implanter la race Highland Cattle dans le Morvan mais d'expérimenter sa contribution à la valorisation des prairies para-tourbeuses et, qui sait, de pérenniser une niche»* a-t-il voulu rassurer.



Les élus du PNR ont pu déguster pour la première fois de la viande Highland Cattle, qui s'est révélée *«tendre et gouteuse»*.



«Rouvrir les paysages»

Depuis une soixantaine d'années, avec la mécanisation, les para-tourbeuses étaient délaissées par les éleveurs Morvandiaux. Ces prairies, humides et difficiles à entretenir de par leur situation pédologique, se sont peu à peu refermées et la biodiversité s'en est allée. C'est pour réhabiliter cette richesse écologique que les élus du Parc, par deux plans de gestions écologiques successifs, ont imaginé des solutions, telles que l'implantation d'un troupeau de Highland Cattle.



Les vaches et taureaux Highland Cattle contribuent à la valorisaion des prairies para-tourbeuses et au maintien de la biodiversité.

Sur les communes de Brassy et Dun-les-Places, près de 36 hectares sont actuellement maîtrisés dont plus de 25 ha en propriété. Rouvrir les paysages, tel est le crédo du projet. Et depuis qu'il a été initié, des résultats ont été obtenus, la faune et la flore étant progressivement réapparus. Les praires de Montour accueillent des bécassines des marais (oiseau), des Damiers de la Succise (papillon), des lézards vivipare, des Agrion de Mercure (libellule) ou encore de l'Arnica des montagnes. Le site fait partie du réseau Natura 2000 et est reconnu comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff).

Un sentier découverte a même été aménagé. Et les parcelles, en cours de labellisation agriculture biologique, ont été engagées dans les mesures agri-environnementales (Maet) pour cinq ans. En attendant, les animaux et les équipements sont surveillés par un technicien du Parc, Sylvain Raffier, et l'éleveur à la belle saison. Et en novembre, Pascal Fichot met en pension les Highland Cattle dans sa ferme de l'Huis Dupin pour passer l'hiver et cela, même si ces vaches sont robustes et résistantes aux intempéries.

E.C.

Emploi des jeunes

De nouvelles mesures pour favoriser l'apprentissage

En visite au Centre interprofessionnel de formation des apprentis d'Auxerre (Cifa), Anne Boquet, Préfète de Région Bourgogne, a présenté les nouvelles mesures gouvernementales en faveur de l'apprentissage.



Anne Boquet, Préfète de Région Bourgogne en visite au CIFA (Centre interprofessionnel de formation des apprentis) d'Auxerre a précisé les nouvelles mesures en faveur du développement de l'apprentissage.

«*Être apprenti c'est avoir huit chances sur dix d'être en emploi un an après l'obtention de son diplôme*», ce constat dressé par Anne Boquet, Préfète de Région Bourgogne en visite au Cifa d'Auxerre (Centre interprofessionnel de formation des apprentis) est éloquent. « *Le contrat d'apprentissage est une voie d'excellence efficace pour trouver un emploi* » insiste la Préfète en précisant que l'objectif gouvernemental est de passer de 600 000 à 800 000 jeunes en alternance en 2015. En Bourgogne, avec le Conseil régional, cela revient à passer de 11 000 à 13 000 contrats d'apprentissage. De nouvelles mesures viennent soutenir cet objectif ; elles concernent les jeunes et les entreprises qui s'inscrivent dans la démarche.

Pour les jeunes d'ici 2012, un nouveau «Portail de l'alternance » va être ouvert (www.alternance.gouv.fr) afin de faciliter les démarches. Les apprentis vont pouvoir bénéficier d'un nouveau statut, « Étudiants des métiers », leurs permettant d'accéder aux mêmes avantages que ceux réservés jusqu'à présent aux seuls étudiants. Les droits des apprentis, en termes de contrats de travail, de salaire non imposable (dans la limite d'un SMIC) et de dispense d'une période d'essai quand le contrat est transformé en CDI et CDD, sont précisés. L'entrée en apprentissage est ouverte aux jeunes qui atteignent l'âge de 15 ans avant la fin de l'année et qui ont achevé leur classe de troisième. Un jeune pourra également suivre une formation dans un CFA pendant un an, même s'il n'a pas encore trouvé de maître d'apprentissage. Enfin, en cours de contrat, un jeune qui prépare un Bac Pro pourra faire un avenant pour poursuivre sa formation en CAP.

Concernant les entreprises, l'apprentissage est désormais ouvert au secteur de l'Intérim et des activités saisonnières, deux employeurs pouvant embaucher un apprenti en signant une convention tripartite. Les conditions d'ancienneté des maîtres d'apprentissage, afin d'élargir les possibilités d'accès au statut. L'exonération partielle des charges sociales sur les contrats d'apprentis est renforcée pour toute embauche supplémentaire d'apprentis entre le 1er mars et le 31 décembre 2011, avec un dispositif « Zéro charge » qui enlève la part résiduelle. Les entreprises bénéficient d'un crédit d'impôt de 1600 euros par apprenti et d'une indemnité compensatoire de 1000 euros par an, versée par le Conseil régional. Dans les grandes entreprises (plus de 250 emplois), le quota d'apprentis passe de 3 à 4%, avec un système de bonus/malus sur les contributions supplémentaires d'apprentissage.

Situation hydrologique

Seule la Puisaye reste en crise

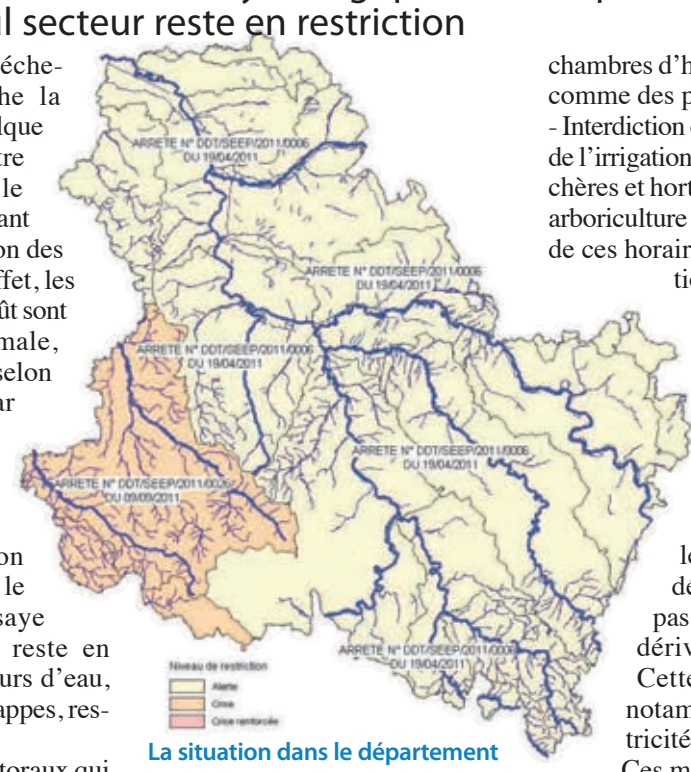
Amélioration de la situation hydrologique sur le département de l'Yonne. Un seul secteur reste en restriction

La situation de sécheresse qui touche la France s'est quelque peu atténuée, dans notre département, durant le mois de juillet, puis durant le mois d'août, en raison des pluies survenues. En effet, les quantités tombées en août sont supérieures à la normale, voire très supérieures selon les secteurs (155% par rapport à la normale, à Auxerre).

Ainsi, tous les secteurs du département reviennent à une situation d'alerte, sauf un seul, le secteur de la Puisaye (Ouanne-Loing), qui reste en crise, les débits des cours d'eau, comme le niveau des nappes, restant faibles.

Les deux arrêtés préfectoraux qui définissaient les mesures de restrictions des usages sont donc abrogés et remplacés par un seul arrêté concernant le secteur en crise : Ouanne-Loing. Le reste du département est en zone d'alerte, selon les dispositions de l'arrêté du 19/04/2011, sans restriction particulière.

Les mesures relatives au secteur en crise concernent tous les usages, agriculture, industries, collectivités, particuliers :



La situation dans le département de l'Yonne au 9 septembre

- Interdiction des prélèvements pour l'arrosage (jardins, espaces verts, terrains de sport, potagers) entre 8 h et 19 h.
- Interdiction du lavage des voitures, en dehors des centres professionnels de lavage haute pression ou recyclant l'eau.
- Interdiction de remplissage des piscines privées (qui ne sont pas à usage collectif, selon le code de la santé publique. Les piscines de chambres d'hôte sont considérées comme des piscines privées).
- Interdiction entre 10h00 et 18h00 de l'irrigation, sauf cultures maraîchères et horticoles, pépinières et arboriculture fruitière et en dehors de ces horaires, irrigation conditionnées à la mise en place de tours d'eau.

Ouvrages en rivières : les vannes des biefs doivent rester fermées et le débit réservé assuré vers le cours d'eau. Si ce débit réservé ne peut pas être maintenu, toute dérivation est interdite. Cette mesure concerne notamment l'hydro-électricité.

Ces mesures pourront être levées ou renforcées, selon l'évolution de la situation hydrologique. La production d'eau potable étant le premier poste de consommation d'eau dans le département, les efforts de chacun sont nécessaires. Il est particulièrement recommandé dans ce contexte de rechercher les économies d'eau, par un usage raisonnable et en utilisant notamment les systèmes de récupération de l'eau de pluie. DDT DE L'YONNE

Distinctions

Encore des médailles pour Cavap Vanagri



Les nouveaux médaillés, avec à leurs côtés, de gauche à droite : Baudoin Delforge, Directeur général de Cavap Vanagri, Patrick Bouchardon, Secrétaire général de la Préfecture de l'Yonne et Philippe Couard, président de la coopérative.

Après les promotions dans l'ordre du Mérite Agricole décernées en juillet dernier à son directeur général, Baudoin Delforge et à l'un de ses administrateurs, Jerôme Vincent, (ndlr : voir notre édition du 26 août), la coopérative Cavap Vanagri est de nouveau à l'honneur. Plusieurs de ses collaborateurs se sont en effet vus remettre la médaille du travail, témoignage d'un parcours professionnel consacré pour certains, entièrement à la coopérative. Les chiffres affichés au compteur du temps sont éloquents : à eux cinq, les récipiendaires totalisent près de 259 000 heures de travail passées au sein de l'entreprise. Et ce, sans compter les heures supplémentaires ! Le directeur, Baudoin Delforge a fait un rapide calcul : «*certains sont présents parmi nous depuis plus de 20 ans, d'autres depuis plus de 35 ans. Au sein de notre groupe, cela représente environ 200 heures passées auprès de chaque client ou adhérent*». Une fidélité qui contribue au quotidien à assurer la pérennité et l'équilibre de la coopérative céréalière de Villeneuve l'Archevêque, comme l'a rappelé son président, Philippe Couard.

Après la remise des médailles, à laquelle participait entre autres, Patrick Bouchardon, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Yonne, amis et collaborateurs se sont retrouvés jusque tard dans la nuit, autour d'un barbecue festif et convivial, à la hauteur de l'évènement.

DOMINIQUE BERNERD

Ont été décorés de la médaille du travail :
Médaille d'Or : Gerard Biardeau, responsable du magasin phytos.
Médailles d'Argent : Marilyne Charles, comptable ; Jean-Pierre Halatre, directeur général adjoint ; Olivier Lagger, responsable d'exploitation ; Joël Penon, chauffeur livreur.
A la liste se rajoute Marcel Lapotre qui sera honoré ultérieurement pour cause de retard dans le traitement de son dossier.

Lycée la Brosse

La nouvelle équipe de direction est en place

Du changement à la tête du lycée la Brosse pour cette rentrée, avec l'arrivée d'un nouveau proviseur, Jean-Marie Baillard, assisté d'une nouvelle adjointe, Patricia Ganzin

C'est un nivernais de souche, qui occupera désormais les fonctions conjointes de directeur de l'EPL des Terres de l'Yonne et proviseur du lycée la Brosse. Natif de Fourchambault, Jean-Marie Baillard a bâti toute sa carrière dans le milieu agricole, enchaînant formations et expériences diverses. Se destinant prioritairement à l'appui technique sur le terrain, il a entamé son parcours professionnel comme vacher en élevage laitier, avant de reprendre ses études à l'issue de ses obligations militaires. BTS productions animales en poche, il poursuit sa formation initiale à Nancy et Brioude, avant de débuter sa carrière d'enseignant en formation animale à l'antenne de Cosne sur Loire du lycée agricole de Challuy, y restant 17 ans. Après avoir multiplié les concours, notamment celui de professeur de lycée professionnel certifié enseignement agricole, il prend la tête de l'établissement en 1992 : *«une époque où l'enseignement agricole était alors en pleine expansion. On a pas mal développé l'activité, comme cette création de formation de niveau 4, «polyculture-élevage» et «viti-œnologie». Le secteur était un bassin agricole, mais avec une zone viticole bien définie, Sancerre et Pouilly n'étaient pas loin !»*

Il obtient son premier poste de proviseur d'établissement en 2002 à Rivesaltes, dans les Pyrénées Orientales, où il restera trois ans. Avant de revenir sur ses terres natales pour reprendre les rênes du LPA de Plagny-Sermoise, près de Nevers, jusqu'à sa nouvelle nomination dans l'Yonne. Avec au final, un bagage riche d'expériences croisées et diverses, alternant production, viticulture, horticulture, commerce et services… Nouvelle également dans le département, mais pas dans la profession, son adjointe, Patricia Ganzin, arrive du Loiret, après avoir occupé successivement plusieurs postes de direction d'établissement d'enseignement agricole.

Quel avenir pour le CFA de Champignelles ?

Une rentrée 2011 sous de bons auspices pour le lycée la Brosse, avec des effectifs en hausse, notamment pour les classes d'entrée de cycle, comme celles de seconde. Une nouveauté cette année, avec l'ouverture de la classe de seconde du cycle Bac Pro *«Laboratoire-Contrôle qualité»* en trois ans. Une formation pouvant à terme donner accès à la filière BTSA *«Anabiotec»*. Se félicitant de pouvoir *«s'appuyer sur une équipe pédagogique très opérationnelle»*, Jean-Marie Baillard tient à saluer *«le travail mené l'an passé en termes de recrutement par la direction alors en place, ainsi que par le proviseur du lycée de Champs sur Yonne, Jean-François Besson, en direction des collèges et CIO»*. Un travail qui, au vu des effectifs, a porté ses fruits. Effectifs en hausse également, au lycée public de Champs-sur-Yonne, avec des filières *«service à la personne et vente»* toujours aussi attractives et dynamiques. Là encore une nouveauté, avec l'ouverture du cycle Bac Pro *«Services aux Personnes et aux Territoires»*, désormais en trois ans. Cette formation remplaçant l'ancien BEP *«Service aux personnes»*.

Si le CFA de Champignelles a connu une rentrée mitigée en terme d'effectifs, totalisant une centaine d'apprentis, son avenir, selon Jean-Marie Baillard est bien *«le dossier»* de cette rentrée. Un travail est en cours, afin de proposer différents scénarii de projection de l'établissement à cinq ans, lors du conseil d'administration extraordinaire qui se tiendra le 6 octobre prochain. Rappelons que le CFA a vu ses formations initiales rapatriées sur le site de La Brosse en 2009 et ne conserve plus que des formations d'apprentissage. Une situation accentuant les difficultés à valoriser les structures existantes et qui entraîne un déficit de fonctionnement récurrent, souligne le directeur de l'EPL des Terres de l'Yonne : *«en tant que directeur, je suis aussi gestionnaire et cela va de soi qu'on ne peut maintenir une activité telle qu'elle existe aujourd'hui. Il faut être en capacité des présenter des scénarii pluriels incluant aussi bien des solutions sur site que de rapatriement, ramenant un équilibre financier à très court terme. En tous les cas, la présentation que je ferai avec l'équipe, ici, sera une présentation objective !»*.

DOMINIQUE BERNERD

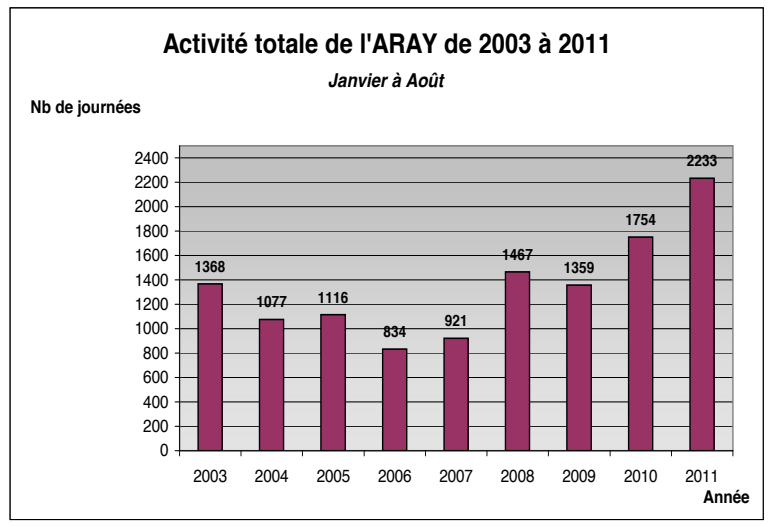


Le nouveau proviseur du lycée la Brosse et directeur de l'EPL des Terres de l'Yonne, Jean-Marie Baillard et son adjointe, Patricia Ganzin. Nous leur souhaitons à tous deux la bienvenue dans le département et pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions

Service de remplacement

Un bon potentiel de développement

A la fin de la saison estivale, le service de remplacement Yonne fait le compte des journées de travail de ses salariés. Le compte est bon et témoigne de l'augmentation régulière de l'activité.



La fin de la période estivale marque toujours un point d'étape pour un service de remplacement. Dans l'Yonne, le service de remplacement a fait ses comptes et cette année encore l'activité est à la hausse. *«Notre activité augmente de façon régulière depuis 2007»* témoigne Anne Antoine, animatrice du service, *«au 31 août, les agents avaient effectué 2 233 journées, contre 1750 à la même époque l'an passé»*. Le principal motif de remplacement reste la maternité et encore plus cette année, avec un quasi doublement des journées qui passent à 780 jours au 31 août 2011, contre 344 pour la même période en 2010. Tous les motifs augmentent et reflètent une plus forte pression de la demande, *«au point»* constate Benoît Mouffron, président du Service de remplace Yonne, *«que l'on ne peut pas toujours répondre favorablement aux demandes»*.

L'originalité de la structure icaunaise c'est d'être constituée d'un seul service qui gère le remplacement pour l'ensemble du département. Un système qui devrait évoluer, selon son président, pour répondre au potentiel de travail réel. *«Depuis deux à trois ans, nous menons une réflexion pour amener la création de groupes locaux, ce qui permettrait de développer l'emploi permanent et d'améliorer notre capacité de réponse à la demande»*. La réflexion avance, mais le manque de visibilité économique des exploitations ne facilite pas la prise de décision. La solution est à portée de main cependant, estime Benoît Mouffron qui évoque la possibilité de rentabiliser un emploi permanent avec une douzaine d'entreprise utilisatrices. Le potentiel de journées de service supplémentaire est bien réel, reste à organiser la réponse avec un nombre de salariés permanents suffisant pour répondre quantitativement et qualitativement à la demande des adhérents utilisateurs du service.

135 exploitations adhèrent au service de remplacement Yonne et au 31 août 110 personnes avaient utilisé le service, *«ce qui montre»* précise Anne Antoine *«que les adhérents utilisent dans une forte proportion le service»*. En revanche, on compte peu d'adhésions à l'assurance en cas de maladie ou d'accident. Six salariés en CDI temps plein, quatre salariés en CDI mais en contrat intermittent et 1,5 CDD à temps partiel constituent les forces vives du service de remplacement Yonne. Des embauches ponctuelles, au mois d'août en particulier, permettent de répondre au fort accroissement de la demande estivale. C'est dans les systèmes laitiers et dans une moindre mesure en viticulture, mais essentiellement pour des congés maternités, que le nombre de journées de remplacement est le plus important.

ANNE-MARIE KLEIN

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Bovins Croissance

Remise des trophées «Sabots»

Tous les ans, la Fédération régionale Bovins Croissance organise la remise des trophées «Sabots» de bronze et d'argent. Cette manifestation, qui a pour objectif de récompenser les meilleurs éleveurs charolais de Bourgogne, s'est déroulée cette année dans l'Yonne, au Gaec «A l'orée des Bois», commune de Champlost.



Une partie des lauréats récompensés, avant la visite de l'élevage du Gaec de l'Orée des Bois.

Créés par la Fédération nationale Bovins Croissance, il y a une dizaine d'années, les trophées «Sabots» récompensent les élevages ayant obtenu les meilleures performances mesurées en ferme. Ils se déclinent en trois couleurs : le premier de chaque département se voyant remettre un «sabot» de bronze, celui arrivé en tête du classement régional, un «sabot» d'argent, avant la finale nationale et la remise du «sabot» d'or décerné chaque année lors du Sommet de l'Élevage de Cournon. Sont également mis à l'honneur, les trois meilleurs éleveurs de chaque département, qui se voient aussi remettre un «sabot» de bronze. Cette année, le trophée régional a été remporté par un élevage nivernais, le Gaec de Fontaine Blanche, qui ira défendre dans quelques jours les couleurs de la région Bourgogne, à Cournon, pour la finale nationale. Particularités de cet élevage : une période de vêlage sur deux mois, un recours 100 % à l'insémination Artificielle et un IVMAT à 109,7.

Des critères sélectifs bien définis

Les critères pris en compte pour le challenge des *«Sabots»* sont issus des résultats du contrôle de performances. Les deux premiers sont d'ordre génétique et traduisent le niveau génétique moyen des femelles reproductrices du troupeau (IVMAT), ainsi que des veaux nés sur la campagne de naissance (ISEVR). Les trois autres critères pris en compte, sont des indicateurs de performance technique : le poids type des veaux à 110 jours, l'intervalle moyen entre deux vêlages (IVV), ainsi que le taux de mortalité avant sevrage. A la note globale obtenue, se rajoute, avant la note définitive, un comparatif de progression sur les quatre années antérieures. Pour concourir, les élevages doivent, en plus d'être adhérents à Bovins Croissance depuis au moins cinq ans, avoir un troupeau connecté (taureaux communs entre élevages) et compter plus de vingt vêlages par an.

La cérémonie de remise des prix effectuée sous l'égide de Jérôme Laviron, de la Caiac, s'est déroulée cette année à Champlost, sur l'exploitation de Sébastien Prevost. Ancien *«Sabot»* de bronze 2009, cet éleveur icaunais s'est distingué cette année encore, terminant second du classement régional.

DOMINIQUE BERNERD

Le classement Bourgogne

1er (Sabot d'argent) : Gaec de Fontaine Blanche (Nièvre)
2ème (bronze 2009) : Gaec à l'Orée des Bois (Yonne)
3ème (argent 2010) : Patrick Mome (Nièvre)
4ème (argent 2008) : EARL de Boudernault (Yonne)
5ème (Sabot de bronze) : Daniele Metrop (Saône et Loire)
6ème (Sabot de bronze) : Gaec Jean Mimeur et Fils (Côte d'Or)
7ème : Elevage Gagnepain Champenois (Saône et Loire)
8ème (Sabot de bronze) : EARL Desplanches (Yonne)
9ème : EARL Charetier (Nièvre)
10ème : Jean-François Loreau

Recensement général agricole (RGA) 2010

Le nouveau visage de l'agriculture bourguignonne

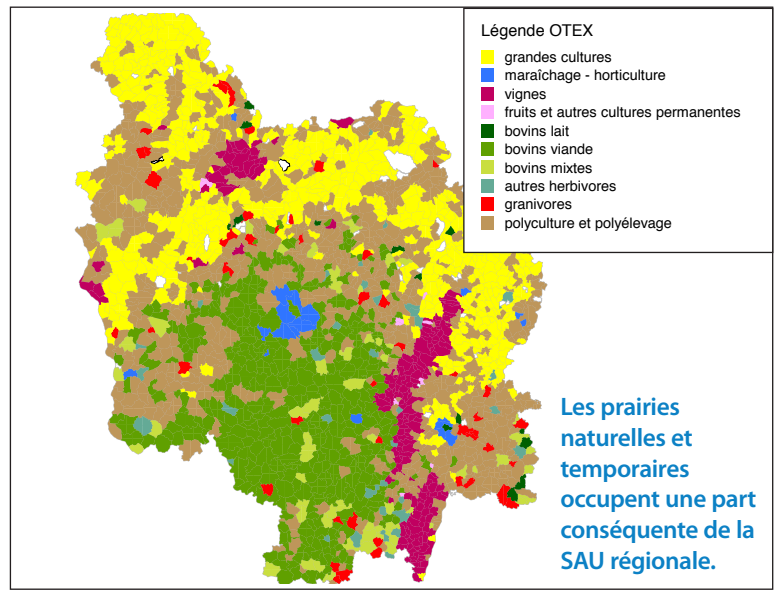
Professionnalisation, spécialisation, territorialité, intégration des technologies de l'information et de la communication… En dix ans, de 2000 à 2010, entre l'ancien et le nouveau recensement, l'agriculture bourguignonne s'est offerte un léger lifting. Ce nouveau visage conserve en grande partie les traits de l'ancien, mais comme rajeuni, raffermi dans ses connaissances comme dans ses choix.

Ce qui ne change pas, c'est le triptyque bovins viande - grandes cultures - viticulture, trois systèmes qui constituent le socle de l'agriculture régionale et fondent son dynamisme. Les évolutions amorcées il y a dix ans s'amplifient avec une tendance à l'agrandissement et à la spécialisation. L'élevage bovins viande reste l'orientation technico-économique dominante, mais les exploitations de grandes cultures résistent bien au mouvement de concentration, puisqu'elles ne diminuent que de 5%. Signe d'une spécialisation croissante, l'association grandes cultures et bovins recule de 22%.

Le nombre d'exploitations agricoles diminue de 23%, mais ces disparitions concernent principalement les plus petites exploitations (-40%) à faible potentiel de production. La baisse est moins significative pour les exploitations dont le potentiel de production est supérieur à 25 000 euros (-15%) et la courbe s'inverse pour les grandes exploitations, dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros. Ces exploitations qui produisent 83% du potentiel régional sont un peu plus nombreuses (+ 1%). En dépit de la baisse du nombre d'exploitations, la SAU reste globalement stable (en légère baisse de 0,7% en dix ans) ce qui est plutôt mieux qu'au plan national (-3%). Les exploitations bourguignonnes sont de plus en plus grandes, entre 2000 et 2010, leur surface moyenne a progressé de 29%, soit un gain de 20 ha. L'exploitation bourguignonne atteint aujourd'hui une moyenne de 87 ha, ce qui est notablement plus que la moyenne française de 55 ha. La région compte ainsi 4 300 exploitations de plus de 150 ha qui exploitent 57% de la SAU.

Côté «actifs», le travail agricole demeure encore essentiellement familial et les exploitants constituent les piliers de la main d'œuvre agricole puisqu'ils fournissent 58% du travail. La profession reste majoritairement masculine, en dépit d'une légère augmentation du nombre d'exploitantes (+2%, soit 21,4% du total «exploitants»). Les conjoints sont plus nombreux à accéder au statut d'exploitant (+ 40%), mais la participation familiale baisse globalement, une baisse qui explique la progression du salariat agricole (+ 6% de salariés hors cadre familial). C'est en viticulture que cette progression est la plus marquée (+15%).

Avec 43 100 actifs recensés, le nombre des exploitants a plutôt moins baissé dans notre région (-18%) qu'en France (-21%) et la productivité a augmenté (2 UTA pour mettre en valeur 100 ha, contre 2,2 en 2000). Les actifs de 2010 sont mieux formés (75% des moins de 40 ans ont un niveau bac) et de plus en plus «branchés» (54% des exploitations ont internet dont 89% en haut débit). La gestion informatique fait aussi une percée, puisque 21% des exploitations bourguignonnes utilisent un logiciel de comptabilité et 26% un logiciel technique (suivi de troupeau, de parcelles, etc.). La proportion des jeunes augmente avec la dimension économique de l'exploitation, mais en 2010, près de la moitié des exploitants ont 50 ans ou plus. En dix ans les exploitations individuelles ont diminué de plus du tiers, mais elles conservent la première place. En revanche, la forme juridique « EARL », progresse fortement, 20% des exploitations sont concernées. Les 1700 Gaec représentent 8% des structures.



Les prairies naturelles et temporaires occupent une part conséquente de la SAU régionale.

Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF Bourgogne qui présentait avec Dominique Degueurce, responsable du service statistique (SRISE), ces premiers résultats du recensement Bourgogne a beaucoup insisté sur l'exhaustivité d'une enquête qui a permis de récolter jusqu'à 700 données par exploitation. Ce qui permet de produire «*une photographie complète et détaillée de l'agriculture*» au moment où cette dernière redevient un enjeu stratégique. «*Ces chiffres sont importants*» a rappelé le DRAAF, car «*ils permettent d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre ces dix dernières années et ils orienteront les choix à venir*».

SOURCE AGRESTE BOURGOGNE

Repères

Le hit parade des productions

Sept exploitations sur dix ont choisi l'une des trois spécialisations : bovins viande, grandes cultures ou viticulture. Ces spécialisations sont très territorialisées.

L'élevage extensif valorise une forte proportion de prairies naturelles et temporaires qui occupent 46% de la SAU régionale, sans changement depuis 2000.

Les céréales représentent 1/3 de la SAU. Les oléagineux progressent de 6%, ils occupent maintenant 12% du territoire exploité.

La superficie en vigne a augmenté de 4% (2% de la SAU). Le cheptel bovin bourguignon perd 1,7% depuis 2000, une diminution due au recul de l'élevage laitier qui a perdu 14% de vaches laitières, tandis que le cheptel allaitant évolue peu (-1 ,4%). Les autres cheptels herbivores (vaches laitières, ovins et caprins) sont en recul : -14% pour les VL et -27% d'exploitations laitières, -26% pour les brebis et -41% d'exploitations ovines , -9% pour les chèvres et -56% pour les exploitations caprines.

En hors sol, l'élevage porcin recule fortement (-25%) tandis que l'élevage avicole se développe (+3% de surface de bâtiments en production). Les élevages de volailles et de porcs sont particulièrement représentés en Saône-et-Loire et dans l'Yonne. Les activités de diversification restent marginales (2500 exploitations concernées, soit 20%) sauf en viticulture (51% des viticulteurs pratiquent la vente directe). La Bourgogne est également la première région de France productrice de sapins de Noël, de moutarde condimentaire, de cassis bourgeon. Elle se situe au deuxième rang pour le cassis fruit.

Journées départementales du bocage bourguignon

Gestion du patrimoine boisé

Valoriser plutôt que replanter

Le bocage est une ressource pour le paillage et le chauffage. A Épiry, le 13 septembre dernier, Hervé Pomponne, chargé d'études à l'Office national de la Forêt (ONF), a délivré des conseils pour en gérer le suivi et la récolte.

«*Depuis plusieurs décennies, les haies n'avaient plus bonne presse. Elles passaient pour des obstacles à la mécanisation des exploitations. Avec la prise de conscience économique des atouts de cette ressource par rapport à d'autres sources d'énergie et environnementale, le bocage revient en grâce*» explique Hervé Pomponne, de l'ONF. De quoi parle-t-on? Le bocage recoupe de multiples réalités: bosquet ou bois, arbre isolé, haies... Il fait aussi figure de cas particulier unique sur chaque exploitation, en fonction des contraintes personnelles (type de production agricole, matériel à disposition), de la disponibilité et des moyens financiers mais aussi des conditions de production (climat, sols, topographie, réglementation locale...) et surtout des caractéristiques du patrimoine boisé (vigueur, forme, âge, diversité...). Selon le chargé de mission ONF, une gestion optimum, c'est un complément de revenu, des bénéfices pour l'exploitation et une action citoyenne qui vise à favoriser la biodiversité. Encore faut-il ne pas faire n'importe quoi.



Hervé Pomponne est chargé de mission à l'ONF. Pour lui, il vaut mieux «préférer la valorisation de la ressource à la plantation».

Productivités variables

«*Exploiter le bois, c'est avoir une réflexion globale sur vingt ans*» dit Hervé Pomponne. Les objectifs, entre un arbre isolé, une haie basse, une haie taillis ou une haie trois strates sont différents, selon que l'on privilégie le bois d'œuvre, le bois énergie/paillage, l'effet brise-vent, la biodiversité ou le paysage. Et les productivités sont variables: en moyenne 1 à 3 mètres cube par arbre élagué tous les 30 ans (chêne) ou tous les 20 ans (frêne), ou encore tous les 15 ans (saule blanc) mais aussi 2m3 par cépée de charme tous les 20 ans, 0,5 à 1 m3 de prunier tous les 20 ans, de 0,4 à 0,8 m3 d'érable champêtre tous les 20 ans... «*Dans la mesure du possible, il vaut mieux toujours préférer la valorisation de ce qui est possible à la plantation*» assure le technicien de l'ONF. Et pour la récolte, il conseille d'éviter de récolter des tiges dont le diamètre est inférieur à 15 cm (optimum entre 20 et 30 cm) et d'éviter des récoltes répétitives et rapprochées sur un même linéaire. Il faut aussi, selon lui, éviter de transformer des bois sciables en bois énergie, de même qu'il convient d'exploiter par cépée entière et d'abattre au raz de terre.

E.C.

Matériel d'entretien du bocage

Une opportunité, une réflexion... sur le long terme

Une démonstration de matériels s'est déroulée à Pouilly-en-Auxois.

Pour Dominique Guyon, vice-président de la Chambre d'agriculture, utiliser des lamiers, broyeurs, déchiqueteurs et autres épareuses peut s'avérer utile dans une exploitation. Le prix relativement élevé des machines ne doit pas être un frein pour les agriculteurs intéressés : «*Seul, il est vrai qu'on ne peut pas y arriver. Il faut se mettre en Cuma ou faire appel à des prestataires de services qui proposent des prix tout à fait corrects*». La Société Boussard environnement, localisée à Précy-sous-Thil, était présente lors de cette journée découverte. Spécialisée dans l'élagage, le broyage et l'abattage d'arbres dans les domaines agricoles et forestiers, la société précylienne possède une activité certaine dans le domaine agricole et ce, malgré «*la tendance des fermes à s'agrandir et donc à s'équiper*» comme le signale Anthony Boussard. Pour Dominique Guyon, le bocage et sa valorisation amènent une véritable réflexion : «*Les éleveurs entretiennent des kilomètres de haies et c'est une charge pour l'exploitation. Plutôt que de broyer et de laisser pourrir le bois sur place, on peut le valoriser en s'en servant comme chauffage ou même comme paillage*». Pour le chauffage, une chaudière adaptée aux plaquettes de bois est obligatoire. «*Cela représente un investissement, mais cela doit être raisonné sur du long terme*» signale Dominique Guyon, «pour une exploitation faisant du lait ou du hors-sol avec des systèmes de chauffage dans les bâtiments, cela peut être très intéressant». Une autre orientation de la valorisation du bocage concerne le paillage. La litière aux plaquettes de bois peut être utilisée en sous-couches de 10 à 20 cm. Le bois blanc est à prendre en priorité comme les aulnes, les saules ou encore les frênes. «*C'est d'autant plus intéressant en période de sécheresse, quand on cherche à économiser de la paille*» commente Dominique Guyon. D'après les exposés, aucun risque d'échardage ou de boiteries ne serait encouru par un tel paillage.

AURÉLIEN GENEST



La Société Boussard environnement, à Précy-sous-Thil, possède trois épareuses qui fonctionnent tous les jours, toute l'année.

▶ En bref

Trois motions de la Chambre régionale d'agriculture

Lors de sa dernière session qui s'est tenue à Nitry le 12 septembre, la Chambre régionale d'agriculture a émis trois motions. Deux d'entre elles concernent les conséquences de la sécheresse et des fortes chaleurs qui ont limité les récoltes de fourrage et pénalisé les rendements culturaux dans certaines zones.

Considérant les pertes fourragères et «*la faible enveloppe financière*» dédiée au dispositif des calamités agricoles, considérant également «*les modalités d'éligibilité des dossiers…et notamment l'obligation de pertes supérieures ou égales à 13% du chiffre d'affaires qui pénalise les systèmes de polyculture élevage*»,

la Chambre d'agriculture :

- «*Exige l'abondement financier par l'État du dispositif des calamités agricoles pour permettre le paiement des indemnités calculées (…)*»,
- «*Exige l'accès des agriculteurs sinistrés au dispositif de dégrèvement de taxe sur le foncier non bâti (…)*»
- «*Demande qu'une réflexion nationale puis européenne intervienne afin de modifier les règles d'éligibilité et d'accès au dispositif des calamités agricoles pour que la prise en compte des produits «hors cultures fourragères» n'intervienne plus dans le calcul des indemnisations*».

Concernant l'assurance récolte, le communiqué de la Chambre régionale d'agriculture relève que le dispositif d'Assurance récolte actuel «*ne prend pas en compte certaines cultures pratiquées en Bourgogne*» et que «*la survenance de sinistres successifs déclarés pénalise grandement le montant des indemnités calculées et rend de moins en moins pertinente la couverture des risques par le dispositif d'Assurance récolte*». La Chambre régionale d'agriculture demande donc :

- «*Qu'une réflexion nationale intervienne pour remettre à plat le dispositif d'Assurance récolte, dans un objectif de réelle prise en compte des risques subis par l'activité agricole*».

La troisième motion émise le 12 septembre concerne le tracé de la future LGV «Cœur de France Paris-Lyon». La Chambre d'agriculture se prononce «*pour le soutien au «Scénario Est*» (…) qui est le «*seul tracé traversant le département de la Nièvre et s'y arrêtant (notamment à Nevers)*» qui permettra «*de désenclaver cette partie Ouest de la Bourgogne*».

▶ Zoom sur…

Bocage et paysage

Des aides financées par la région

La région Bourgogne offre une possibilité d'aides au financement de replantation ou de restauration de haies bocagères, dans le cadre de son appel à projet «Bocage et paysage».

Le Conseil régional de Bourgogne encourage et soutient chaque année des initiatives de plantation et de restauration de haies bocagères. Depuis 2005, huit appels à projets ont ainsi été retenus, totalisant 314 km de haies champêtres et plus de 16 ha de bosquets. Les actions définies dans le dispositif mis en place sont multiples : études préalables, travaux de plantation ou de restauration, travaux d'entretien des nouvelles plantations pendant trois ans… Les collectivités et leurs groupements pouvant même voir financer une partie de l'acquisition de matériel d'entretien (type lamier). Agriculteurs, coopératives ou sociétés agricoles, Cuma, mais également, simples particuliers, syndicats intercommunaux, lycées agricoles, etc., tout porteur de projet est potentiellement éligible.

Les critères de sélection

Des critères de sélection sont toutefois à respecter : pas de plantations en zones urbanisées, minimum de 300 mètres linéaires de plantation (cumul possible), surface de plantation par unité de bosquet comprise entre 100 et 1 000 m² au maximum et, le cas échéant, accord écrit du propriétaire. A noter : pas de longueur minimale de plantation pour les lycées porteurs d'un projet pédagogique, ainsi que pour les appels à projets spécifiques, type «*vergers conservatoires*».

Concernant le choix des plants, l'utilisation d'essences locales, non ornementales et adaptées au territoire est impérative, avec un minimum de six espèces mellifères. Les résineux n'étant pas éligibles au dispositif d'aides. Parmi les autres obligations : utilisation de jeunes plants de 4 ans maximum, espacement entre les plants de 1,20 m au plus (densité de 6 900 plants/ha). L'apport d'amendements (terreau, engrais), l'arrosage, ainsi que l'usage de désherbants chimiques sont interdits.

Le financement

Parmi les travaux financés dans le cadre d'une plantation : la préparation du sol, l'achat des plants, le paillage (si biodégradable 100%). Ainsi que les travaux d'entretien dans les trois années qui suivent l'implantation d'une haie.

Les taux de financement (pour l'appel à projets 2011) sont les suivants :

- 80 % de l'étude préalable (plafonnée à 7500 € pour un projet collectif et 1 500 € pour un projet individuel)
- 60 % des travaux de plantation de haies, d'arbres alignés ou de bosquets

Taux bonifié à 80 % si projet mené dans un cadre collectif, ou de contrat de rivière ou SAGE, ou de démarche Trame Verte et Bleue. Ainsi que tout projet de plus de 1000 m linéaires ou confié à un chantier de réinsertion

- 50 % des travaux d'entretien (pendant les trois années qui suivent la plantation)
- 30 % si acquisition de matériel collectif d'entretien, plafonné à 4 500 €

Pour tout renseignement : Didier Dalançon au 03 80 44 40 60 ou Marie Thomas au 03 80 44 35 05 (Direction de l'environnement et du développement durable au Conseil régional de Bourgogne

Liste des correspondants locaux du réseau «*Bocage de Bourgogne*» sur : www. alterre-bourgogne.fr

DB

Abattoir d'Autun

Partenariat avec SVA Jean Rozé

On en parlait depuis plusieurs mois, cette fois, un partenariat vient bel et bien d'être signé entre la SICA gestionnaire de l'abattoir d'Autun et le groupe SVA Jean Rozé. L'évènement a eu lieu le 25 août dernier au siège de la société à Vitré. La semaine suivante, les premières bêtes issues de ce nouveau partenariat étaient abattues à Autun.



La délégation Saône-et-Loirienne dont faisaient également partie, Bernard Joly, André Beaucarnot, Franck Boulanger, responsable Intermarché Autun et Pascal Plazanet, directeur de l'Abattoir, ont découvert les installations de SVA Jean Rozé.

Cette première est une sacrée bouffée d'oxygène pour l'abattoir communautaire de l'Autunois-Morvan, mais c'est aussi le signe de profondes évolutions dans la filière viande bovine. L'origine de cette signature remonte à l'année dernière. Depuis plusieurs années, les responsables de l'abattoir d'Autun étaient à la recherche de solutions pour pérenniser l'outil local. En 2010, à la suite d'un audit commandité par la communauté de communes de l'Autunois (CCA) propriétaire des lieux, l'ensemble des acteurs de la filière et les usagers de l'abattoir rejetaient le scénario de la fermeture, réaffirmant par là même leur volonté du maintien de cet équipement à Autun.

Dès lors, les premiers contacts ont été pris avec SVA Jean Rozé. Une mise en relation qui doit beaucoup à Bernard Joly, administrateur à la Sica de l'abattoir d'Autun, à l'époque très impliqué dans l'interprofession et à Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne. Interbev étant justement présidée au plan national, par le patron de SVA Dominique Langlois. La tenue à Autun du congrès de la FNB en février dernier n'a fait qu'accélérer les discussions entre les deux parties.

Un accélarateur : les coûts de transport

Qu'un industriel de la taille de SVA (lire encadré) montre de l'intérêt pour un abattoir communautaire tel qu'Autun peut paraître improbable. D'autant que ce géant de l'abattage et de la transformation a jusqu'ici toujours maintenu sa production très centralisée autour de Vitré. Mais le contexte économique a changé. La distance géographique séparant les abattoirs de SVA des grands bassins de production allaitants commence à peser. L'accroissement des coûts de transport change la donne et les contraintes qui pèsent de plus en plus sur le transport d'animaux vivants confortent dans ce sens. La viande en question transitera toujours par la Bretagne pour la découpe et la transformation, mais là où l'on peut loger une trentaine de bêtes vivantes dans un camion, il tient cent carcasses froides ! Et puis, cette part d'abattage délocalisé évite à SVA de devoir agrandir encore des installations déjà énormes.

Un pied dans un grand bassin de production

Bernard Joly, l'industriel vitréen voit plus loin : *«nous sommes dans un contexte mondial où les marchés des matières premières agricoles sont en train de se tendre. Les pays émergeants qui exportaient beaucoup (Brésil, Argentine) consomment de plus en plus de viande alors que les cultures à biocarburant y gagnent du terrain. D'autre pays comme la Turquie, l'Algérie, la Tunisie et même la Malaisie, sont devenus demandeurs de viande bovine. Dans ce contexte où l'on risque de manquer de marchandise, l'approvisionnement devient un élément stratégique. En signant ce partenariat avec Autun, SVA se montre visionnaire en mettant un pied là où il y a de la production»*.

Un bol d'air frais pour Autun

Pour l'abattoir d'Autun, cette signature est une véritable aubaine et elle est porteuse d'espoir. Le contrat consiste en une prestation d'abattage portant sur environ 25 bovins par semaine. Un chiffre qui sur l'année devrait faire bondir le volume d'activité de l'abattoir de + 30% (+ 600 tonnes). Et ce premier volume ne devrait être qu'un test avec la probabilité de le voir se développer au fil des années.

Pour la CCA propriétaire du site et la Sica gestionnaire de l'outil, ce partenariat est avant tout une reconnaissance du professionnalisme et du sérieux de l'abattoir d'Autun. Ce bol d'air frais va faciliter la réalisation d'un vaste programme de rénovation et de modernisation des équipements. Environ 784 000 € devraient être investis dans l'outil entre 2012 et 2015. Un effort conséquent de la part de la collectivité, d'autant que sur les dix années passées, en moyenne, environ 150 000 €/an ont déjà été consacrés au maintien de cet outil de proximité. Mais pour les élus communautaires, il s'agit là de créer de nouveaux débouchés pour les éleveurs locaux. Ils y voient aussi *«la mise en place progressive et la structuration d'une filière courte»*.

Un plus pour l'engraissement local

Le développement d'une tuerie locale pourrait favoriser l'essor d'un engraissement local. Il ne serait pas exclu que SVA s'implique directement auprès des éleveurs dans une forme *«d'aide à l'engraissement»*, associant aussi un fabriquant d'aliment…
Une contractualisation en somme. A travers les filières courtes, l'abattoir d'Autun cible aussi toutes les démarches locales, à commencer par l'AOC Bœuf de Charolles pour lequel Autun est agréé, mais aussi les viandes issues du Parc naturel régional du Morvan ou encore toutes les tueries, découpes et ventes privées… Bref, en ayant réussi à attirer le géant SVA dans l'Autunois, les responsables et les élus du petit abattoir communautaire ont réussi un coup de maître.
Reste maintenant à relever le défi de répondre à un donneur d'ordre de calibre industriel. Il faut aussi être à la hauteur des investissements que la collectivité (CCA) s'apprête à accomplir. La balle est dans le camp des éleveurs de la région qui sont appelés à se mobiliser autour de leur outil d'abattage de proximité.

MARC LABILLE

André Beaucarnot : Un appel aux éleveurs pour l'approvisionnement

C'est la société Beaucarnot Bétail de Saint-Symphorien-de-Marmagne qui a été choisie pour assurer l'approvisionnement en animaux dans le cadre du partenariat entre Autun et SVA Jean Rozé. Une tâche particulièrement délicate tant les exigences (volume, catégorie) d'un abatteur industriel sont grandes. Si pendant un temps, il avait été envisagé de se passer « d'opérateur intermédiaire », les donneurs d'ordre ont finalement convenu qu'il valait mieux faire appel au savoir-faire d'un opérateur local reconnu. Malgré son expérience, André Beaucarnot ne cache pas que l'approvisionnement de ce marché n'est pas chose aisée en ce moment. « *On est en période de sous-production, du fait que la sécheresse a eu tendance à anticiper les ventes. En plus, SVA demande pour l'instant des animaux de très moyenne gamme ; une catégorie rare dans l'Autunois-Morvan. A l'achat, une vache sur cinq seulement correspond à ce que recherche SVA ! Il nous faut donc un potentiel de 150 vaches pour obtenir les 30 bêtes de la semaine ! C'est un très gros volume* », confie le négociant. Autant dire que les éleveurs de l'Autunois et des départements limitrophes sont vivement appelés à se mobiliser pour approvisionner ce débouché. Pour l'heure, André Beaucarnot a même du se rabattre sur quelques laitières pour répondre à la demande, mais à terme, il ne faut pas perdre de vue que le marché risque d'aller vers du plus qualitatif. En attendant, bien que de qualité moyenne, les bêtes en question seraient mieux payées que le cours moyen en ferme.

▶ Zoom sur...

SVA Jean Rozé : Un poids lourd de la viande bovine

La société vitréenne d'abattage a vu le jour en 1955 sous l'impulsion de Jean et Louis Rozé. Ses activités couvrent l'achat de bétail, l'abattage et le travail des viandes. C'est 1991 que la société bretonne est devenue partenaire du groupement les Mousquetaires. Elle approvisionne aujourd'hui la quasi-totalité des magasins Intermarché, Ecomarché et Netto du territoire. Ce débouché absorbe environ la moitié de la production de SVA, le reste partant essentiellement à l'export.
La SVA Jean Rozé dispose aujourd'hui de quatre sites d'abattage et de transformation, de quatre usines de produits élaborés et de douze bases logistiques. SVA et ses filiales emploient 3 440 salariés. Son chiffre d'affaires est de 1,1 milliard d'euros. En 2010, la société a abattu plus de 230 000 tonnes de viande.

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49
Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Opération de communication de la FDSEA 58

Un bon cru pour l'opération «Fermes Ouvertes»

Pour la 19ème année consécutive, la FDSEA, en lien avec l'inspection académique, a proposé aux écoles maternelles et primaires du département d'investir les exploitations agricoles à la découverte de l'agriculture Nivernaise.



Près de 600 élèves de la Nièvre ont pu découvrir les réalités de l'agriculture.

2011 aura été un bon cru pour la FDSEA de la Nièvre qui en 2012 fêtera aux côtés de ses partenaires professionnels (Chambre d'agriculture et Crédit agricole) et institutionnels (Inspection académique de la Nièvre), les 20 ans de l'opération dans le département. Mais avant d'attaquer les préparatifs de cet évènement majeur pour la communication professionnelle auprès du grand public, un bilan de l'opération 2011 s'impose.

33 exploitations vis,itées en 2011

Conduite au cours du premier semestre de l'année, la cuvée 2011 aura permis à 33 écoles de prendre part à des visites d'exploitations agricoles du réseau FDSEA sur de tout le département. C'est ainsi qu'à titre gracieux, producteurs de grandes cultures, viticulteurs, éleveurs bovins, ovins, laitiers, porcins, caprins mais également producteurs de sapins de Noël auront ouvert leurs portes à près de 600 élèves qui auront pu découvrir les exploitations ainsi que les pratiques des agriculteurs, avec une opération ayant cette année mis l'accent sur l'environnement à la ferme.

La pédagogie au centre de l'initiative

Comme chaque année, des documents pédagogiques ont été remis à l'ensemble des enseignants et élèves afin de les guider dans leur découverte des exploitations et de l'agriculture départementale. Sur la base du *«livre du maître»* et du *«livret de l'élève»*, conçu par la FNSEA, les classes ont ainsi pu, au-delà de leurs visites, découvrir les rôles stratégiques assumés au quotidien par les agriculteurs, de l'aménagement du territoire à la production alimentaire, en passant par l'entretien et la sauvegarde de la biodiversité et de l'activité économique en milieu rural. Dans une société où la déviance et la désinformation fait désormais office de pain quotidien pour les jeunes consommateurs que sont les publics scolaires, la FDSEA et le réseau syndical concourent chaque année par le biais de l'opération fermes ouvertes à contrecarrer les contres vérités lancées à la pelle sur les agriculteurs et leurs pratiques. Une véritable nécessité que la FDSEA entend faire perdurer.

S.L – FDSEA 58

FDSEA de l'Yonne

Les couverts mellifères: un indispensable pour les abeilles

Si vous avez déjà croisé des abeilles butineuses se donnant rendez-vous sur des parcelles fleuries de lupin ou de phacélie pendant l'été, c'est normal, vous êtes dans l'Yonne. Depuis 2006, la FDSEA de l'Yonne avec le soutien financier du Conseil général a initié la mise en place de cultures de plantes mellifères et polliniques pour répondre aux besoins alimentaires des abeilles en pollen et en nectar. Cette action est menée en collaboration avec l'Adab (Association pour le développement de l'apiculture en bourgogne).

Une étude nationale a démontré que sur des territoires similaires en termes d'environnement et de ressources polliniques, mais dépourvus de jachères apicoles, la production de miel pouvait être inférieure jusqu'à 35 %. Pour les apiculteurs qui bénéficient de ces jachères apicoles, la plantation de fleurs sur seulement 0,5 % de la surface contribue pour 68 % à la qualité du bol alimentaire des abeilles. Ces parcelles fleurissent justement au début de l'été, période où la flore s'appauvrit, ce qui entraîne des difficultés pour les essaims d'abeilles à se nourrir. S'il est évident que les apiculteurs y trouvent un intérêt, les agriculteurs qui implantent ce type de couverts ne sont pas laissés en reste. Ces plantes permettent d'améliorer les terres car elles apportent naturellement de l'azote et structurent les sols. Les cultures avoisinantes proches de ces couverts mellifères bénéficient de l'action pollinisatrice des abeilles et des autres insectes pollinisateurs.

Le sainfoin, les trèfles (blanc, incarnat, de perse, d'Alexandrie ou hybride), le mélilot, la minette, la phacélie, la luzerne (surfaces hors jachère) et le lotier corniculé répondent aux attentes des apiculteurs et des agriculteurs. Il ne s'agit pas d'une liste à la Prévert mais toutes ces espèces ont le mérite de répondre à la réglementation dans le cadre de la PAC. Elles peuvent d'ailleurs être implantées pures ou en mélange. Afin d'optimiser l'efficacité de ces couverts, l'idéal est d'implanter au minimum deux hectares autour du rucher, à un ou plusieurs agriculteurs.

Si vous êtes intéressés pour installer ces espaces nourriciers pour les abeilles et les pollinisateurs contactez la FDSEA de l'Yonne. Agriculteurs, acteurs de la biodiversité, devenez le autrement, adhérez aux couverts mellifères !

Sandrine Vatinelle,
animatrice FDSEA de l'Yonne



Communiqué

FRSEA Les engagements doivent être respectés

Les responsables agricoles de la FRSEA tirent un bilan très positif de la mobilisation professionnelle Bourguignonne sur les opérations paille mais des craintes se font jour sur les montants de certaines mesures financières annoncées par le Chef de l'Etat.

Compte tenu du manque de trésorerie qui frappe les exploitations, les membres de la FRSEA de Bourgogne demandent que :

- les 30% d'acompte des aides du fonds de calamité soient versée dans leur totalité et très rapidement,

- la procédure d'exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) soit clarifiée et mise en œuvre par l'administration dans les meilleurs délais.

Fonds de Calamité Agricole

Selon des membres du conseil, les investissements supplémentaires en fourrage et aliments pour le bétail, rendus nécessaires par la sécheresse, oscilleront cette année entre 20 000 euros et 50 000 euros par exploitation dans les zones les plus pénalisées.

«L'acompte de l'acompte que vient de verser l'administration de certains départements dans les exploitations d'élevage représente 'peanuts' pour celui qui doit faire face à l'achat de plusieurs camions de paille et d'aliments pour compenser les pertes et le manque de stock fourrager résultant de la sécheresse. Ceci est d'ailleurs vécu comme une provocation pour la plupart des éleveurs dont la colère légitime ne peut que monter» **déclarait un responsable agricole des zones d'élevage.**

L'acompte de 30% du montant des dommages, initialement prévu, doit être honoré par les Pouvoir Publics et au plus vite.

Exonération de la Taxe sur le Foncier Non Bâti

Inquiète du retard pris dans l'arbitrage interministériel, la FRSEA demande aux Pouvoirs Publics d'agir au plus vite pour que le dégrèvement annoncé à grands renforts médiatiques par le Président de la République et le ministre de l'Agriculture soit mis en œuvre dans les meilleurs délais dans les départements de Bourgogne.



Témoignage

Mes parcelles, un outil internet pour piloter mon exploitation

Mes parcelles est un outil simple d'utilisation qui vous permet de gérer votre exploitation et de remplir vos obligations réglementaires.

Hervé Leguy, polyculteur éleveur dans l'Auxois, travaille avec *«Mes p@rcelles»* depuis 2007. Il témoigne.

Pourquoi avez vous choisi «Mes p@rcelles»
Parce que j'avais déjà un outil distribué par la Chambre d'Agriculture (NDLR. Bovitel) et que j'en étais content. Et aussi, parce que le coût me paraissait intéressant.

En quoi l'outil répond-t-il à vos besoins ?
«Mes p@rcelles» me permet de passer beaucoup moins de temps sur les enregistrements réglementaires : le plan de fumure prévisionnel et le cahier d'épandage pour la directive nitrates et le registre phytosanitaire pour la conditionnalité…. Aussi, ce qui est bien, c'est que l'outil a beaucoup évolué depuis son lancement, bon… il y a encore des points qui peuvent se perfectionner, mais c'est déjà «nickel».

Avez vous rencontré des problèmes d'utilisation ?
Non. Il m'est déjà arrivé d'oublier certaines manipulations depuis la formation initiale… mais je me réfère toujours au mode d'emploi. Il est bien fait et du coup je n'ai pas de problème.
Et puis, sinon, chaque année, la Chambre d'agriculture organise une rencontre des utilisateurs. On peut y exprimer nos remarques et difficultés, qui sont prises en compte pour de futurs développements.

Pour tout renseignement sur « Mes p@rcelles », vos contacts :
Cathie Cuisin
Tel : 03 80 28 81 27
Damien Ronget
Tel : 03 80 91 06 76

▶ Pratique

Pour vous abonner, rien de plus facile

La prestation «Mes p@rcelles» comprend :
- l'accès à l'outil «Mes p@rcelles» (cartographie de l'exploitation, gestion de la fertilisation, traçabilité, vérifications réglementaires des enregistrements, calculs de marge brute et semi nette, gestion des stocks)
- l'assistance, la maintenance, le suivi et les évolutions de l'outil
- la notice d'utilisation.

▶ Pratique

Venez découvrir *«Mes p@rcelles»* lors d'une réunion de démonstration

Dijon – A la Chambre d'agriculture – 11, rue Henri Becquerel
Lundi 26 septembre 2011, de 10h à 12h
Mardi 4 octobre 2011, de 10h à 12h
Châtillon sur Seine - A la Chambre d'Agriculture - 40bis, avenue de la Gare
Mardi 27 septembre 2011, de 10h à 12h
Pouilly en Auxois – Pôle élevage – Route d'Arnay
Lundi 3 octobre 2011, de 10h à 12h



Arvalis - Institut du végétal

Bien implanter les céréales d'hiver

Le calcul de la date optimale d'implantation a pour but de minimiser les risques climatiques liés au développement des céréales d'hiver. Il faut ainsi prendre en compte les caractéristiques physiologiques pour choisir la bonne période de semis mais également des types de sols pour déterminer les doses de semis optimales. Voici quelques recommandations proposées par Arvalis – Institut du végétal pour les régions de Bourgogne et de Franche Comté.

Il faut raisonner la date de semis de façon relativement précise car cela influence le bon développement des céréales face à des risques climatiques. En effet, semer trop tôt les variétés précoces, qui sont majoritaires actuellement, c'est s'exposer à des risques de gel d'épi au stade épi 1cm. Cela engendre également d'autres effets, tel que la gestion d'un salissement en mauvaises herbes plus important et des attaques de pucerons et cicadelles. A l'inverse, si les chantiers de semis sont perturbés par la pluviométrie, la variété semée tardivement s'expose au risque d'échaudage de fin de cycle, et cela d'autant plus qu'elle est tardive. De ce fait, choisir des variétés de précocités différentes permet d'étaler les risques climatiques d'une part mais aussi d'étaler les périodes de travaux d'autre part.

Le tableau 1 récapitule les périodes optimales de semis pour les principales variétés de blé tendre d'hiver.

Du côté des escourgeons et orges d'hiver, on veillera à ne pas semer Esterel, Arturio et Champie avant le 10 octobre. Passerel, Cartel, Cervoise, Touareg, Azurel, Gigga, Abondance et les hybrides Hobbit et Tatoo pourront être implantés à partir du 5 octobre tandis que Vanessa, Pompadour et Campanile pourront l'être à partir du 1er octobre. De manière optimale, les semis d'orges devront être fini avant le 20 octobre. Parmi les triticales, il faudra attendre le 10 octobre pour implanter Tribeca et Collegial. Par contre, Kortego sera semé à partir du 1er octobre et Triskell, Orval, Constant et Rotego à partir du 5 octobre.

La densité de semis dépend essentiellement, du type de sol, de la date de semis, et des conditions de semis, plus que de la variété. Ainsi, plus le semis est tardif et plus les conditions de sol sont médiocres, plus la densité de semis sera revue à la hausse. A l'inverse, semer trop dense en semis précoce augmente le risque de verse et peu parfois conduire à un excès de tiges au printemps si le climat est favorable pendant l'automne et l'hiver.

La densité de grains/m² à implanter en blé tendre d'hiver en fonction des dates de semis et des conditions de sols est présentée dans le tableau 2. Pour les autres espèces que le blé, on retiendra les règles de décisions suivantes : en escourgeons, les densités de semis sont identiques à celle des blés. Par contre, pour les orges d'hiver à 2 rangs les densités doivent être augmentées de 15%. A l'inverse, la densité de semis conseillée en triticale est inférieure de 15% à celle du blé.

Une fois l'objectif de grains/m² déterminé, il reste alors à convertir la dose à semer en kg/ha en tenant compte du poids de mille grains, variable entre les variétés et entre année. La dose en kg/ha est égale au poids de mille grains multiplié par le nombre de grains/m² et divisée par la faculté germinative. Les mesures au laboratoire de faculté germinative donnent régulièrement des valeurs de l'ordre de 95%. Néanmoins, au champ, on retiendra par sécurité une valeur de l'ordre 90%, ou mieux la valeur exacte, si celle-ci est indiquée sur le sac de semences. Ainsi, par exemple, on sèmera 133 kg/ha, pour implanter 300 grains/m² d'une variété ayant un PMG de 40g, ou encore 195 kg/ha pour implanter 350 grains/m² d'une variété à PMG de 50g.

La profondeur de semis idéale pour du blé (et les autres céréales d'hiver) se situe entre 2 et 3. S'écarter de cette profondeur de semis peut induire des pertes à la levée ou une moindre vigueur des plantules.

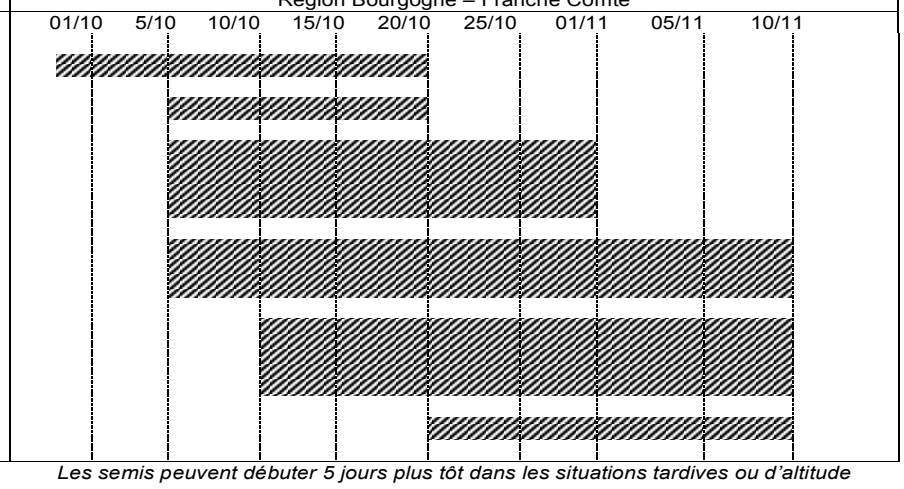
Enfin, rappelons que pour commencer du bon pied le programme de désherbage à venir, il est indispensable de semer sur un sol indemne de mauvaises herbes. Par ailleurs, il est maintenant avéré qu'attendre le 10, 15 octobre pour semer a pour effet de limiter significativement la levée des graminées adventices sans pour autant affecter le rendement final.

LUC PELCE – MATTHIEU KILLMAYER
ARVALIS – INSTITUT DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE – FRANCHE COMTÉ

▶ Repères

Calculer votre densité de semis en quelques minutes sur www.arvalisinstitutduvegetal.fr : en indiquant votre département et une fois renseignés le type de sol, la date de semis, l'état du lit de semences et le PMG de votre variété, un outil en ligne gratuit de calcul de la densité de semis vous propose le résultat exprimé en grains/m² et en kg/ha de semences. La densité conseillée tient compte d'un taux probable de pertes de plantes pendant l'hiver adapté à chaque situation.

Tableau 1 — **Plages de dates de semis optimales pour les principales variétés de blé**
Région Bourgogne – Franche Comté



Les semis peuvent débuter 5 jours plus tôt dans les situations tardives ou d'altitude

Tableau 2 : Densité de grains/m² à implanter en blés tendre d'hiver
en fonction des dates de semis et des conditions de sols

	semis avant le 5/10	Semis du 5 au 20/10	semis après le 20/10
Bonnes conditions	220 - 240 grains/m²	250 – 320 grains/m²	330 – 370 grains/m²
Sol humide ou peu caillouteux	290 – 330 grains/m²	340 – 380 grains/m²	370 – 430 grains/m²
Sol très humide ou très caillouteux	320 – 360 grains/m²	370 – 410 grains/m²	420 – 460 grains/m²

Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune

Qualité et quantité au rendez-vous

Les vendanges n'étaient encore pas terminées en début de semaine dans le canton de Nolay. C'était notamment le cas lundi à l'EARL La Grange Beaupierre à Baubigny, qui produit des Hautes-Côte de Beaune rouge et blanc et du Crémant.



A Baubigny, les vendangeurs étaient encore en action lundi.

Un total non négligeable de 20 hectares à vendanger et une récolte plus tardive que sur la côte de Beaune, située à 15 kilomètres de là : les vendanges de l'EARL La Grange Beaupierre, à Baubigny, n'étaient pas encore terminées en début de semaine. *«Nous avons commencé le 5 septembre. Il n'y en a plus que pour quelques heures, normalement, c'est terminé ce soir»* commentait lundi Dominique Laforêt, qui exploite également 120 hectares de céréales. Quel bilan pour ces vendanges ? *«Bon en qualité et correct en quantité»* confie le viticulteur, *«contrairement à d'autres secteurs, nous n'avons pas de pourriture. Ici, ce n'était pas mûr quand il a plu et les raisins sont restés sains»*. Comme le rappelle Dominique Laforêt, des quotas doivent être respectés et la production ne dépassera pas 58 hectolitres/ha en rouge et 60 hl/ha en blanc comme chaque année.

Autre satisfaction de ce millésime: il n'y a eu aucune maladie détectée grâce à un printemps sec. *«Oui, si toutes les années étaient comme celle-ci, ce serait vraiment bien, d'autant que la qualité va être au rendez-vous»* commente Dominique Laforêt. Ici, 80% des vendanges sont réalisées par une machine appartenant à la Cuma du Sud des Hautes-Côtes (représentée par sept viticulteurs). Le reste est fait à la main (la réglementation l'impose pour les crémants). Tous les ans, l'EARL La grange Beaupierre livre ses raisins à la cave des Hautes-Côtes, localisée à Beaune, qui assure la vinification et la commercialisation. En ce qui concerne le commerce, Dominique Laforêt signale un léger rebond du marché anglais, qui avait fléchi depuis la crise de 2008.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur... Les vignes hautes

«C'est une particularité du canton, ici, c'est une tradition, les vignes sont majoritairement hautes» signale Dominique Laforêt. Le viticulteur voit beaucoup d'avantages en cette particularité des hautes-côtes de Beaune : les vignes sont moins sensibles au gel (la hauteur du cep fait que les bourgeons, plus loin du sol, y sont moins sensibles), et l'importante largeur des inter-rangs (environ 3 mètres) permet l'utilisation d'un matériel non spécifique à la vigne (tracteurs agricoles et même quads puisque le viticulteur possède une société «aventure quad»).
Une brève recherche documentaire nous informe d'autres avantages techniques : les vignes hautes assurent une meilleure résistance aux variations climatiques brutales (les réserves en amidon sont plus importantes et permettent d'alimenter des parties précises de la plante en cas de besoin urgent : gelée, grêle, période froide lors de la floraison ou de la maturation…), il y a un meilleur état sanitaire des grappes et du feuillage (les grappes, loin du sol, sont mieux ventilées et sont à l'abri de l'humidité), et une meilleure résistance à la sécheresse (l'herbe des inter-rangs créée une concurrence à la pousse de la vigne et favorise la plongée des racines de la vigne, diminuant ainsi sa sensibilité à la sécheresse). La lutte contre l'érosion et l'amélioration des conditions du travail manuel (avec la hauteur plus importante du fil de taille qui diminue la pénibilité du travail) sont également citées comme des avantages.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1132
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Production de miel

«*Éleveur-naisseur*» d'abeilles : la face cachée de l'apiculteur

Depuis une dizaine d'années, les conditions d'exercice de l'apiculture et les pratiques apicoles ont beaucoup évolué. Problèmes sanitaires, baisse de productivité de ruches, surmortalité des abeilles, la production se complexifie. Le maintien de la productivité des ruches passe désormais par des compétences techniques accrues. L'apiculteur se doit d'être un éleveur attentif et accompli.



Christine Busson, apicultrice «*transhumante*», transporte ses colonies au gré des floraisons saisonnières. Elle transforme et vend toute la production de ses 200 ruches exclusivement en vente directe.

Quand on écoute Christine Busson, apicultrice professionnelle depuis 26 ans, on se rend très vite compte que pour produire du miel aujourd'hui et en vivre, rien ne doit être laissé au hasard. Entre hier et aujourd'hui, la différence est de taille *«les récoltes ont beaucoup diminué ces dix dernières années, sous l'effet notamment de l'évolution des variétés, pour les colzas comme pour les tournesols, la source nectarifère est moins abondante»* témoigne cette apicultrice très engagée dans les instances professionnelles, à l'ADAB* comme à la commission apiculture de la FNSEA.

Une transhumance indispensable

Christine Busson parle d'expérience, installée près de Fouchères, dans l'Yonne, elle constate que dans ce secteur en particulier, le miel de colza se fait rare et le tournesol lui emboîte le pas, au point que cette année elle n'a pas cherché à mettre ses ruches dans les tournesols, *«ce n'est heureusement pas pareil partout»* tempère-t-elle. En 2011, le printemps bien ensoleillé a favorisé la production, mais à partir du mois de juillet la nourriture devient plus difficile à trouver. Dans ce contexte, les couverts mellifères arrivent à point nommé pour nourrir les abeilles. Christine Buisson est très satisfaite de ces implantations réalisées avec le concours des producteurs céréaliers. Dans l'Yonne, la profession agricole a implanté 70 hectares de ces couverts mellifères qui ne servent pas seulement à faire joli dans la campagne, mais nourrissent bel et bien des abeilles toujours en quête de nourriture. *«Il en faudrait dix fois plus…»*, constate cependant l'apicultrice qui, comme beaucoup d'autres professionnels pratique *«la transhumance»*.

Les ruches voyagent souvent et de nuit, pour éviter le stress. Celles de Christine Busson vont même jusque dans l'Oise pour produire du miel de tilleul. L'ONF attribue aussi des parcelles de butinage aux apiculteurs et, de saison en saison, la transhumance s'organise à la recherche des sources de nourriture les plus intéressantes.

Un élevage à part entière

Si les couverts mellifères et la transhumance permettent de soutenir la production de miel, la technicité est tout aussi indispensable au maintien du bon état sanitaire des ruches. *«La récolte en dépend»*, explique Christine Busson qui relève *«une grande évolution dans le travail de la ruche depuis quinze ans. L'apiculture exige aujourd'hui un grand niveau de technicité, car un apiculteur professionnel doit aussi être un éleveur de reines»*. Entre l'infiniment petit du monde des abeilles et l'infiniment grand de l'élevage bovin il n'y a que quelques centaines de kilos de différence… Pour le reste on raisonne aussi *«souches»*, *«lignées»*, *«cheptel»*, *«reproduction»*, *«insémination»*… Un vocabulaire d'éleveurs à part entière, même si les éleveurs d'abeilles interviennent et travaillent dans une autre dimension.

Une reine qui vit cinq ans, peut décliner dès l'âge de trois ans, l'apiculteur a donc intérêt à suivre ses ruches de près pour en maintenir la productivité et repérer les colonies les plus dynamiques. C'est dans celles-ci qu'il prélèvera les larves des futures reines qui seront sélectionnées et élevées à l'écart dans des ruches *«orphelines»*. Autant de gestes très techniques dont la productivité des ruches dépend. Car les colonies d'abeilles doivent être prêtes et réactives dès le début de la floraison. *«Pour faire du miel on a tout avantage à disposer d'un cheptel homogène»* insiste Christine Busson, *«les jeunes reines apportent plus de dynamisme aux colonies qui résistent mieux aux attaques des parasites»*. Car les abeilles ont un ennemi terrible, *«c'est leur principal problème et le pire de tous»* explique l'apicultrice qui désigne le varroa, un acarien parasite qui mutile les abeilles et affaiblit les ruches. Les parades existent mais ce parasite (visible à l'œil nu) qui continue de vivre au dépends des abeilles est difficile à contenir sur des cheptels affaiblis.

Une satisfaction en 2011 pour les producteurs de miel, *«le marché français se porte bien, du fait notamment de la diminution des volumes produits»*, remarque Christine Busson, qui déplore la concurrence de certains miels de la Communauté européenne et hors Communauté, dont la qualité laisse à désirer et qui dégrade l'image du miel en général. La production de miel en France ne répond qu'à la moitié des besoins, une situation qui amène des réponses, en termes d'importation, souvent plus quantitatives que qualitatives. Dans nos régions de production, les apiculteurs comme Christine Busson, ont fait le choix de la qualité et cela ne peut se faire *«qu'en respectant la ruche et son travail»*.

ANNE-MARIE KLEIN

* Association pour le développement de l'apiculture en Bourgogne.

▶ Zoom sur…

La production en France et ailleurs

Les trois plus gros exportateurs de miel sont la Chine, le Mexique et l'Argentine. Les trois importateurs les plus importants sont l'Union européenne, les USA et le Japon. L'Union européenne est le deuxième producteur mondial, avec 200 000 tonnes produites et deux grands producteurs : l'Espagne et la France.

L'apiculture regroupe en France 80 000 producteurs, dont 2500 apiculteurs professionnels qui détiennent 50% du cheptel. La France produit près de 20 000 tonnes de miel et en consomme 40 000 tonnes… La Bourgogne se place au 6ème rang de la production nationale avec 4240 apiculteurs recensés, dont 80 professionnels qui détiennent 50% du cheptel. Les 68 000 ruches de la région produisent 1400 tonnes par an. C'est une production très diversifiée valorisée en grande partie en circuits courts avec transformation sur l'exploitation.

Dans l'Yonne plus précisément, on compte 1257 apiculteurs, dont 29 professionnels qui détiennent 60% du cheptel départemental. Les exploitations apicoles comptabilisent de 250 à 600 ruches, pour 1 à 4 UMO (Unité de main d'œuvre) et un EBE de 50 à 140 euros par ruche. Leur chiffre d'affaires est compris entre 40 000 et 120 000 euros. La production icaunaise se diversifie selon les différentes origines du miel : arbres fruitiers, colza, acacia, châtaignier, ronce et (de moins en moins) tournesol.

▶ L'autorisation du Cruiser toujours en question

L'ombre du Cruiser plane toujours sur le moral de la profession apicole. Depuis la publication de son autorisation d'application en 2010, l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf) s'est particulièrement indignée de cette décision et la section apicole de la FNSEA a fait également part de son « *inquiétude* », en demandant la mise en place d'un programme spécifique de surveillance suite à cette homologation. Le syndicat souhaite que des tests « *grandeur nature* » soient effectués en conditions réelles de terrain. Dans beaucoup de régions, le dialogue s'est installé entre apiculteurs et céréaliers pour adapter les pratiques à la nécessaire préservation des abeilles, avec des résultats jugés significatifs de place en place.
Le travail en commun s'organise, ainsi, l'Association nationale de agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses et l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation organisent un colloque le 22 novembre à Mercurol dans la Drôme sur le thème « Abeille et pollinisation ». La présence des abeilles étant indissociable de la qualité et de la quantité des graines produites en production d'oléagineux et plus encore en multiplication de semences.

Filière avicole

Des poulets halâl dans le Châtillonnais

Le groupe Soreal et Dijon Céréales ont participé à l'inauguration d'un bâtiment avicole dans le Châtillonnais. L'occasion de rappeler les besoins et les avantages d'une production très organisée, au moment où la demande en viande blanche reste soutenue.



1270 m² de bâtiment mixte disposant de toutes les avancées technologiques en matière d'aération, d'ambiance, d'air conditionné, d'automatisation, etc. De quoi assurer une production dans les meilleures conditions de réussite et avec le moindre stress possible pour les volailles comme pour l'exploitant.

A quelques kilomètres de Balot, entre Châtillon et Laignes (21), le nouveau bâtiment de type «colorado» s'étend à proximité des parcelles de céréales, loin de toute habitation, hormis celle du propriétaire des lieux, Yoann Guyard. Ce bâtiment mixte «dernier cri» jouit de toutes les avancées technologiques en matières d'aération, d'automatisation et de climatisation pour les poulets de chair ou les dindes. La première bande de poulets ne tardera pas à arriver, dès que le paillage aura été réalisé. Et c'est un grand jour pour ce jeune producteur de céréales qui a su développer suffisamment sa «fibre» élevage pour diversifier son activité principale.

Déjà engagé dans l'élevage industriel des veaux de boucherie, Yoann Guyard a saisi l'opportunité et vient d'installer un bâtiment pour des volailles d'un type inhabituel : des poulets «halâl». Le marché des volailles halâl est en plein essor, avec une attente bien définie d'une volaille certifiée répondant à standard spécifique : un poulet élevé pendant 50 jours et destiné notamment à l'approvisionnement des rôtisseries halal et autres «Kebab». L'abattoir Laguillaumie (100% halal), situé à Appoigny (89) et Soréal, groupe spécialisé dans l'alimentation animale, sont parties prenantes dans cette recherche d'implantation de nouveaux bâtiments. Soréal qui rassemble 190 éleveurs en productions organisées, et «nourrit» 12 millions de volailles par an, recherche de nouvelles implantations qui sont autant d'opportunités de diversification dans une filière très organisée.

Le bâtiment de Côte d'Or est l'un des premiers à être inauguré dans cet espace du Châtillonnais, particulièrement bien adapté à ce type de production. En inaugurant la structure, Marc Patriat, président du groupe Dijon Céréales actionnaire de Soréal et son directeur général Pierre Guez, n'ont pas manqué de rappeler toute l'importance de ce type d'implantation pour l'avenir de cette région et pour son développement économique. Avec un point essentiel : «*la production de poulet de chair c'est un débouché pour l'alimentation animale et donc pour les céréales produites localement*».

De nouvelles opportunités s'ouvrent pour la production de volailles halâl depuis que la demande croissante a amené l'abattoir Laguillaumie à programmer une augmentation de sa production, de 120 000 poulets abattus par semaine, à 150 000/semaine à court terme.

Benoît Dufraigne, responsable avicole et cunicole chez Soréal, a rappelé à l'occasion de cette inauguration que les zones céréalières sont particulièrement bien adaptées à de tels projets, peu consommateurs de foncier, mais qui nécessitent un grande capacité d'épandage : 40ha pour 1 270 m² de bâtiment. «*L'élevage hors sol, il ne faut pas l'oublier, conserve quand même un lien certain avec le sol*» souligne le responsable technique de chez Soréal : un bâtiment avicole c'est de la paille consommée pour la litière, des céréales consommées au travers de l'aliment et des effluents intéressants à valoriser, soit «*une complète interaction avec le milieu dans lequel il est implanté*».

Avec ses 250 ha de céréales, ces 210 veaux de boucherie et maintenant un poulailler mixte de 1 270 m² qui permettra de produire 180 000 poulets à l'année, l'EARL des «*50 Journaux*» fait figure d'exemple, puisque cette nouvelle diversification en élevage avicole permet non seulement de sécuriser le revenu de l'exploitant, mais également de transformer en CDI le CDD du salarié qui aide Yoann Guyard au quotidien. Conforté par un projet rondement mené et bien pensé en amont, le jeune agriculteur est «*confiant*», au point d'envisager dès à présent une extension avec un bâtiment de 1500 m².

Comprendre

La Société régionale d'alimentation animale, Soréal, comprend cinq actionnaires : Terre d'alliances, 110 Bourgogne, In Vivo, Dijon Céréales et Interval, qui forment ainsi un véritable pôle régional en nutrition animale. En 2010-2011, Soréal a produit 296 000 tonnes d'aliments à destination des ruminants, porcs, volailles, gibier, lapins, cheval… Sur trois sites de production : deux dans l'Ain, à Vonnas et Saint-Jean sur Veyle, un dans l'Yonne à Joigny. La filière avicole rassemble 190 éleveurs en productions organisées ce qui représente plus de 12 millions de volailles nourries par an.

Zoom sur…

Les atouts de la production avicole

La construction d'un bâtiment avicole peut représenter une opportunité dans différentes circonstances :
- Pour un jeune en phase d'installation ;
- un conjoint sans emploi sur l'exploitation mais qui dispose d'un peu de temps ;
- l'embauche ou la conservation d'un salarié pour réorganiser le temps de travail ;
- une diversification par rapport à une mono-production ;
- un complément de revenu pour un exploitant qui manque de quotas laitiers ou de surfaces ;
- revaloriser une exploitation pour mieux la transmettre;
- une bonne rentabilité pour l'éleveur, ramenée au temps de travail



Tous les acteurs et partenaires du projet étaient réunis pour l'inauguration sur le site, près de Balot (21) : représentants de Soréal, de Dijon Céréales, des entreprises ayant participé à la construction, élus du Châtillonnais … et bien entendu le jeune producteur engagé dans la diversification de son activité.



20ème Sommet de l'élevage, du 5 au 7 octobre à Cournon (63)

L'élevage bourguignon au Sommet

Le Sommet de l'élevage de Cournon (Clermont-Ferrand) fêtera son vingtième anniversaire les 5, 6 et 7 octobre prochains, en présence de 2000 animaux, 1250 exposants et 75000 visiteurs professionnels dont 2500 étrangers.

Julien Dufour, Jouey (21)

«Une belle publicité»

Un seul éleveur de Côte d'Or fera le déplacement. Direction Jouey dans le canton d'Arnay-le-Duc.

Julien Dufour a 25 ans, est agriculteur à Jouey dans le canton d'Arnay-le-Duc. Une chose est sûre, le 5 octobre, il ne se bousculera pas avec les autres éleveurs du département puisqu'il sera le seul côte d'orien à participer au Sommet de l'Élevage. Dans le métier depuis seulement trois ans, l'Arnétois se prépare à sa toute première participation dans le Puy-de-Dôme, lui qui a déjà pris part aux concours d'Arnay, Pouilly et Semur-en-Auxois.

Publicité pour l'IA

En compagnie de son prédécesseur Michel Porcheret, avec qui il entretient encore beaucoup de complicité, Julien Dufour explique : *«On sait qu'on ne va pas gagner, mais on est content d'y aller et de montrer une vache qui produit bien. Elle possède un IVmat de 121. Elle est la quatrième génération d'une insémination artificielle. C'est une bonne mère à taureaux. Le veau qui l'accompagnera est son troisième. Le deuxième sera en testage en ferme cette année»*.

«Belle» de son prénom, n'en sera pas à sa première participation à Cournon. Michel Porcheret, a qui Julien Dufour a acheté les parts de l'exploitation il y a trois ans, l'avait déjà emmenée en 2008. Un honorable troisième prix avait été ramené en Bourgogne. *«Ce serait bien de faire mieux cette fois-ci»* commente Michel Porcheret. Interrogé sur ses autres motivations à participer à ce Sommet de l'Élevage, Julien Dufour mentionne *«Gènes diffusion»* avec qui il *«travaille en commun»*. *«Il est vrai que tout seul, je n'y serai peut-être pas allé. Ces animaux, c'est une belle publicité pour le centre d'insémination et oui, je l'espère aussi, une publicité également pour mon élevage»*. Les inséminations artificielles, l'exploitation localisée à Pochey les connaît bien. Michel Porcheret les utilisait depuis une trentaine d'années, à la recherche constante de vêlages faciles. Aujourd'hui, Julien Dufour insémine 50% de son troupeau, dont 100% de ses génisses.

AURÉLIEN GENEST



«Belle» et son veau *«Gloria»*, entourés par Julien Dufour et Michel Porcheret à Jouey.

L'avis du technicien

Denis Faradji, technicien génétique à Coop'evolia, rappelle que Belle et Gloria sont le fruit d'un travail de *«cumul génétique»* construit dans le cadre du programme de sélection Charolais Optimal conduit par l'entreprise de sélection Gènes Diffusion. *«On retrouve dans son pédigree des taureaux célèbres comme Populair, Jumper et Ciel»* indique le technicien, *«Belle est une mère à taureau, comme le sera sans nul doute sa fille Glorieuse, et comme l'était sa mère Tessibelle et sa grand-mère Libellulle (cette dernière a d'ailleurs été largement diffusée par le moyen de la transplantation embryonnaire). Une mère à taureau est une femelle alliant une bonne morphologie et un très bon niveau génétique, que l'on utilise pour procréer les futurs taureaux d'insémination. Belle a produit l'an passé le taureau Etoubo, qui sera diffusé cet hiver dans le programme de testage en ferme»*. La participation au Sommet de l'Élevage de ce couple d'animaux permet à l'entreprise Gènes Diffusion d'imager les résultats obtenus dans son schéma de sélection et de mettre en valeur le travail accompli par l'éleveur. C'est un partenariat que l'on veut gagnant-gagnant.

Les exposants bourguignons au Sommet

AGID : 2, rue Marguerite Yourcenar Z.A de l'Europe 21000 DIJON
Tel : 03 80 72 90 09 Fax : 03 80 72 07 29
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - G - 239

CGS TYRES : 8, rue Louis Neel 21000 DIJON
Tel : 03 80 28 06 95 Fax : 03 80 28 06 99
Extérieur - C - 148

CHAMBRE AGRICULTURE DE BOURGOGNE : 3, rue du Golf 21800 QUETIGNY
Tel : 03 80 48 43 00 Fax : 03 80 48 43 43
HALL 3 - Bovins Viande - - 26

ECOLACTEO : 16, rue du Clos Pofard 21121 AHUY
Tel : 03 80 48 60 16 Fax : 09 53 96 60 16
HALL 2 - Bovins Lait - A - 33

ECOLACTIS : 16, rue du clos Pofard 21121 AHUY
Tel : 03 80 48 60 16 Fax : 09 53 96 60 16
Extérieur - E - 225

FRANCE TRAIT : 3, boulevard de Beauregard 21600 LONGVIC
Tel : 03 80 67 65 52 Fax : 03 80 67 59 86
HALL 4 - Equins - - 4

GROUPEMENT DE PRODUCTEURS SIMMENTAL : 11, rue Henri Becquerel 21000 DIJON
Tel : 03 80 28 95 49 Fax : 03 80 72 09 68
HALL 2 - Bovins Lait - A - 14

OXFORT NUTRITION ANIMALE / KNZ FRANCE : 61, route de Dijon BP. 32 21601 LONGVIC CEDEX
Tel : 03 80 66 42 53 Fax : 03 80 36 23 22
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - E - 170

TALON CO-PRODUITS SARL : 2, rue de l'Ignon 21120 MARCILLY SUR TILLE
Tel : 03 80 95 38 37 Fax : 03 80 95 32 59
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - G - 241

CHAROLAIS EXPANSION : 8, rue de Lourdes BP. 222 58002 NEVERS CEDEX
Tel : 03 86 59 77 17 Fax : 03 86 59 77 19
HALL 3 - Bovins Viande - - 38

CHAROLAIS FRANCE (GIE) : 8, rue de Lourdes BP. 222 58002 NEVERS CEDEX
Tel : 03 86 59 77 15 Fax : 03 86 59 77 18
HALL 3 - Bovins Viande - - 38

GEOFFROY SA : 69, faubourg de la Baratte 58000 NEVERS
Tel : 03 86 59 00 77 Fax : 03 86 36 56 60
Extérieur - Y - 413

GITEC SAS : 39, rue Lafayette 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Tel : 03 86 26 88 90 Fax : 03 86 26 88 98
www.gitec-sas.fr
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - C - 91h

HERD BOOK CHAROLAIS : 8, rue de Lourdes BP. 222 58002 NEVERS CEDEX
Tel : 03 86 59 77 00 Fax : 03 86 59 77 18
www.charolaise.fr
HALL 3 - Bovins Viande - - 38

PONGE PERE ET FILS SARL : Route de Saint-Jacques de Compostelle 58420 GUIPY
Tel : 03 86 29 66 23 Fax : 03 86 29 69 51
EXT - W - 422

ALEXANDRE SARL - GROUPE A2M : Cours de la Gare 71400 AUTUN
Tel : 03 85 52 77 05 Fax : 03 85 52 23 51
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - G - 221

BUCHET EURL : Route de Chateauneuf 71740 TANCON
Tel : 03 85 26 21 91 Fax : 03 85 26 27 78
Extérieur - M - 360

CARROSSERIE CORNELOUP SARL : Z.I les Etangs 71170 CHAUFFAILLES
Tel : 03 85 26 03 28 Fax : 03 85 84 65 28
Extérieur - L - 333

CHAROLAIS HORIZON : Le Breuil 71601 SAINT LEGER / PARAY
Tel : 03 85 81 78 78 Fax : 03 85 81 52 11
HALL 3 - Bovins Viande - - 24

COUZON - DACAR : Les Martins 71260 PERONNE
Tel : 03 85 23 08 71 Fax : 03 85 23 06 85
Extérieur - J K - 296

ELYSIS : Vigousset 71520 MONTMELARD
Fax : 03 85 50 28 89
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - C - 88

GARAGE CHEVALIER BERTRAND : Le Bourg 71800 GIBLES
Tel : 03 85 84 52 17
Extérieur - L - 333

LAGROST ALIMENTS : Le Bourg BP. 5 71250 CHERIZET
Tel : 03 85 59 46 89 Fax : 03 85 59 40 41
HALL 3 - Bovins Viande - - 23

LAMBEY SA : Moulin des Prés 71270 TORPES
Tel : 03 85 72 31 65 Fax : 03 85 72 33 57
HALL 3 - Bovins Viande - - 10

MAMELLOR : Espace des Berthilliers BP. 50 71850 CHARNAY LES MACON
Tel : 03 85 32 86 70 Fax : 03 85 32 86 75
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - B - 67

MG INTERNATIONAL - BERTINI FRANCE : 2, rue Emiland Gauthey 71640 GIVRY
Tel : 03 85 44 56 27 Fax : 03 85 44 56 27
Extérieur - -

MICHEL VIARD SARL DETECVEL : Route de Toulon 71320 LA BOULAYE
Tel : 03 85 79 62 60 Fax : 03 85 79 59 58
HALL 3 - Bovins Viande - - 22

ORANIWEB ASSOCIATION ORANI : BP. 522 71000 MACON
Tel : 03 85 29 56 21 Fax : 03 85 29 56 62
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - A - 28

OS MOUTON CHAROLLAIS : 41, rue du Général Leclerc 71120 CHAROLLES
Tel : 03 85 24 00 18 Fax : 03 85 24 27 40
HALL 5 - Ovins - - 8

PHILICOT SAS : 1, rue du Moulin de la Ville BP. 68 71150 CHAGNY
Tel : 03 85 87 50 50 Fax : 03 85 87 50 51
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - F - 202

REYNAUD - CAUVIN - YVOSE : Rue Nicéphore Niepce Z.I de l'Aupretin 71500 LOUHANS
Tel : 03 85 76 32 76 Fax : 03 85 75 47 39
Extérieur - L - 316

CHAUVEAU MECANO SOUDURE : Z.A Chaume Bonjuan 89200 MAGNY
Tel : 03 86 33 06 93 Fax : 03 86 33 06 96
Extérieur - N - 498

CIALYN : 7, rue Jules Rimet 89400 MIGENNES
Tel : 03 86 92 36 00 Fax : 03 86 92 36 17
HALL 3 - Bovins Viande - - 24

COMPERAT CO-PRODUITS SARL : 9, rue du Vaux de Nangis 89290 QUENNE
Tel : 03 86 34 20 81 Fax : 09 70 61 14 37
HALL 1 - Equipements, fournitures et services - A - 19

MAZERON - NAUDOT : RD 606 Z.A 89200 MAGNY
Tel : 03 86 33 17 70 Fax : 03 86 33 01 27
Extérieur - M - 363

PHYTALIE SARL : 12, route du Château-Montigny 89630 ST GERMAIN DES CHAMPS
Tel : 03 86 31 62 74 Fax : 09 70 62 97 12
HALL 3 - Bovins Viande - - 32

François Colmont, Saincaize (58)

Deux génisses issues de l'insémination artificielle

A côté des six élevages inscrits au Herd Book Charolais qui représenteront la Nièvre, un autre éleveur, de Saincaize, présentera au public son exploitation toute orientée vers l'insémination artificielle.

Inutile de chercher François Colmont et ses deux génisses, Élegante et Écume, parmi les exposants des stands charolais. Lui et elles se trouveront dans l'allée génétique tenue par l'UCATRC dans le hall 3, consacrée à l'amélioration des races bovines par insémination artificielle. Ses deux bêtes, issues de sélection génétique de haut niveau par l'utilisation de semences de taureaux indexés, seront un peu la vitrine de son exploitation. Chez lui, à Saincaize, François Colmont est spécialisé dans l'IA. Il dispose de 85-90 mères et 80% du cheptel est inséminé. Cela fait bientôt 12 ans que l'éleveur nivernais va exposer au Sommet de l'élevage les filles des taureaux, sélectionnés en tant qu'améliorateurs, du centre d'insémination. Grâce à ce procédé, *«nous recherchons les qualités maternelles (vêlages faciles, qualités laitières), mais aussi le maintien d'une bonne fertilité, une bonne qualité de carcasses (avec une finesse d'os adaptée à la demande des bouchers), et l'aptitude au vêlage des filles»* dit l'éleveur nivernais. Il s'agit de concevoir des *«bêtes un peu rustiques qui limitent les frais et consomment moins d'aliments concentrés, afin d'optimiser les critères technico-économiques de l'élevage»*. Il vend ses veaux directement, à l'âge de 9 mois, à des éleveurs de toute la France et même de Roumanie, d'Irlande et d'Allemagne, dont quelques-uns rencontrés à Cournon. *«Un lieu d'ouverture où l'on peut échanger sur les différentes méthodes de travail»* se réjouit-il.

30% de valorisation économique

Pour François Colmont, qui projette de se lancer bientôt dans la recherche génomique, la sélection est un travail prenant, de surveillance et de manutention, qui en vaut la peine. *«Nous obtenons environ 30% de valeur en plus à la vente»*. Et s'il reconnaît être en concurrence avec les programmes (vêlage facile, sans corne) du Herd Book Charolais en monte naturelle, il estime aussi que *«c'est sain que nous ne soyons pas les seuls à faire de la sélection génétique. C'est comme cela que nous améliorons tous la race»*. Et le faire savoir est le gage d'une bonne dynamique commerciale. Au Sommet de l'Élevage, *«nous rencontrons des gens de tous horizons, y compris étrangers, en tous cas beaucoup plus professionnels qu'au Salon de l'agriculture, et avec qui nous engageons un intéressant contact humain»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



François Colmont vend directement 100% des femelles et 50% des mâles futurs reproducteurs de son exploitation auprès d'éleveurs qui veulent optimiser les critères technico-économiques de leurs cheptels. Parmi eux, figurent en bonne place des professionnels de toute la France et même de Roumanie, d'Irlande ou d'Allemagne.

Repère

Les élevages inscrits présents à Cournon

Le Herd Book Charolais a recensé une cinquantaine d'élevages inscrits qui participeront cette année au Sommet de l'Elevage à Cournon.
Parmi eux figurent six Nivernais dont voici la liste:

- Nicolas Guenot, d'Alligny-en-Morvan
- SCEA Melaye-Sennepin, de La Celle sur Nièvre
- EARL Paponneau, de Livry
- EARL des Morillats, de Préporché
- GAEC Beauzon frères, de Préporché
- Guy Perrin de Saint-Léger de Fougeret

09/2010 - N41771 - Édité par Crédit Agricole S.A. - 91-93, bd Pasteur, 75015 Paris - Capital social : 6 968 739 811 € - 784 608 416 RCS Paris - Crédit photo : Image Corbis. PROVIDENCE



116 ans que le Crédit Agricole innove pour permettre aux agriculteurs de relever les défis de leur métier.

1er partenaire du monde agricole :
- 80 % des prêts aux agriculteurs
- 70 000 exploitations assurées
- pleinchamp.com, le site de référence

BANQUE ET ASSURANCES

Le bon sens a de l'avenir

www.ca-cb.fr

Sources : Crédit Agricole.
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 1,40 euro/tonne du 1er au 15 septembre et de 1,86 euro/tonne du 16 au 30 septembre pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	sept.-déc.	198,00 à 200,00	N C
Sud Est	BPMF	sept.-mars	205,00 à 210,00	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	200,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	4 de sept.	196,00 à 197,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011

Sud-Est	normes semoulières	sept.-déc.	330,00	T C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	61-62 kg/hl	4 de sept	191,00	T C
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	sept.-déc.	190,00	TC
Saône et Loire	63 kg/hl mini		inc.	

MAÏS — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or		3 d'oct.	200,00	A C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		oct.déc	197,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2011

Sud Côte d'Or	50 kg/hl	sept.	226,00	N C
Saône et Loire				
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	sept.-déc.	215,00	A C

Céréales France (disponible ou rapproché) 16 SEPTEMBRE

Blé fourrager NR Dép. Eure-et-Loir : 194,00 ; Blé meunier NR Départ Eure-et-Loir : 211,00; Blé standard NR Rendu Rouen (sept./déc.) : 199,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (sept):196,00; Orge de Mouture Rendu Eure-et-Loir (sept):187; Maïs Départ E et L NR 196,00 ; Maïs FOB Rhin (sept) : 207 ; Maïs FOB Bordeaux 207 ; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR : 400,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 454,00; Colza Rendu Rouen (disp.) : 438,75

Pailles et fourrages 13 septembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :85 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région **Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 70 à 75 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sou abri) : inc.
balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes1ère coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 14 sept.

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 316
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2145
Lactosérum : 830
Babeurre (normes hollandaise) : 2025
Babeurre sans norme : 1945
Huile de coprah raffinée : 1270
Huile de palme raffinée : 975
Luzerne déshydratée 18% : 170
Pulpes de betterave Marne : 165
Sons Pellets : 130
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1095
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.37 : 782

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - 22 - PLERIN - 19 septembre
Présentés : 8 614
Vendus au classement de 1,269 à 1,276€ soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,273€ (+0,001).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,293€
566 coches vendues à 1,046 (+0,011)

La faible offre du jour doit être en relation avec la tendance à la baisse des poids carcasse. La situation est fluide au stade porcs vivants, tant en France que dans les principaux pays de l'U.E. Après la hausse de jeudi, les cours européens ont été reconduits tant en Espagne qu'en Europe du Nord. L'orientation des cours est contrastée par rapport à celle de l'an passé. Serait-ce, tant au niveau des offres que de la demande, la conséquence des premiers effets de la crise des matières premières.

INDICE PORCELET
Du 12 au 16 septembre : Prix à 25 kg: 1,840 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 31,390
Du 05 au 09 septembre : Prix à 25 kg: 1,840 - Prix kg sup.: 0,67 - Porcelet 8 kg: 31,470

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 19 SEPTEMBRE (A titre indicatif, cours de la semaine passée).

Ovins: 360	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	72-83	2,67-2,81
Agneaux -44kg	95-113	2,19-2,73
Agneaux +44 kg	105-129	2,17-2,78
Brebis	60-97	0,83-1,21

Les apports sont plus importants et de meilleure qualité. Vente rapide et quasi-totale à des cours plus fermes dans l'ensemble des catégories.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 26 SEPTEMBRE AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 19 SEPTEMBRE
Amenés 1413- L'offre est plus importante, mais ne suffit pas à couvrir les besoins dans toutes les catégories.
Effectifs : agneaux : 1111 Brebis : 280 Béliers : 9 Caprins : 13
Agneaux: l'offre reste de bonne qualité, et les cours continuent leur progression, face à une demande de plus en plus importante en gras comme en maigres, en légers comme en lourds.
Brebis : présentation de qualité. Cours fermes et élevés.
Béliers, caprins : bonne vente.
Prochain marché lundi 03 octobre 2011 (pesée 6h00, vente 9h00)

	E	U	R	O
Brebis	-	0,94 à 1,28 (64 à 98 €)	0,75 à 1,12 (47 à 79 €)	0,35 à 0,54 (21 à 28€)
Béliers (90 à 121 €)	**Chèvres** (25 à 37 €)	**Boucs** (27 à 43 €)	**Agneaux maigres** (79 à100 €)	2,63 à 3,27
Agneaux gras -38 kg (87 à 109€)	-	2,57 à 2,94	2,42 à 2,79	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (90 à 121€)	-	2,48 à 2,89	2,37 à 2,74	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (106 à 125€)	-	2,38 à 2,79	2,22 à 2,46	-
Agneaux gras: + 50 kg (114 à 133€)		2,16 à 2,47		

18 - Sancoins -
Le 14 septembre
Amenés 740, dont 407 agneaux, 50 agneaux d'embouche, 261 brebis et 9 béliers.
Cours reconduits en sujets de qualité. Bonne demande en brebis de qualité.
A la pièce : **Brebis** suitées 80,00-120,00-100,00 (=). **Béliers de réforme** 68,00-120,00-100,00 (=). **Agneaux** d'embouche 55,00-80,00-70,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,40-5,90-5,75 (=); R 5,15-5,60-5,45 (=); 19-22 kg U 5,05-5,85-5,55 (=); R 4,70-5,30-5,15 (=). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,00-2,40-2,20 (=); R 1,75-2,00-1,85 (=); O 1,30-1,75-1,65 (=). **Agneaux** gris 18-22 kg U 4,85-5,30-5,15 (=); R 4,70-5,15-5,05 (=).

Viande bovine

Bovins élevage engraissement

18 - Sancoins - 14 septembre Amenés 172 broutards et 89 bovins d'embouche.
Cours reconduits toutes catégories de broutards avec plafonnement des cours. Les acheteurs vers l'Espagne sont de plus en plus nombreux. En embouche, tarifs stationnaires pour les bêtes de gabarit, plus difficile en sujets longs à finir.
Au kg : **Broutards** Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 2,90 (=); R 2,82 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,80 (=); R 2,60 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,65 (=); R 2,52 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,60 (=); R 2,45 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,52 (=); R 2,38 (=); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. **Broutardes** Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,36 (=); R 2,21 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,36 (=); R 2,20 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,20 (=); R 2,06 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : **Châtrons** Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. **Génisses** Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1200,00 (=); R 800,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1450,00 (=); R 1200,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. **Vaches** Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E inc.; U 1150,00 (=); R 870,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E inc.; U 1350,00 (=); R 1150,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E inc.; U 1100,00 (=); R 800,00 (=); O 670,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E inc.; U 1250,00 (=); R 1100,00 (=); O 800,00 (=).

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS 14 septembre
Amenés 197, dont 53 génisses, 130 vaches, 10 taureaux et 4 jeunes bovins.
Cours reconduits. Demande plus active en génisses moyennes.

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS 14 septembre Amenés 874 broutards et 576 bovins maigres.
En broutards, malgré des apports importants, toutes les catégories d'animaux connaissent une légère hausse mais surtout grâce à la marchandise de qualité. En bovins maigres, les animaux en bon état et de bonne qualité sont très recherchés et se vendent toujours aux mêmes tarifs. Les animaux trop maigres sont plus difficiles à vendre.
A la pièce : **Broutards** mâles moins de 200 kg 300,00-590,00; 200-250 kg 630,00-740,00; 250-300 kg 700,00-850,00; 300-350 kg 770,00-860,00; 350-400 kg 830,00-1060,00; 400-450 kg 980,00-1160,00; 450-500 kg 1120,00-1180,00; plus de 500 kg inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg 350,00-610,00; 220-300 kg 500,00-740,00; plus de 300 kg 500,00-830,00. **Taurillons** moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg 890,00-1080,00; 450-500 kg U 1030,00-1240,00; 500-600 kg 1260,00-1420,00; plus de 600 kg inc. **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois 440,00-1040,00; 400-450 kg 12-24 mois 770,00-920,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 720,00-1670,00-1060,00. **Vaches** moins de 5 ans 730,00-1800,00-1167,00; 5-10 ans 810,00-2010,00-1197,00; plus de 10 ans 680,00-1620,00-1108,00; suitées 1200,00-1640,00-1424,00. **Châtrons** inc. **Taureaux** 1230,00-1510,00-1412,00. Au kg vif : **Broutards** mâles moins de 200 kg U 3,25-4,27; R 2,78-3,15; 200-250 kg U 3,02-3,11; R 2,76-3,02; 250-300 kg U 2,68-2,91; R 2,54-2,68; 300-350 kg U 2,60-2,78; R 2,32-2,60; 350-400 kg U 2,40-2,68; R 2,28-2,40; 400-450 kg U 2,53-2,62; R 2,41-2,53; 450-500 kg U 2,42-2,56; R 2,36-2,42; plus de 500 kg U inc.; R inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg U 2,48-3,51; R 2,28-2,48; 220-300 kg U 2,26-2,70; R 2,03-2,26; plus de 300 kg U 2,18-2,27; R 1,81-2,18. **Taurillons** moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U inc.; R inc.; 400-450 kg U 2,29-2,53; R 2,21-2,29; 450-500 kg U 2,29-2,57; R 2,21-2,29; 500-600 kg U 2,37-2,71; R 2,28-2,37; plus de 600 kg U inc.; R inc. **Génisses** 400-450 kg 12-24 mois U 1,88-2,16; R 1,80-1,88; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,86-2,80; R inc. **Vaches** moins de 5 ans U 1,61-2,62; R inc.; 5-10 ans U 1,38-2,75; R inc.; plus de 10 ans U 1,27-1,91; R inc.; suitées U inc. **Châtrons** U inc. **Taureaux** U 1,30-2,04.
Au kg net : **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois U 2,19-2,64; R 2,02-2,19.

SANCOINS Veaux d'élevage - 14 septembre
Amenés 29.
Vente plus calme.
A la pièce : **Veaux** Charolais mâles légers 240,00-315,00-275,00 (=); lourds 315,00-380,00-345,00 (-5,00); conformation supérieure 380,00-430,00-395,00 (-5,00); Charolaises femelles légères 225,00-275,00-245,00 (=); lourdes 275,00-325,00-310,00 (-5,00); conformation supérieure 325,00-375,00-355,00 (-5,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 240,00-315,00-275,00 (=); lourds 315,00-375,00-345,00 (-5,00); conformation supérieure 375,00-425,00-395,00 (-5,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 225,00-275,00-245,00 (=); lourdes 270,00-325,00-310,00 (-5,00); conformation supérieure 325,00-375,00-355,00 (-5,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 05 au 11 septembre. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.			
			U	inc.			
			R	inc.			
		300	E	inc.			
			U	2,54	=	2,54	=
			R	inc		2,47	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,50	-0,02	2,51	0,01
			R	2,42	=	2,42	=
		400	E	inc		inc	
			U	2,47	-0,02	2,47	=
			R	2,40	=	2,40	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,41	-0,01	2,40	-0,01
			R	2,32	-0,01	2,32	=
		500	E	inc.		inc	
			U	2,38	0,03	2,37	-0,01
			R	2,28	0,02	2,28	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc	
			U	2,21	0,02	2,20	-0,01
			R	2,12	0,02	inc	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc	
			U	2,05	-0,01	2,05	=
			R	1,98		inc	

TENDANCE DE LA SEMAINE: Cours reconduit avec une augmentation saisonnière de l'offre.

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 20 SEPTEMBRE

LES TENDANCES

BOVINS : 1270
93% de vendus.

BROUTARDS : L'offre augmente mais ne couvre toujours pas la demande. Les cours sont très fermes, voire en légère augmentation dans quelques lots extra.

LAITONNES/GÉNISSES : Après la hausse de la semaine passée, les tarifs se stabilisent. Vente active en sujets exportable.

TAUREAUX : Les prix plafonnent mais la demande est toujours forte.

VACHES ET GÉNISSES 3 ANS : Toujours une présentation de qualité mais en quantité insuffisante pour servir toutes les demandes des acheteurs, vente suivie, tarifs reconduits.

EFFECTIFS

Bovin gras : - • Broutards : 555 • Génisses + 2 ans : 24 • Génisses - 2 ans : 148 • Laitonnes: 113 • Taureaux : 18 • Taurillons : 93 • Vaches : 273 • Vaches suitées : 12 • Culards : 03 • Veaux : 02 • Divers : 29

	E	U	R	O
Taurillons 300 à 400kg (800 à 990 €)	-	2,45 à 2,50	-	-
Taurillons 400 à 500kg (1010 à 1200 €)	-	2,43 à 2,58	-	-
Taurillons 600 à 780kg (1420 à 1770 €)	-	2,12 à 2,39	-	-
Broutards 250 à 300kg (750 à 800 €)	-	2,71 à 2,95	-	-
Broutards 300 à 350kg (850 à 920 €)	-	2,57 à 2,77	-	-
Broutards 350 à 400kg (900 à 1060 €)	-	2,52 à 2,74	2,45 à 2,52	
Broutards 400 à 450kg (1020 à 1150 €)	-	2,46 à 2,66	2,41 à 2,52	-
Broutards 450 à 500kg (1140 à 1190 €)	-	2,43 à 2,53	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (550 à 680 €)	-	2,19 à 2,59	2,09 à 2,19	-
Laitonnes +300kg (680 à 760 €)	-	2,15 à 2,27	2,02 à 2,08	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (650 à 850 €)	-	2,06 à 2,58	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450 kg (890 à 1000 €)	-	2,00 à 2,36	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (820 à 1170 €)	-	1,92 à 2,21	1,77 à 1,92	-
Génisses 24/36 mois (1000 à 1550 €)	2,21 à 3,59	1,69 à 2,52	-	-
Vaches suitées mâle/femelle(1130 à 1600 €)				
Vaches -5 ans	1,98 à 2,41 (1080 à 1830€)	1,60 à 1,97 (850 à 1580€)	1,67 à 1,72 (890 à 1080€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,92 à 1,96 (1570 à 1630€)	1,52 à 2,08 (850 à 1680€)	1,44 à 1,73 (830 à 1340€)	-
Vaches +10 ans	-	1,61 à 1,87 (1070 à 1360€)	1,39 à 1,70 (780 à 1310€)	-
Taureaux (1210 à 1890 €)		1,35 à 2,01	-	-

DIVERS: inc

Viande bovine

Sicagemac - marché du 12 septembre

CORBIGNY

Bovins : 228	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (300-365 kg)	810-950	2,40-2,71
Broutards (385-455 kg)	950-1130	2,39-2,59
Taurillons (315-435 kg)	750-930	2,13-2,39
Génisses 16 - 24 mois(320 - 510 kg)	660 - 1090	1,90-2,15
Génisses 24 - 36 mois(555 - 650 kg)	1000 - 1160	1,78-2,04
Taureaux (890 - 1155 kg)	1330-1850	1,42-1,60
Vaches légères	800-980	-
Vaches entre deux	1060-1200	
Vaches lourdes	1220-1500	

LES TENDANCES

Stabilité des tarifs en broutards et femelles d'export, vente quasi-totale. Peu d'apports en taurillons, vente totale. Peu d'apports en taurillons, vente totale. Commerce toujours très actif en vaches, vente totale, fermeté des tarifs.

Bovins gras : 11
Vaches de viande : 3,68 à 3,82 euros le kg /viande - Vaches de viande: 3,34 à 3,40 euros le kg /viande
Vente actie en bœufs gras, cours reconduits pour les vaches.

PROCHAIN MARCHÉ : Prochain marché bovins et ovins lundi 19 septembre aux horaires habituels

▶ Des professionnels à votre service



• Travaux de battage de maïs et tournesol
• Claas Lexion
• Cueilleur 6 rangs FANTINI avec broyeur
EARL **de la SANS FONNAISE**
21600 DOMOIS - 06 13 14 46 93

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

L'Eleveur Bourguignon
Aménagement bâtiments d'élevage
BOVINS - OVINS - CHEVAUX
GRAND CHOIX
Barrières, Cornadis, Poteaux, Abreuvoirs…
23 ans d'expérience et toujours une solution technique et économique
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94



SARL DBF **Boudot Forage**
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 12 au 18 septembre. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	-
	U	inc.	-
	R	3,38	-0,02
	O	3,12	-0,03
Génisses	E	-	-
	U	4,03	=
	R	3,52	-0,02
	O	-	-
Vaches	E	-	-
	U	3,67	+0,02
	R	3,44	-0,03
	O	3,03	-0,07
	P	2,80	-0,05
Taureaux	E	-	-
	U	-	-
	R	-	-
	O	-	-
Jeunes Bovins	E	-	-
	U	3,78	+0,03
	R	3,58	+0,05
	O	3,22	+0,01

Profitez de cet emplacement pour annoncer vos PORTES OUVERTES d'ELEVAGES !

RENDEZ-VOUS D'ÉLEVAGES À NE PAS MANQUER !

PORTES OUVERTES
23, 24, 25 septembre
- 40 veaux de l'année
- 10 taureaux 18 mois
- 2 adultes
- 10 laitonnes
- Inscrits HBC ou non
- Disponible à la vente

le meilleur accueil vous sera réservé

MONTCHARMONT Roland
Magny, 58170 Millay
Tel. 06 14 09 77 66
06 09 74 90 23- 06 16 36 19 68

INVITATION 2 élevages charolais HBC
PORTES OUVERTES les 30 sept., 1er & 02 octobre

SCEA VOISIN Philippe	ANDRIOT Alain
Cossaye	Cossaye
03 86 50 70 90	03 86 50 73 56
06 81 64 19 02	06 70 47 10 32

Exposition au pré de veaux de l'année, taureaux de 18 mois et taureaux adultes



Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES • Visite de l'Élevage (au pré)
les 23, 24 et 25 septembre 2011
100 mâles reproducteurs de l'année - 30 taureaux et 30 génisses de 18 mois
vaches pleines et suitées



Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
30 septembre, 1 et 2 octobre
Elevage HBC
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Tél. 06 89 43 33 13 / 06 76 33 03 18



LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
60 veaux reproducteurs à 14h30
vaches et génisses pleines à 10h30
À UNE VENTE ORGANISÉE LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE
au Domaine St Etienne, 58290 Vandenesse
Visite à partir de 9h00

CHAROLLES - Mercredi 28 sept. 2011
48ème VENTE aux ENCHÈRES à 14h
55 veaux mâles de l'année
Expo dès 9 H - Les meilleurs des élevages de sélection
Org. : Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône et Loire - Tél 03 85 24 17 54

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
03 85 54 45 04
PORTES OUVERTES
Les 23, 24 et 25 septembre 2011
Veaux, taureaux de 18 mois,
exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

2 ELEVAGES CHAROLAIS HBC
***PORTES OUVERTES** le 30 septembre & 1er Octobre*

EARL CYPRÈS	THIERRY CYPRÈS
Jacques et Nicolas	LE PONT
PRON	58340 MONTIGNY/CANNE
58340 MONTIGNY/CANNE	03 86 50 06 02
03 86 50 04 23	06 08 69 54 03
06 07 59 57 23	

***VENTE** de 60 veaux de l'année*
• 10 taureaux 18 mois • 2 taureaux adultes
Génisses pleines terme décembre TGS

PORTES OUVERTES
23-24 et 25 septembre
GAEC BEAUZON Frères
CORCELLES 58 PREPORCHE
Taureaux 18 mois
Veaux de l'année HBC, IBRA, TGS
03 86 84 21 53 / 06 58 95 93 59

Élevage HBC
TRINQUET Gilles
vous ouvre ses portes les **23-24 et 25 septembre**
seront proposés :
25 veaux d'1 an dont vêlages faciles et taureau adulte
58 Moulins Engilbert
03 86 84 23 63 - 06 84 04 06 89

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
Vendredi 30 sept., samedi 1er, dimanche 2 octobre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •

CHEVALIER Jean
Les Vincents - 71190 MESVRES
PORTES OUVERTES
23, 24 et 25 septembre
Expo vente d'animaux reproducteurs
HBC ou non. Taureaux 18 mois, vaches pleines.
TGS prix raisonnables - Cheptel vacciné FCO
Tél. 03 85 54 49 69

JOURNÉES PORTES OUVERTES
> Les 23, 24 et 25 septembre
Élevage charolais **EARL de Beaumont et Guenot Nicolas,** Beaumont
58230 Alligny-en-Morvan - VISITE D'ÉLEVAGE AU PRÉ
A VENDRE **PRIX RAISONNABLES**
- **Taureaux 18 mois**
- **Veaux reproducteurs (fils de COLBERT)**

1er prix d'honneur Junior Avallon 2008 et 2009, 1er prix Semur-en-Auxois 2008 et 2009, 1er prix Autun 2008, 2ème prix la Roche-sur-Yon 2009), participation Paris 2010, 2ème prix Marault 2011.
03 86 76 12 83 / 06 70 34 71 84
site : pagesperso.oranges.fr/earldebeaumont

PORTES **OUVERTES** les 23, 24 et 25 septembre
SCA LEMAITRE Raymond, Chevanes, 58 Monteron
ELEVAGE CHAROLAIS HBC
Vend 40 reproducteurs veaux et 18 mois TGS IBRA
Tel. 03 86 30 61 65

Matériel

Tracteur

01 - Cse retraite vds tract. MF 95 cv, 3500 h - 65 cv, 4x4 - charrue 4 socs distrib. engrais Kuhn 1500 - herse rotative Agram 3m - semoir pneu accord 24 rgs - pulvé 800L 12m
✆ **04 74 51 90 80 h repas**

25 - Vds tracteur Lamborghini 1060 Premium 4 RM 105 cv, relevage et prise de force avant, clim. t.b.é.
✆ **06 83 28 38 52**

26 - Vds Valtra 8150 de 2002 Benne Duchen. 14T Dem. Br Pulve Technoma R15M CT Ok Epandeur Engr. MDS Kuhn Herse plate 6,30 M Hydro
✆ **06 71 21 26 62**

38 - Recherche ensileuse John Deere traînée 3.400 - 3.405 TBE, faire offre:
✆ **04 90 72 22 42**
ou 06 84 82 72 65

38 - Vds cse cessation tracteur MF6460 an. 2006, 115 cv, 2500 h avec pince à boule caltex état neuf + RB John Deere 570.
✆ **06 87 89 14 67**

38 - Vds tracteur Deutz Agrotron 130, 141 cv, 2160 h, année 2007, pneu neuf vitesse pdf eco relevage et distributeur jamais servis dessous carene état except.
✆ **04 74 59 90 41**

38 - Vds tracteur Deutz Agrotron 130, 141 cv, 2160 h, année 2007, pneu neuf vitesse pdf eco relevage et distributeur jamais servis dessous carene état except.
✆ **04 74 59 90 41**

39 - Vds tracteur Case IH MXU 110 2 200 h options, t.b.é.
✆ **06 36 97 35 92**

42 - Cse retraite UPS transfert lait étable Boumatic inox, 3 griffes, évacu. fumier va-et-vient Miro, 30 m, rampe 4 m, palan électr. chaîne Unelec 500 kg, 1 récolteuse Fléeaux JF
✆ **04 77 54 70 51**

58 - VENDS tracteur NH 100 CV + charg., - pulvé Carruel, 1 000 l., 18 m., - épareuse Rotor 1.20 m., bras 4.80 m., cde élect., TBE. (réf. 3704)
✆ **03 86 60 13 40**

69 - Vds Case MX 110 5500 H. TBE, charrue Huard 121 5 corps 2005, herse rotative Sulky proche du neuf cause retraite.
✆ **06 26 34 21 53**

69 - Vds Renault 68145 4x4 an 85 10000 H. sans TVA carte grise.
✆ **06 88 02 39 10**

69 - Vds 1 Ha 76 de Juliénas et 76 ares de Beaujolais Villages libre 11/2011 hors coop.
✆ **04 74 04 44 30 HR**

69 - Vds 1 Ha 76 de Juliénas et 76 ares de Beaujolais Villages libre 11/2011 hors coop.
✆ **04 74 04 44 30 HR**

71 - Vends tracteur Landini Blizzard 65, 4 roues motr., 1994, 4.300 H, bon état, 12.000 HT, broyeur Nidal, mot. diesel sur remorque, 6.000 HT.
✆ **03 85 57 40 19**

89 - VENDS tracteur Cantares 130, an. 1996, 4 RM, bon état, - brabant 4 socs non stop, - herse rotative portecourt
✆ **06 20 74 01 04**

Travail sol

- Vds charrue Gregoire Besson RB7, 5 corps, sécurité boulon prix 3000 euros
✆ **04 74 55 21 81**

- Vds charrue Gregoire Besson RB7, 5 corps, sécurité boulon prix 3000 euros
✆ **04 74 55 21 81**

01 - Vds charrue bisoc reversible Huard 250 euros - poste à souder
✆ **04 78 06 30 78**

26 - Vds Charrue Grégoire Besson hydraulique type RL6 trés peu servi 2300euros HT
✆ **04 75 45 12 78 (HR)**

38 - Vends semoir blé à sabots 13 rangs 2m50, bon état.
✆ **04 74 15 91 82 HR**

38 - Vds charrue trisocs vibro 29D, semoir grains cultivateur 11 D.
✆ **06 83 92 69 86**

38 - Vends charrue 2 corps HBO BE déclenchement hydraulique.
✆ **04 74 84 02 25**

38 - Vds cause retraite charrue Rabe Werk 4 corps bati 5 faucheuse kuhn GMD 702. godet hydraulique Desvoys jumelage 5 bras 16_9_38, cultivateur 16 dents 2,8 broyeur céréales moteur 5 cv.
✆ **06 75 23 63 50**

38 - Vds semoir blé Nodet 3 m très bon état herse alternative Kuhn 3 m.
✆ **04 74 85 54 59 HR**

38 - Vds semoir blé Nodet 3 m très bon état herse alternative Kuhn 3 m.
✆ **04 74 85 54 59 HR**

58 - VENDS herse alternative Kuhn 3 m. dents neuves avec semoir Nodet et portacourt 2 verins, 3 000 ¤ (réf. 3701)
✆ **06 77 08 36 97**

71 - Vds herse rotative Lély 4 mètres rov. barre diamètre 55 cm avec semoir cé. Nodet sabot.
✆ **06 25 84 91 68**

89 - VENDS combiné de semis Sulky Tramlines : vibro. 3 rangs + packer + semoir largeur 4 m., TBE. (réf. 3703)
✆ **06 70 16 17 22**

Récolte

01 - Vds ensileuse Claas automotrice 682 avec bec 4 rangs, pick up 3m, 2030 heures de moteur, tbé ou loue avec chauffeur
✆ **06 85 17 96 95**

38 - Vds Ramasseuse à noix marque BOB - Moteur Honda 13 cv - Démarreur Electrique.
✆ **04 76 36 63 96 HR**

38 - Vds ramasseuse noix BOB moteur Honda 2 sacs.
✆ **04 76 36 63 96 HR**

38 - Vend ramasseuse noix Cacquevel bon état - Recherche calibreuse rotative 2003 calibres - Rech. élévateur env. 3 m.
✆ **04 79 38 44 84**

54 - Vends MB Claas Medion 310 2004 890 H 4,50 m rallonge colza 2 scies Perard TBE 75.000 euros.
✆ **03 82 22 57 32**

71 - Vends ensileuse PZ 2 rangs, possibilité sur relevage avant et arrière, toutes options.
✆ **06 89 42 63 32**

71 - Vds cueilleur Fantini 5 rangs, broyeurs écart 80 cm, très beau, entièrement révisé, repeint, 7.200 E.
✆ **06 20 81 31 77**

74 - Vends pirouette Kuhn 8501 to de 2007
✆ **06 82 10 30 18**

74 - vds ensileuse PZ MH90S, an 2001, super état, cause ration sèche.
✆ **0618888212**

Traitement

07 - Vds atomiseur Nicolas type Alizé 1000l TBE + Atomiseur GB 400l BE
✆ **06 86 04 97 33**
ou 04 75 06 75 41

71 - Vds pulvé Berthoud Mack 1000, 15 m, commandes électriques, cuve, lave-mains, cuve rinçage.
✆ **06 11 95 38 93**

Distribution

01 - Vds dessileuse mélangeuse distributrice 14m3, 2009, Sgariboldi prix à débattre
✆ **04 79 87 63 85**

07 - Vds desileuse pailleuse Jentil 4m3 TBE goulotte sur la droite
✆ **04 75 68 51 98**
ou 06 62 56 69 66

Cave

84 - Cause cessation vends remorque vendange à vis 2500 et 3500 kg, cuve fibre chapeau 50 Hl, égrappoir inox, pompe Marel + divers
✆ **06 42 55 52 83**

Manutention

01 - Vds dessileuse portée Jeantil D 1650 très bon état
✆ **06 81 08 19 76**

Agri. divers

- Vds salle de traite Westfalia, double équipement grp 1 200 l, année 1974
✆ **06 85 02 07 60**

- A vendre scie circulaire élect. Moulin à farine à marteau élect.
✆ **06 32 71 81 72**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds pulvé 15m 1200L très bon état s stron cuve rinç incor produit attelage auto 4800 euros
✆ **06 80 35 92 34**

07 - Vds salle de traite 4 postes en simple équipement Alfa Laval + lavage auto + moulin à farine Toy avec bac de récup
✆ **04 75 68 51 98**
ou 06 62 56 69 66

26 - Vds cuve fioul GNR neuve 08 11 2500L/double paroi/compteur pompe 1500euros Tract case 1390
✆ **06 71 37 48 73**

26 - Vds Caisse Frigorifique 15M3 Groupe et régulation révisés rayonnage Etat de marche
✆ **06 16 31 68 39**

26 - Vds Remorque Lavande 6x2.4 OM Semoir Nodet 13 disques Monte botte 8M Samas Rallonge Caltec chargeur
✆ **06 81 18 20 65**
ou 07 86 98 72 69

38 - Vds 3 Cornadis Jourdain 7 places galvanisés excellent état
✆ **06 32 03 80 27**

38 - Vds cse cess. charrue trisocs Master 120 Huard, semoir à grains à socs 3 m Amazone, semoir maïs monosem 4 rgs insecticide, herse plate 4,40 m Quivogne, tank à lait 1400 l Japy lavage auto le tout bon état.
✆ **04 74 92 25 85**

38 - Vends poêle à granules de marque Harmann-Acentra cause double emploi occas. TBE : 1800 E.
✆ **06 73 37 58 97**

38 - Vend laveuse à noix 2 m Bonfils, prix intéressant.
✆ **04 76 93 84 19**
ou 06 88 68 42 59

38 - Vends herse alternative 3 m avec rouleau Crosquil arrière, sortie prise de force et attelage pour semoir - Vds semoir à blé Nodet 17 rangs 3 m avec réglage précision TBE.
✆ **04 76 32 24 75**
ou 04 76 32 18 14

38 - Vds charrue Huard et trisocs roue de terrage sécurité boulons, voiture d'attelage pour poney ou âne, semoir à maïs Nodet pneumasem II jumelage 13-9-28, roues étroites pour Case 2140.
✆ **06 85 73 02 75**

42 - Cherche tunnels largeur 7 m ou 9,30 m.
✆ **06 43 83 91 49**

42 - Cse cess. vds tracteur Claas 567ATZ 2007 2 600 h toutes options. SDT Delaval avec décro. Tank à lait Delaval 2100 l. Niche à veau collective
✆ **04 77 50 35 48 HR**

58 - VENDS jumelage Ermas 20,8 x 38
✆ **06 27 37 57 36**

58 - VENDS faucheuse conditionneuse 2.15 m, - fourche MX 2070, - brabant 3 corih, - pailleuse techmagri pour pièces
✆ **03 86 78 18 18**

67 - Vends moteur Perkins 4203, 1900 heures état neuf (déposé de M.B. Braud) vis. tournant prêt à monter sur MF 158.
✆ **06 23 03 30 54**
ou 03 28 59 14 88

69 - Vds récolteuse giro 5 H. 1500 CPE 1 m 50 goulotte hydro TBE révisée 1200 euros.
✆ **06 13 15 40 85**

70 - Achète Corn-picker 1 rang, Cornscheller automoteur 2 et 3 rgs, Tracteur Ford 4 cyl.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds déchaumeuse 9 disq. portée 500 E - épareuse CMV 40 R, bras 4,50 m, rotor universel 1,20 m, pivot, commandes électriq., 4.500 E - semoir céréales 3 m, équip. de coffre à petites graines, 950 E - faucheuse accotement Rousseau 2 m, 3.000 E - batteuse maïs crible Richon F 110, 1.200 E.
✆ **06 85 54 80 24**

71 - Agr. v. télesc. Manitou 633-120 LS 3 équi, B.E., 19.000 E - pelle Poclain 60 cheni. 12 T 5 GO, 9.500 E.
✆ **06 02 24 40 12**

71 - Vds épareuse Orsi 5 m, CR500, pivot, rotor 1,20 m, TA Renault Cérès 85 X, 80 CV, BV 18/18, TBE.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds dessil./paill./mélangeuse recycleuse 7,5 m3, an. 2003, pesée prog. cdes élec., 11.980 E HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 178 CV, cab. et pont av. susp., BV 32/32, broyeur Rousseau, rotor 1,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Vends pirouette Khun 17002 année 2008.
✆ **06 86 43 77 32**

74 - Vds tracteur MF 6280 New Holland TS 115 faucheuses pirouettes andaineur charrue 4 socs Khun bétaillère.
✆ **06 10 36 66 87**

84 - Vds tracteur Same Antarès 110, disque, remorque, calibreuse gousses aulx, moteur pompe, moulin à vent
✆ **06 11 80 42 10**

84 - 30-Vds covercrops 24-36 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, rotavator 2,55 m, vibroflex, épand. engr. dble disq., semoirs 2,5-3 et 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

43 - Vds SALLE de TRAITE West 2 x 3 tandem compt et decro et 1 DAC West 2 stations 4 aliments 60 colliers cause robot
✆ **06 64 12 11 09**
ou 06 66 99 72 55

55 - Vds chauffe-eau Le Percy 500 L, mélangeur lait 900 L 2 moteurs, ventilation Multifan.
✆ **03 29 87 62 72**

71 - Vds curage Albert rampe 8 m, moteur 4 CV, 85 m chaîne + abreuvoirs La Buvette.
✆ **03 85 84 53 36**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Mercédès 709, 280 000 km, 1ère main, 6t600 long caisse 3m40 haut. 2m (bovins, chvaux) mines OK parfait état couché garage à voir rapidement 12900 euros
✆ **06 87 05 63 94**

01 - Vds kangoo DCI 70, 2003, 113 000 km, distrib. OK contrôle OK galerie voiture réhaussée prix 3800 E HT
✆ **04 79 81 12 99**
ou 06 36 08 48 15

71 - Vds C.15 diésel, 93, TBE, révisé, contrôle OK, 180.000 km, TVA récup.
✆ **03 85 26 80 60**
ou 06 07 96 72 26

88 - Vends ctte Mercedes 409 GO 10 cv agencée bétail bon état CT OK px à débattre.
✆ **03 84 68 11 06 HR**

Tourisme

71 - Vds Scenic 2006, 82 000 km, ordi régul. vitesse CT OK clim très bon état 8200 euros
✆ **06 45 68 02 04**

Achat-Vente

Récolte

07 - Vds paille enrubannage de regain et regain foin
✆ **06 77 78 39 51**

07 - Éleveur recherche luzerne ou herbe sur pied oct/nov
✆ **06 85 12 73 24**

07 - Agri du 42 vds maïs variété ensilage balles enrubannées TB qualité livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

38 - Vends coupe de Moha sur pied.
✆ **06 89 19 53 07**

38 - 38 Vds ENSILAGE maïs, maïs épi, vrac ou enrubanné. PULPE betterave surpressée, FOIN
✆ **06 84 09 59 82**
ou 06 76 92 80 36

39 - Vds regain 120x120 + enrubanés 120x120 tbq
✆ **06 73 93 91 20**
ou 06 86 60 80 95
ou 03 84 66 02 54 après 20h

71 - Vends maïs, possibilité de broyage grains humide, prix de marché + broyage. Dépt 71.
✆ **06 12 81 27 81**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - Vds paille bottes rondes, région Châtillon sur Seine.(3201)
✆ **06 77 96 42 98**

38 - A v. foin de luzerne 2e coupe bottes rondes 120x130 séché au séchoir extra.
✆ **06 80 43 18 51**

57 - Vends paille de blé botte cubique 1/1,2/2,5 prix : nous contacter.
✆ **06 88 99 47 89**

69 - Vds paille HD très belle qualité - Foin HD ou BR livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rep**

70 - Achète Presses BR Krone KR110 - KR125 - KR130, Carraro, Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

70 - Vds Regain BR 125 Très bonne qualité.
✆ **03 84 63 47 72 HR**

Propriété

19 - Vds Ferme 50ha prairies libres, 24 ha bois et bâtiments, prix à débattre (19210).
✆ **06 71 48 83 86**

71 - Vends exploitation agricole polyculture élevage lait, libre au 01.04.2013.
✆ **06 81 20 57 00**

Terrain

01 - Recherche exploitation agricole, SAU environ 40 ha
✆ **06 14 46 31 66**

01 - Recherche exploitation agricole, SAU environ 40 ha
✆ **06 14 46 31 66**

Bâtiment



Divers

01 - Vds cse cess distributeur de lait cru chalet bois état neuf servi 1 an moitié prix
✆ **06 07 41 32 04**

01 - Vds cse cess distributeur de lait cru chalet bois état neuf servi 1 an moitié prix
✆ **06 07 41 32 04**

27 - Achète blouses de maquignon anciennes, vieux vêtements de chasse et de campagne(pantalons, robes, vestes, ravaudés)blouses grises anciennes, vieux carniers.(3206).
✆ **06 08 84 27 75**
ou 02 32 50 50 22

38 - Vds plateaux bois sec divers essences/épaisseur, ferais à demande débits divers.
✆ **04 76 71 05 38 HR**

38 - Achète 1 tracteur 137 IH ou 1 Deutz + 1 benne 3 points + une Tonne à eau + 1 Xsara Citroën 1l9 D + Vd 1 motoculteur Honda F300 + Vd une ânesse de 4 ans pucée + Recherche cache moyeu pour remorque Doyeux diamètre filtage 65 mm.
✆ **06 87 84 57 39**

42 - Achète taureau limousin, vêlage facile - vds herse rotative, 3 m.
✆ **06 70 17 34 85**

69 - Vend applatisseur Rexit AP122 moteur 5,5 CV année 2004 - 2 râteliers balle ronde «panier à poser sur barrière stabulation» - Cornadis veaux 2,5 m. 6 places avec porte sceaux - Cuve Fuel 1400 l. - Le tout en TBE.
✆ **06 68 68 57 77**

69 - Ch. ensacheuse-doseuse à lait. Matériel vétuste s'abstenir. Contacter heures repas.
✆ **04 74 26 61 49**

71 - URGENT, recherche balance professionnelle (avec vignette verte) pour vendre sur marché des fruits, échelle de 0 à 5 kg environ.
✆ **06 86 92 02 57**

74 - Vds luzerne 3ème coupe balle ronde 350 kg, désileuse Lucas 1701 TRS bon état 800 euros, cellule phénix 2,6 x 2,6 porte 50 euros.
✆ **0450779456**

Location

Agricole

42 - Cherche exploitation agricole bovins allaitants dans 6 mois - 1 an, location ou autre, disc. ass
✆ **06 02 26 89 12**

71 - Cause retraite cède exploit. élevage bovin 145 ha + bât. récents, sect. Issy-L'Evêque 71.
✆ **03 85 24 92 73 après 20 h**

Demande

Emploi

21 - jeune homme 22 ans motivé recherche patron pour 3ème année apprenti agricole, lycée Quetigny. (3809)
✆ **06 48 59 12 47**

73 - jeune homme recherche place chauffeur bétaillère avec dix ans d'expériences. Disponible de suite. permis C EC FIMO FCOS.
✆ **0646653414**

Offre

Emploi

01 - Rech. associé pour Gaec laitier suite départ à 01 Treffort
✆ **04 74 30 58 22**
ou 06 10 79 57 77

01 - Rech. associé pour Gaec laitier suite départ à 01 Treffort
✆ **04 74 30 58 22**
ou 06 10 79 57 77

42 - Apprenti motivé cherche maitre d'apprentissage en élevage bovin. Urgent.
✆ **06 65 65 46 13**

74 - Exploit Lait cherche salarié traite - travaux des champs - transformation fromagère. Evolution possible pour association. Logement possible.
✆ **06 24 52 05 02**

74 - Recherche vacher pour exploitation laitière en Haute-Savoie
✆ **06 78 75 75 95**

Concessionnaire VALTRA FENDT JCB
CHERCHE MÉCANICIEN spécialiste FENDT.
CHERCHE CHEF ATELIER - Secteur Nièvre -
G. BUCHEZ SAS
03 86 20 17 38 - 06 74 88 83 50

74 - Le Groupement pastoral de la transhumance hivernale Alpes Provence gère environ 500 génisses et 50 chevaux (provenant de l'Isère, la Savoie et la Haute- Savoie) sur les départements de l'Ardèche, et du Var. Il offre : • 3 postes à temps plein du 24/10 au 31/05, voir 10/06 maximum : de octobre à mi février sur l'Ardèche (environs d'Alba la Romaine) puis descente sur le Var (environs Cogolin) jusqu'à 31/05 • 1 poste sur Brignole et environ (Var) à pourvoir à temps plein de début janvier à fin mai. Compétences : gardiennage et soins des bovins, compétence en pose et dépose de clôture électrique indispensable, utilisation de débroussailleuse et tronçonneuse, permis de conduire obligatoire avec de préférence expérience en conduite tout terrain, sens du relationnel indispensable (travail en équipe et relationnel avec les autres usagers du territoire), chiens de conduite, expérience sur les équins appréciée, permis E souhaité. Salaire et condition de logement : à voir au moment de l'entretien d'embauche. Contact et CV à envoyer à : M. Jean-Luc Combaz - chemin de St Martin - 83170 Campes la Source ou combaz.jeanluc
✆ **06 11 14 55 72**

Animaux

Divers

73 - Recherche places en pension pour 30 vaches taries et génisses de mi novembre à mai.
✆ **06 65 72 29 28**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois Elevage inscrit indem. d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

01 - Vds génisses Holstein et Montbéliarde terme sept, oct, novembre étable CL IBR BVD OK vaccinées FC
✆ **04 74 51 70 16**

03 - Elevage Lena VEND 25 vaches pleines limousines HBL, vêlage janv., février, mars, - 15 génisses 1 an inscriptibes
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vends génisses bretonnes pie noir + taureau
✆ **04 75 06 57 10**

07 - 4 genisses prim holstein termes nov/dec une fille de shottle une holstein rouge+vaches taries
✆ **06 62 56 69 66**
ou 04 75 68 51 98

07 - Recherche pension vache allaitante 1er nov au 1er mai
✆ **06 85 12 73 24**

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais inscrits HBC. EARL G. Musset 21230 Allerey (réf. 3603)
✆ **03 80 84 10 55**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, très bonne conformation, type viande. EARL Cornesse Alain. (réf. 3712)
✆ **03 80 84 32 25**

21 - VENDS taureaux charolais 18 mois, «quatre à vendre» dont deux vêlage facile, HBC. EARL Godot Eric (réf. 3708)
✆ **06 81 17 54 49**

21 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC ou non, fils de Tolman, FN 116 de Courteline, 3ème prix d'honneur Semur en Auxois. Lucand François 21210 Molphey (réf. 370A)
✆ **06 76 52 81 85**
ou 03 80 64 04 44

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, broutardes reproductions. (réf. 3713)
✆ **03 80 23 68 04**

38 - 73-38 Vds 3 génisses prêtes Montbéliardes et Abondance + 2 juste saillies TGS livrées.
✆ **06 81 70 28 76**

38 - Vds jeune broutard 9 mois de race Vosgienne pure.
✆ **04 74 59 19 75 ap 20 h**

38 - Vds cse cess vaches Charolaises pleines, 7 à 8 mois.
✆ **06 89 09 72 67**

38 - AV taureaux, vaches et génisses prêtes 18 m, velles salers, inscrit HBS, élev. docile.
✆ **06 71 44 68 23**
ou 06 31 45 00 90

42 - Vds 15 génisses charolaises, terme 09/10/11, IBRA
✆ **06 11 40 01 06**
ou 04 77 66 11 80

42 - Vds taureau 2 ans et demi, issu IA, Arménien gén. 18 m., mâles 9M, vaches pleines pur Aubrac
✆ **06 72 38 34 40**

42 - Vds 6 génisses p'holstein Upra CL 8 300 kg, terme octobre/novembre
✆ **04 77 50 35 48 HR**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais. Boulin Gilbert - Sermages (réf. 3705)
✆ **03 86 84 21 44**

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux reproducteurs charolais, cheptel entièrement en IA
✆ **06 50 52 70 84**

58 - VENDS taureaux 3 ans HBC, consanguinité M viande, né Friaud 03, TBG, - taureaux 18 mois H B C et non HBC, veaux repro HBC et non, TB 18 mois M et veaux reproducteurs Limousins. GAEC de Selins - Bazolles
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 18 mois et veaux HBC ou non, vêlage facile, prix raisonnable . Pautet - Savigny
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS cheptel Limousin : 30 vaches, 18 génisses 30 mois qualifiées IBR A, vac. FCO, taureau 7 ans. Le tout type viande et élevage, cause cessation
✆ **03 86 84 94 52**
ou 06 11 53 07 45

58 - VENDS veaux reproducteurs, - taureaux 18 mois et taureaux adultes HBC et TGS
✆ **06 86 38 53 93**

69 - VDS taureaux charolais HBC, 18 mois, TB origine, vêlage facile, TGS
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vd taureau Blond d'Aquitaine 32 mois très calme père Landais prix raisonnable.
✆ **06 34 38 70 45**
ou 04 74 26 18 29

71 - Vds taureaux 18 mois, veaux de l'année, HBC, T B qualité, origine, TGS. M. Devillard, 71800 Dyo.
✆ **06 81 90 94 97**

71 - Gaec Delorme Lournand 71, HBC, vd 30 bons veaux repro. charolais - 7 TX 18 mois, 1 viande, 1 vêl. facile, 15 génisses 18 m.
✆ **06 80 20 46 47**

71 - Cse cess. vds jeunes vaches limousines suitées ou non, génisses 30 et 18 mois, tx 7 et 2 ans, vaches charolaises.
✆ **06 30 05 77 89**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard vous propose en permanence la vente de veaux et de tx de 18 mois reproducteurs. Prix raisonnable. 71410 Sanvignes-les-Mines
✆ **03 85 67 04 53**
ou 06 74 08 93 60

71 - Vds 10 génisses 11 mois, HBL ou non, TGS.
✆ **06 72 86 27 38**
ou 03 85 33 90 88

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 18 mois, IBR A, TGS. M. Lorton Albert, Varennes sous Dun.
✆ **03 85 28 25 12**

71 - Vds, cause retraite, cheptel charolais non inscrit, TGS.
✆ **03 85 54 58 23**

71 - Vds, cause retraite, cheptel montbéliard inscrit Upra, indemne IBR.
✆ **03 85 53 93 19**
ou 06 23 26 50 05

71 - Elevage Charolais HBC - Gaec Bonnot Fernand & Fils. Portes ouvertes les 30 sept., 1 & 2 oct. 2011, 71220 La Guiche. Vente de veaux mâles de l'année, 15 génisses de 18 mois, 50 taureaux de 20 mois, 20 laitonnes. Bonnes qualités et origines. Livraison poss., prix raisonnables. Buvette. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vendredi 30/09/11, vente de 60 veaux et taureaux 18 mois charolais, HBC, animée par le cadran briannais, issus de 7 élevages de Bourgogne du Sud : Bajard J.F., Gaec Barge, EARL Bernigaud J., EARL Bernigaud frères, EARL J.P. Devillard, Gaec de Gueurce, Laugerette M. Animaux visibles 10 h, vente 14 h. Lieu de vente Gaec de Gueurce, Gueurce 71800 Curbigny. http://charolais-passion.blog4ever.com
✆ **06 88 39 36 26**

88 - Vends taureaux Blond d'Aquitaine 14 mois, vaches gestantes mÍme race très calmes. Livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

26 - Vds 100 chèvres Alpine Mise bas 01/02/2012 Machine à traire de 20 postes Westfalia à décrochage automatique double quai 50 places 40 chevrettes Tank 1200 litres
✆ **06 71 04 20 79**

26 - Vds troupeau de 90 chèvres Saanen de 2 à 7 ans TBE sanit 3.5l/jour Elev Fromager bon tx 06 20 75 22 06
✆ **06 20 75 22 06**

38 - Vend bouc alpin de 2 ans.
✆ **04 76 31 15 35**
06 58 16 00 87 HR

38 - Vds bouc Alpin issu IA 3 ans.
✆ **06 19 77 55 40**

42 - Vends 50 chevrettes Saanen, mise bas 15/10 + 50 saanen + 30 alpines, née 02/2011 + boucs
✆ **06 77 76 28 71**

69 - Cse cessation, vds 80 brebis préalpe du sud pleines race rustique bonne conf.
✆ **06 72 81 46 23**

Ovin

21 - VENDS béliers reproducteurs Texel gros et bien conformes. (réf. 3711)
✆ **03 80 84 32 25**

38 - Vds agnelles béliers Rouge de l'Ouest, Eleveur sélectionneur.
✆ **06 13 77 11 16**
ou 04 74 88 12 30

42 - Vds béliers reproducteurs Suffolk, magnifiques, père inscrit, sanitaire OK
✆ **06 15 21 33 07**

58 - Pensez à la lutte de vos agnelles. Utilisez un bélier charmois. Livraison possible
✆ **03 86 29 65 10**

71 - Vds antenais, agneaux, agnelles charollais, inscrits ou non, vac. FCO, repro.
✆ **03 85 24 02 75**
ou 06 80 32 10 83

73 - vds béliers agnelles race Hamphire troupe inscrite
✆ **0479656373 ou 0770618426**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

88 - Vends 40 béliers plein air Suffolk généotypés 12 et 24 mois 200 agnelles.
✆ **06 33 39 72 39**

89 - VENDS troupeau brebis Ile de France + béliers, prix à débattre , cause cessation.
✆ **06 88 29 61 55**

Equin

25 - Foire aux chevaux et poneys toutes races 70 Marnay, place du Comice dimanche 9 octobre 2011. Inscription gratuite, restauration.
✆ **06 14 55 42 00**
ou 03 81 58 75 75

89 - VENDS pouliche 3 ans, trait comtois, plein papier, puccé et vacciné, très douce, père Haras de Cluny, cause retraite.
✆ **03 86 74 78 02**

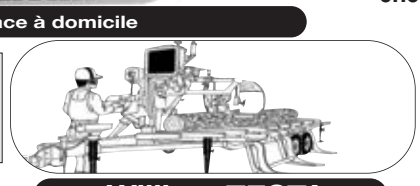
Chien

38 - Vend chien berger des pyrénnées pour troupeau, démarré, très bon, Tat : XVS717
✆ **06 76 88 73 35**

42 - Vds 4 chiens chasse, mâles, pure race, griffons korthal, nés 20/05, tat. mère 2BTU743, prix 3 000 euros.
✆ **09 61 51 26 92**

58 - VENDS chiots Fox Poils Lisse Pur Race nés le 10/06/2011, mère pucé n° 240 269 602 487 507
✆ **03 86 84 76 92**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile
SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.
VENTE DE PLAQUETTES CHAUFFAGE BOIS

SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
William TESTA
CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
rue Louis de Broglie
21000 Dijon

EURL CAFE DU COMMERCE

SARL au capital de 7 622,45 Euros
02 Place Général Leclerc
21120 Is sur Tille
R.C.S. Dijon 422 725 028
Siret 422 725 028 00019

Objet social
Ancienne mention : exploitation d'un bar.
Nouvelle mention : exploitation d'un bar - PMU.
Pour avis, la gérante : Danielle Gardes
AL21387634

MENDOZA S.A.

Société Anonyme au capital
de 1 000 000 euros
Siège social
Route de Fontaines Les Sèches
21330 Laignes
338 607 070 RCS Dijon

L'Assemblée Générale du 30 Juin 2011 :
- a constaté que suite à la radiation de Monsieur Jean-Michel Henry, Commissaire aux Comptes titulaire, la Société F.C.N., domiciliée 10 Rue Etienne
Oehmichen - BP 318 - 51688 Reims Cedex 2, Commissaire aux Comptes suppléant, avait accédé de plein droit aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire,
- a nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée du mandat restant à courir la Société F.C.F., domiciliée 45 Rue des Moissons - 51062 Reims Cedex.
Pour avis
Le Conseil d'Administration *AL21387647*

CHANGEMENT DE NOM

SAS SENNECEYDIS

Société par actions simplifiée
au capital de 38 000 euros
Siège social
Rue des Chezeaux
21560 Arc sur Tille
RCS Dijon 502 697 519

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 août 2011, la société :
BWH, SAS au capital de 10 000 euros
Siège social : 58 rue des Chezeaux 21560 Arc sur Tille
RCS Dijon 490 229 697
Représentée par Monsieur Benoît Willot, a été nommée en qualité de président de la société à compter du 22 août 2011 en remplacement de Monsieur Benoît Willot, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS Dijon.
Pour avis *AL21387637*

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 15/09/2011, a été constituée la société «SOLUTIEAU» société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros, composé d'apports en numéraires, ayant pour objet la prestation de services en plomberie, sanitaire, traitement d'eau, chauffage. Siège : 10 rue de la Feuillée 21400 Châtillon sur Seine. M. Franck Jayot, demeurant à Châtillon sur Seine 10 rue de la Feuillée a été nommé gérant. Les statuts prévoient que les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Pour avis,
Le gérant *AL21387651*

Me Bruno Hennequart
Avocat en droit des sociétés
17, rue Grosley, 10000 Troyes

Avis est donné de la constitution de la SAS dénommée LENI PERE & FILS, au capital de 5.000 € :
Siège :6, rue du Sauvage, 21400 Noiron sur Seine
Durée : 99 ans
Objet : Entreprise de travaux forestiers, bûcheronnage, exploitation forestière.
Président :Mr Laurent LENI, 6, rue du Sauvage, 21400 Noiron sur Seine.
Immatriculation au RCS de Dijon
AL21387653

RECTIFICATIF

«erratum à l'annonce numéro 21327242 parue le 12-08-2011 : pour dénomination sociale il fallait lire : «les Paradis de Jules et Juliette»
La gérance *AL21387646*

MODIFICATION DE CAPITAL

EURL A2JT

Capital : 2 250 euros
20 rue de la liberté
21000 Dijon - Tél : 03 80 52 61 94
Fax : 03 80 52 62 39
Email : direction@julesetjuliette.com
RCS Dijon Siret 524 686 433 00011

Par assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre 2011, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de la société à concurrence d'une somme de 2 000 euros, ledit capital se trouvant ainsi porté à 2 250 euros par la création de 2 000 parts nouvelles de 1 € nominal chacune, intégralement souscrites et libérées en numéraire.
Pour avis
La gérance *AL21387519*

R-€LEC

EURL au capital de 4 000 €
Siège social
7 allée Paul Jeannin
21310 Mirebeau sur Bèze
531 888 980 RCS Dijon

En date du 26/08/2011, l'associé unique a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 4 000 Euros, à 5 000 Euros
Modification au RCS de Dijon *AL21387648*

NON DISSOLUTION

LTD BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social
Route de Moissey
Auxonne (Côte d'Or)
507.629.046 RCS Dijon

L'assemblée générale du 29 juillet 2011 a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société malgré la constatation de capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social (article L 223-42 du Code de Commerce).
Le gérant *AL21387638*

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI ML

SCI au capital de 1524.48 Euros
17 rue Charles Dullin,
21240 Talant
378693055 R.C.S. Dijon

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 septembre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 22 rue Theodore de Beze, 21000 Dijon à compter du 1 octobre 2011.
Autres modifications :
- statuts mis à jour
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon *AL21387636*

SOFRANE

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 €
Siège social
34, rue Faubourg Perpreuil
21200 Beaune
452 576 861 RCS Dijon

La Présidente a décidé le 21 juillet 2011 de transférer le siège social à compter du même jour, du 34, rue du Faubourg Perpreuil 21200 Beaune au 95, route de Savigny 21200 Beaune.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La présidente *AL21387639*

SOBELNAT

Société en commandite par actions
au capital de 450 000 €
Siège social
34, rue du Faubourg Perpreuil
21200 Beaune
452 695 778 RCS Dijon

La gérante a décidé le 21 juillet 2011 de transférer le siège social à compter du même jour, du 34, rue du Faubourg Perpreuil 21200 Beaune au 95, route de Savigny 21200 Beaune.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La gérante *AL21387640*

ZUDDAS

SARL au capital de 40.000 euros
Siège social
3 bis rue du Perron
21121 Fontaine les Dijon
398 926 295 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du gérant associé unique du 11 août 2011, le siège social a été transféré avec effet du même jour, au 51, rue Berlier 21000 Dijon. L'article siège social des statuts a été modifié en conséquence.
Les inscriptions modificatives seront effectuées auprès du greffe du tribunal de commerce de Dijon *AL21387643*

NOMINATION

BOUDIER

SARL au capital de 50 000 €
Siège social:
7 rue des Frères Montgolfier
21300 Chenôve
408365738 RCS Dijon

L'AG du 22/08/2011 a nommé en qualité de Commissaire Aux Comptes Titulaire : EURL Jean Develay au capital de 7500 €, domicilié 1 Rue Gustave Eiffel à Beaune (21200), n° RCS: 422426890.
Et de Commissaire Aux Comptes Suppléant : SARL A. Badiou Audit au capital de 30 000 €, domicilié 33 Rue du 11 Novembre 1918 à Chalon sur Saône (71100), n° RCS: 451042972
Modification au RCS de Dijon *AL21387635*

SECA

Société à responsabilité limitée
au capital de 110 000 euros
Siège social
Champs à la Perdrix
21140 Semur en Auxois
R.C.S. Dijon 692 051 287

Suivant décision de l'associé unique du 30.06.2010, ont été nommés pour une durée de six exercices, commissaire aux comptes titulaire : M. Jean-Pierre Bazenet, demeurant «Les Châtaigniers de Saint-Mathieu» Route de Viglain 45510 Vannes-sur-Cosson, et commissaire aux comptes suppléant : M. Jean-Loïc Lefaucheux, demeurant 26, allée des Chênes 69280 Marcy-l'Etoile.
Pour avis *AL21387645*

CILCO DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 1 484 000 €
Siège social
28 boulevard Clémenceau
21000 Dijon
402 158 364 RCS Dijon

Au cours de l'assemblée générale du 9 décembre 2010, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Xavier Sordelet en qualité de directeur général de la société pour la durée du mandat du président restant à courir, en remplacement de Monsieur Régis Gallezot. *AL21387649*

LOGILIA FONCIER

Société par Actions
Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 37 000 €
Siège social
28 boulevard Clémenceau
21000 Dijon
503 973 869 RCS Dijon

Au cours de l'assemblée générale du 9 décembre 2010, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Xavier Sordelet en qualité de directeur général de la société pour la durée du mandat du président restant à courir, en remplacement de Monsieur Régis Gallezot. *AL21387650*

DÉMISSION

GEGOUT & Associés
Avocats
CS 60 160
13 Allée de Longchamp
54602 Villers-les-Nancy Cedex
Tél. : 03 83 44 27 27

OXYL'AIR

S.A.S. au capital de 150 670 €
14, rue Buffon ,Âi Zone d'Activités Commerciales
Porte de Beaune - 21200 Beaune
442 269 247 R.C.S Dijon

Par décisions en date du 01/07/2011, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Marc Pagnoux de ses fonctions de directeur général à compter du même jour.
Mention sera portée au R.C.S. de Dijon.
Pour avis. *AL21387642*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL TECH OPTIC

SARL au capital de 7 630.07 euros
2 place Guy Coquille
58000 Nevers
432455491 R.C.S. Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 août 2011, les associés ont pris acte de la démission de Mme El Hafidi Touria de ses fonctions de gérante à compter du 6 juillet 2011 et nommé M. Lille Patrick demeurant Sancoins (18) 11 rue de la République, gérant à compter du 6 juillet 2011. Il a été décidé de transférer le siège social au 11 rue de la République 18600 Sancoins, à compter du même jour.
La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourges.
Pour avis, le représentant légal. *AL58387595*

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A Macquart-Moulin, J.L Balleret
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

Vente aux enchères publiques

Le Mardi 18 Octobre 2011 à 10h30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice Place du Palais - Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Langeron(Nièvre)
Lieudit « DHERE »
Une maison d'habitation cour jardin, parcelles de prés
L'ensemble cadastré :
« lieudit les Ménerosses » Section A n° 311 pour 8 a 17 ca (maison et sol)
« lieudit les Ménerosses » Section A n° 309 pour 1ha 22a 90 ca (pré)
« lieudit les Ménerosses » Section A n° 396 pour 2ha 28a 51 ca (pré)
« lieudit La Palisse » Section A n° 293 pour 42 a 50 ca (pré)
En un seul lot sur la mise à Prix de: 60 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin, membre de la SCP A.Macquart-Moulin,JL Balleret.
Les enchères ne pouvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers.
La visite du bien aura lieu le Vendredi 7 octobre 2011 à 10H sur place à Maître Aude Bonnet huissier de Justice à Nevers (Tél : 03.86.36.13.00). *AL58387597*

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP P. et A. Angot
notaires associés
à Puiseaux (45390)
7, rue du Fort

Information concernant les époux
Monsieur Bertrand, Philippe Marie Voisin, Entrepreneur, et Madame Claude, Marie Gromolard, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Varennes-Vauzelles(58640), Fangeat Route de Saint Fargeux.
Nés savoir :
- Monsieur à Meaux (77100), le 20 février 1957.
- Madame à Nevers (58000), le 25 décembre 1956.
Tous deux de nationalité Française.
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Chevenon (58160), le 2 septembre 1978 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.
Information concernant la modification du régime matrimonial
Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Patrick Angot, notaire à Puiseaux, le 11 Septembre 2011.
Informations concernant l'opposition
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Patrick Angot, notaire à Puiseaux.
Pour avis et mention.
Me Patrick Angot, notaire. *AL58387596*

Maître Philippe Ménigoz
Notaire - 70 Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux

Suivant acte du ministère de Me Ménigoz, notaire sus nommé, en date du 16 septembre 2011, Monsieur Frédéric Jean Grandcler, né à Nogent sur Marne (94) le 10 septembre 1965, et Mme Fabienne Solange Claude Onfroy, son épouse, née à Alençon (61) le 10 Octobre 1963, demeurant à Pougues les Eaux (58), 20 rue des Vièvres. Initialement mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de Nevers (58000 Nièvre) le 16 août 1988 ; lequel régime non modifié depuis ; ont déclaré vouloir modifier leur régime matrimonial, et adopter pour l'avenir celui de la communauté universelle, tel que prévu par l'article 1526 du code civil, avec clause d'attribution intégrale au survivant.
Conformément aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 1397 du code civil, les oppositions à ce changement de régime matrimonial devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou signifiée par acte d'huissier de justice, à Me Ménigoz notaire sus nommé, dans le délai de trois mois à compter du présent avis.
En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance de Nevers.
Pour avis,
Me Ménigoz *AL58387610*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL NEVERS LOCATIONS ;
Forme sociale : SARL ;
Siège social : 33, rue du 8 mai 1945, 58640 Varennes Vauzelles ;
Objet social : Location de voitures sans permis, Location d'engins, matériels, équipements pour travaux agricoles, motoculture, espaces verts, bâtiment et travaux publics ;
Durée :99 ans ;
Capital social : 500 € ; Gérance : Mme Sandrine Amelaine dt à Saint Jean aux Amognes (58) - Le Bourg ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance *AL58387602*

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de AUBAINE: 11 96 - 11 114
45 ha 85 a 00 ca - Chaume a l or: ZI-18(J)-18(K)[F1]-18(K)[F2] - La foret au maitre: B-428 ZI-7-8(A)[F1]-8(A)[F2]-8(B)[F1]-8(B)[F2]-10(J)-10(K) - Les creux pierre: ZH-18(J)-18(K)[F1]-18(K)[F2] - Les grandes raies: ZE-10(J)-10(K)-31[11](J)-31[11](K)-31[11](L)
- Les moingeottes: ZK-20[5] - Les petits bois: ZI-23[5](B)-23[5](AJ)-23[5](AK)-23[5](C)[F1]-23[5](C)[F2] Parcelles en nature de Pré Terre et de Lande.- Objectif: Priorité pourrait être donnée à un projet d'installation dans le cadre de la filière agriculture biologique
20 ha 06 a 34 ca - La merciere: ZK-11(A)-11(B) - Les brules: ZD-2(B)-2(AJ)-2(AK) - Les moingeottes: ZK-16[4](J)-16[4](K) Parcelles de terre, landes et bois ,Aitaillis Occupées en partie.
Cmne de CHIVRES: 11 102
79 a 00 ca - En mergin: ZH-62-66 - Les arpens taconneaux: ZC-1
Parcelles en nature de pré et petit étang.
Cmne de CORPEAU: 11 108
1 ha 40 a 85 ca - Champ melin: AC-93-95-96-99-100-101 - Les corcelottes ouest: AC-79-80
Parcelles en nature de terre
Cmne de SAINT-AUBIN: 11 93
15 a 15 ca - En gouin: A-253 - Le paradis: D-1859(Z)-1859(A)[P1]
Cuverie
Cmne de ECUELLES: 11 102
2 ha 68 a 80 ca - Le lac: ZD-48
Parcelles en nature de pré et petit étang.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/10/2011 à SAFER Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL21387652*

Avis est donné de la constitution de la SARL: «NEOARTISANAT» au capital de 15000 euros. Siège social : 12, rue Marcel Robin 58640 Varennes-Vauzelles. Objet : Commercialisation de référencements et de supports publicitaires sur internet.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers. Gérant : M. Stéphane Pleuchot demeurant 13, rue Saint Didier 58000 Nevers nommé pour une durée indéterminée.
AL58387587

Étude de Me J-P Gauthron
Notaire à Guérigny (58)

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Gauthron, Notaire à Guérigny (Nièvre), le 8 septembre 2011, enregistré à Nevers, le 12 septembre 2011, bordereau 2011/1162, case n°1, extrait 2698, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI ALMAVA
Forme : Société Civile Immobilière
Siège : Chez Monsieur et Madame Pascal Fabien - Frasnay
58130 Saint Aubin les Forges
Durée : 99 années
Objet : l'acquisition, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers
Capital social : 1.000,00 € en numéraire
Co-gérant : - Monsieur Pascal Olivier René Fabien, garagiste, époux de Madame Coralie Anne Yvonne Mangematin.
- et Madame Coralie Anne Yvonne Mangematin, infirmière, épouse de Monsieur Pascal Olivier René Fabien.
demeurant ensemble à Frasnay, commune de Saint Aubin les Forges
(Nièvre),
Parts sociales : elles ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés ou par un associé à son conjoint, un ascendant ou un descendant.
La Société sera immatriculée au R.C.S. Nevers
Pour avis et mention
Me J-P Gauthron
AL58387592

Avis est donné de la constitution de la SCI : «Ataman» au cap. de 100€. Sis, 10, rue Pierre √âmile Gaspard. **Objet :** Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous biens immobilier
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers. **Gérant :** M. Ataman BASGURBOGA demeurant 12, Mail Jacquinot 58000 Nevers nommé pour une durée indéterminée.
Le gérant
AL58387599

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES LUTINS DU HAUT FOLIN ;
Forme sociale : SARL ;
Siège Social : Le Bourg, 58370 Glux en Glenne ;
Objet social : Exploitation de tout fonds de commerce de café-bar-restaurant, Fabrication et vente à emporter de plats et de boissons - Prestations de services pour gîte (accueil, ménage, assistance), Organisation d'évènements et/ou de manifestations culturelles, musicales et touristiques, Epicerie-dépôt de pain , Relais poste, Vente de produits artisanaux et de souvenirs ;
Durée de la Société : 99 ans **Capital social :** 12 000 € ; **Co-Gérance :** Mme Valérie Vaillant et Mr Bruno Alléos dt ensemble à Glux en Glenne (58), Le Pré du Massé ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
AL58387601

APPORTS

SARL BALLAND

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 € porté à 147 100 €
Siège social : Marigny - 58110 Aunay en Bazois
529 247 025 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 17 juin 2011 et d'un acte sous seing privé du 2 septembre 2011 enregistrés au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 13/09/2011 Bordereau 2011/1 165 case 8, Mr Jean-Paul Balland a fait apport à la SARL Balland d'un fonds artisanal de maçonnerie, couverture, carrelage sis à Aunay en Bazois (58), Marigny à charge pour la société de payer en l'acquit de l'apporteur le passif se rattachant audit fonds artisanal s'élevant à 125 236 € de telle sorte que l'apport représente une valeur nette de 147 000 €, rémunéré par l'attribution de 14 700 parts sociales de 10 € chacune.
La SARL BALLAND est propriétaire dudit fonds artisanal depuis le 2 septembre 2011 et en a la jouissance depuis le 1er janvier 2011.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. A raison de la prise en charge du passif domicile est élu à Aunay en Bazois (58), Marigny.
Par suite le capital social de la société a été porté de 100 € à 147 100 € et les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
AL58387603

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL MARVAL

SARL en liquidation
au capital de 3 000 euros
Siège : 24 Rue du 13ème de Ligne, 58000 Nevers
RCS Nevers 450 602 792

L'assemblée Générale Extraordinaire du 01 septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Julien Vallade, demeurant 83440 Montauroux, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé : SARL LAVAL1 Julien Vallade 11 Bld du grand pré des Bordes 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra
être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation dewont être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur
AL58387572

ALCIAT-JURIS - SELARL d'Avocats
Siège Social
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

CARROSSERIE DU MORVAN

SARL en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Route de Saint Saulge - zone d'activité
58800 Corbigny
RCS Nevers B 482 050 747

Aux termes du pv de l'AG du 25.08.2011, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, M. José Hernandez, dmt à Lormes (58140), rue
de la Maladrerie, ont :
- approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat,
- pronocé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de
Nevers.
Pour avis,
AL58387594

INFRA TRAVAUX FRANCE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 5 000 €
Siège social : 47 bis, Rue Henri Bouquillard,58000 Nevers
480 544 899 RCS Nevers

L'AGE du 1er septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Pétrus Van Laarhoven dt Ina Dammanstraat 19, 4906 JD Oosterhout (Pays-Bas), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur
AL58387604

KEOLIS NEVERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social : 120, route de Marzy
58000 Nevers
498 381 581 R.C.S Nevers

Aux termes du procès-verbal en date du 9 juin 2011, l'assemblée générale mixte a décidé, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital.
Mention en sera portée au R.C.S tenu par le T.C Nevers au greffe duquel sera effectué le dépôt légal.
Pour avis,
La gérance.
AL58387605

NON DISSOLUTION

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 Moulins

EURL DAUMAS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
17 rue d'Auzon
58380 Lucenay les Aix
415 220 250 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 25 août2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu
à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance
AL58387593

TRANSFERT DE SIÈGE

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social
BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

BYZANCE

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social : NEVERS (58000)
59 av. du Gral DE GAULLE
Transféré à Fourchambault (58600)
17 rue du Pont
RCS Nevers B 508 278 975

Selon décision du gérant du 26/07/2011, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Ancienne mention :
Siège social : Nevers (58000), 59 av. du Gral de Gaulle
Nouvelle mention :
Siège social : Fourchambault (58600), 17 rue du Pont.
Pour avis,
AL58387591

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SANTA BAHIA CAFE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 50 avenue Général De Gaulle
58000 Nevers
SIREN 442 960 852 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er août 2011, M. Rémy Dubois dit Bonclaude, dmt 85 Faubourg du Grand Mouêsse 58000 Nevers, a été nommé Gérant, avec effet du même jour, en remplacement de Melle Magalie Top, démissionnaire.
Pour avis,
AL58387607

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de DONZY (AA 11/052)
Biens loués sur la totalité:
2 ha 57 a 40 ca
- Champ du minerai: YO-52
Et par extension, Cmne de COLMERY:
1 ha 11 a 90 ca
- Les mouilleres: ZA-10 - Les pres du chene: ZA-34
Cmne de LIVRY (AA 11/018)
Biens loués sur partie:
9 ha 40 a 97 ca
- Bois laboyau: D-938 - Ile des rioussats: D-1767 - La greve: ZL-85-86 - Pre mele: ZP-54 - Sous la grande cote: ZP-27-29
Cmne de SAINT-SAULGE (AA 11/084):
1 ha 28 a 85 ca
- Les champs pois fond: D-311(J)-311(K)
Cmne de SERMAGES (AA 11/083):
1 ha 65 a 92 ca
- Les fontaines aux boeufs: A-250
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/10/2011 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL58387600

YONNE

CHANGEMENT DE NOM

M. Kanapathipillai (Subaraj) né le 10 mai 1984 à Karaveddy (Srilanka) demeurant 5 rue d'Amsterdam à Sens (Yonne) agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs Kanapathipillai (Rayhana) née le 19 mars 2008 à Sens (Yonne) et (Abdelilah) né le 01 septembre 2009 à Sens (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et celui de ces mineurs : celui de Kanapa.
AL89387349

M. Kanapathipillai (Jathesan) né le 21 novembre 1985 à Versailles (Yvelines), demeurant 46 avenue de la Marne à Sens (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Kanapa.
AL89387352

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Tanlay (Yonne) du 13
Septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SID BIO FRANCE
Siège social : 34 Grande Rue - Saint Vinnemer, 89430 Tanlay
Objet social : Désinsectisation, dératisation, désinfection, vente de produits afférents à l'activité, conseil
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Stéphane Pacot, demeurant 34 Grande Rue - Saint Vinnemer, 89430 Tanlay.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance
AL89387341

Aux termes d'un acte SSP en date du 28 juin 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
LE PALAIS D'AGADIR
Siège social : 37 avenue Gambette 89300 Joigny
Forme : SARL
Capital : 3000 €
Objet social : restaurant
Gérance : Monsieur Mohamed El Aissaoui, 7 rue Pierre Marx, 77260 La Ferté sous Jouarre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre
AL89387343

EURL Médiablast

Le 15/09/2011 à Perrigny, il a été créé la société suivante :
Nom : Médiablast
Forme : EURL
Siège social : 8 Rue du Cellier 89000 Perrigny
Objet social :
- L'installation, la mise en service, le réglage et le dépannage de tout appareil électronique grand public audio, vidéo et multimédia à domicile ou en atelier.
- L'installation, la mise en service, le réglage et le dépannage de tout appareil de communication intranet et internet, box adsl, router avec ou sans fil, kit de réception internet satellite et wiimax à domicile.
- Pose, réglage, réparation et mise en service d'antenne de réception hertzienne, satellite et de radiodiffusion à domicile ou en entreprise.
- Vente d'appareils électroniques grand public et professionnel pour la réception de radio et de télévision, systèmes hifi, multimédias, informatiques, alarmes, accessoires audio vidéo, câbles, antennes, appareils de domotiques, mobiliers multimédia, électroménager et petit électroménager.
Durée : 99 ans
Capital social : 4 000 € divisé en 100 parts
Gérance : Monier Gilles, résident 8 Rue du Cellier à Perrigny (89000)
Dépôt légal RCS Auxerre
La gérance
AL89387345

Dénomination sociale : GRProductions
Forme sociale : Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée
Siège social : 25 rue des Champoulains 89000 Auxerre
Objet social :
Production de films et de programmes pour la télévision
Production de films institutionnels et publicitaires
Production de films pour le cinéma
Organisation de foires, salons professionnels et congrès
Conseil en relations publiques et communication
Production pour le Digital (Internet)
Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 15 000 euros
Gérance : Monsieur Guy Roux demeurant 25 rue des Champoulains 89000 Auxerre
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre
AL89387347

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Fleury la Vallée du 16 Septembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EURL ROLLET PHILIPPE
Siège social : 7 Chemin de Charbuy, 89113 Fleury la Vallée
Objet social : Vente de meubles neufs, literie, salon, objet de décoration, luminaires et tableaux
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Philippe Rollet, demeurant 7 Chemin de Charbuy 89113 Fleury la Vallée, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance
AL89387348

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° AL 89327267 (LA FONTAINE) parue dans Terres de Bourgogne n°1126 du vendredi 12 août 2011 : il fallait lire RCS de Sens au lieu de RCS d'Auxerre.
AL89387342

A l'annonce parue le 12 août 2011 concernant le changement de régime matrimonial portant adoption de Monsieur Lucien Bernard Thevenon, et Madame Josianne Suzanne Flogny, son épouse suivant acte reçu par Maître Delille le 26 juillet 2011, au lieu de lire : «portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de communauté», il y a lieu de lire : «portant adoption du régime de la séparation de biens».
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire
AL89387344

Rectificatif concernant l'annonce
N° AL 89296680 parue dans Terres de Bourgogne du 22 juillet 2011 concernant la SA ALFAJE, il fallait lire en remplacement de Monsieur Jean-Paul Papeix au lieu de en remplacement de la société ABPR SARL.
AL89387350

TRANSFERT DE SIÈGE

FRANCE TRAVAUX Y.

SARL au capital de 20000 Euros
30 Avenue Vauban,
89100 Sens
527539597 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 septembre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 23 rue Germain Siraudin, 77000 Vaux le Penil à compter du 19 septembre 2011.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre
AL89387357

NOMINATION

CAIAC

Société Coopérative Agricole
Interdépartementale d'Amélioration du Cheptel du Centre et de l'Est
3 rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Agrément n° N1391
RCS Joigny : 778 119 818

NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Aux termes du vote des résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du Jeudi 17 mars 2011 à 10 h.00 au restaurant "Le Relais du Miel " (45. Mornant sur Vernisson), les délégués de sections ont nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire la SARL AUDITRA domiciliée au 68, mail des charmilles BP 60, 10000 Troyes
N° immatriculation (478014046 à Troyes) en remplacement de Monsieur Blaise Joël.
Et comme Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Gouaille Denis domicilié au 68, mail des charmilles BP 60, 10000 Troyes.
Ces mentions en seront faites au registre du commerce de Sens.
Le Président de la CAIAC
Michel Delaunay
AL89387339

CECNA

Coopérative agricole d'Élevage du Centre Nord et de l'Aube
3 rue Jules Rimet - 89400 Migennes
Agrément n° N223
RCS Joigny : 775 718 356

NOMINATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Aux termes du vote des résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du Jeudi

17 mars 2011 à 11 h 15 au restaurant "Le Relais du Miel " (45. Mornant sur Vernisson), les délégués de section ont nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire la SARL AUDITRA domiciliée au 68, mail des charmilles BP 60, 10000 Troyes - N° immatriculation (478014046 à Troyes) en remplacement de Monsieur Joël Blaise.
Et comme Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Denis Gouaille domicilié au 68, mail des charmilles BP 60 - 10000 Troyes.
Ces mentions en seront faites au registre du commerce de Sens.
Le Président de la CECNA
Pascal BEETS
AL89387340

CESSION

Suivant acte SSP sous condition suspensive en date à Paris du 5 septembre 2011 enregistré à SIE de Sens le 09/09/2011, Bordereau n° 2011/680, Case n°6, l'EURL Pioton, SARL au capital de 7 500 euros dont le siège social est à Pont sur Yonne (89140) 17 bis rue de la Gare, 443 823 620 RCS Sens a vendu à la société «Pharmacie Florence Truchot», SELARL au capital de 250 000 euros dont le siège social est à Pont sur Yonne (89140) 17 bis rue de la Gare, en cours d'immatriculation, un fonds de commerce d'officine de pharmacie exploité à Pont sur Yonne (89140) 17 bis rue de la Gare, immatriculé au RCS de Sens sous le n° 443 823 620, moyennant le prix de 1 950 000 euros stock en sus à reprendre par l'acquéreur. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/12/2011.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, chez Maître Gilles Desmoulins, Huissier de Justice à Joigny (89300) 18 quai H. Ragobert.
AL89387351

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DOMAINE DE LA TOUR

Société Civile d'Exploitation Agricole, au capital de 21.000,00 Euros dont le siège social est à Lignorelles (89800)3 route de Montfort
RCS Auxerre 347 594 160

L'assemblée générale du 18/04/2011 a nommé gérant Monsieur Vincent Fabrici, 12 place de l'Eglise, 89530 Chitry, en remplacement de Monsieur Rénato Fabrici, démissionnaire. Modification au RCS d'Auxerre.
AL89387356

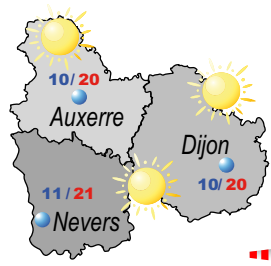


Transmettez vos annonces légales AVANT LUNDI 17H00

TEL. 03 80 78 90 42
FAX 03 80 70 08 02
legales@terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions météo du 23 au 30 septembre

Vendredi 23 Septembre

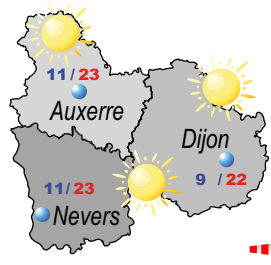


Ensoleillé
Un temps agréable et pleinement ensoleillé en perspective. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 20 à 22 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Constant
Soleil : 07:52 - 20:02
Lune : 02:52 - 17:33

Samedi 24 Septembre



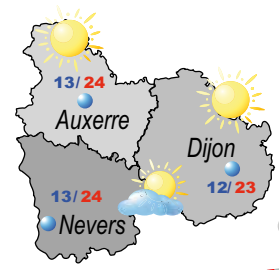
Agréable
Le ciel restera clair et le soleil généreux. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

Ste Thècle
Soleil : 07:54 - 20:00
Lune : 04:04 - 18:04

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 25 Septembre



Beau temps
Le temps restera bien agréable et ensoleillé ce dimanche. Les températures seront en hausse et les vents resteront faibles.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Hermann
Soleil : 07:55 - 19:58
Lune : 05:19 - 18:34

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Septembre :
Un temps agréable et ensoleillé en perspective.
Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 12 à 17 °C T° maxi. : 24 à 26 °C

Jeudi 29 Septembre au Dimanche 2 Octobre :
De jeudi à samedi, de belles éclaircies sont attendues. Ce dimanche se déroulera sous quelques averses.
Vents : Est-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Télévision Sélection du 24 au 30 septembre

Samedi 24

TF1
20.45 Génération 90. Divertissement présenté par Nikos Aliagas et Liane Foly, avec Larusso, Bonnie Tyler et Laura Zen, Anggun, Charly et Lulu, Khaled, Ophélie Winter, Dany Brillant, François Feldman, Alain Souchon, etc.
23.10 Los Angeles, police judiciaire. Série avec Alfred Molina.

FRANCE 2
20.35 Sing-off… 100% vocal. Divertissement avec Tina Arena, Michel Jonasz et Soprano.
22.30 On n'est pas couché.
04.20 Coupe du monde de rugby «Fidji/Samoa».

FRANCE 3
20.35 Carmen ★. Téléfilm avec Vicky Luengo. *Décevant.*
22.15 La Vénitienne ★★. Téléfilm avec Thierry Frémont, Hélène Seuzaret (1h19). *Bien mené.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Dans l'ombre de la Lune» ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.15 Nom de code DP (2/2) ★★. Téléfilm. *Supérieur à la 1e partie.*

M6
20.45 Médium. Série avec Patricia Arquette ⓾.

CANAL +
20.50 600 kilos d'or pur ★★. Aventures (2010) de Éric Besnard, avec Clovis Cornillac (1h36) ⓾. *Classique, mais bien fait.*

Dimanche 25

TF1
20.45 Le transporteur 3 ★★. Aventures (2008) de O. Megaton, avec Jason Statham (1h40) ⓾. *Prenant, mais très violent.*
22.40 L'occupation intime. Documentaire.

FRANCE 2
20.35 Comme les autres ★★. Comédie dramatique (2008) de V. Garenq, avec Lambert Wilson, P. Elbé (1h30). *Intéressant et nuancé.*
22.20 Les fauves ★★★. *Ce duel Sarkozy/Villepin est passionnant.*

FRANCE 3
20.35 Les enquêtes de Murdoch : «L'arme absolue», «Crabtree mène l'enquête», «La marionnette diabolique» ★★. Série. *Excellent.*

ARTE
20.40 Yéyé révolution 1962-1966 ★★. *Intéressant, mais pas nouveau.*
Thrillers made in Germany
21.35 Frissons teutons «Les films Edgar Wallace». Documentaire.
22.35 Le requin harponne Scotland Yard ★. Policier en VO (1962) de A. Vohrer (1h29). *Pas mal.*

M6
20.45 Capital «Plus chère la vie : Révélations sur la flambée des prix».
22.45 Enquête exclusive «Combines et fortunes des ferrailleurs : Razzia sur les métaux». Magazine.

CANAL +
20.55 Football «Rennes/Saint-Étienne».

Lundi 26

TF1
20.45 Le client ★. Téléfilm avec Gérard Darmon. *Outrancier.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
00.55 Au Field de la nuit, avec Éliette Abécassis, S. Fontanel, Éric Holder, Éric Reinhardt, Sacha Sperling, Anne Brochet et Didier Long.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Triple tueur», «Où est Angela ?», «Double face» ★★. Série avec Nathan Fillion. *Plein d'humour.*
22.45 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Les numéros un du rire et de la chanson, avec Jacques Brel, Édith Piaf, Gilbert Bécaud, Claude François, C. Aznavour, Gad Elmaleh, Patrick Timsit, Dany Boon, etc.
23.00 Mon meilleur ennemi, Klaus Barbie ★★★ ⓾. (voir Sélection)

ARTE
20.40 La tour infernale ★★★. Drame (1974) de J. Guillermin, avec Steeve McQueen (2h38). *Spectaculaire.*
23.20 Joshua Bell.

M6
20.45 Mesrine, l'instinct de mort ★★. Thriller (2008) de J.-F. Richet, avec Vincent Cassel (1h45) ⓬. *Excellent, mais dur et cru.*
23.40 Alerte évasion «Jacques Mesrine : L'évadé public n°1».

CANAL +
20.55 Platane (10, 11 et 12/12).

Mardi 27

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Lyon/Dinamo Zagreb».
22.50 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Histoires en série «Quand le mensonge s'installe dans nos vies». Magazine de B. Schönberg.
22.40 Réunion de famille. Magazine présenté par J.-L. Delarue.
01.05 Mort d'un pourri ★★. Policier (1977) de G. Lautner, avec Alain Delon (1h59). *Excellent.*

FRANCE 3
20.35 Mission sacrée ★★. Téléfilm avec Christophe Malavoy, M. Sébastian (1h30). (voir Sélection)
22.05 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
Parents-profs : La crise
20.40 C'est mon élève, c'est mon enfant ★★. *Intéressant.*
21.35 Jamais sans les parents ★★. *Pas mal, mais contestable.*
22.35 The killing (7 et 8/10) ★★. Série avec Sofie Grabol. *Palpitant.*

M6
20.45 Desperate housewives (6, 7 et 8/23) ★★★. *Excellent.*
23.15 Les Français, l'amour et le sexe. Documentaire ⓬.

CANAL +
20.50 L'arbre ★★. Drame de Julie Bertuccelli, avec Charlotte Gainsbourg (1h37). (voir Sélection)

Mercredi 28

TF1
20.45 Mentalist : «Au clair de la lune», «Noël au balcon», «La lettre écarlate» ★★. Série avec Simon Baker, Robin Turney ⓾. *Émouvant.*
23.15 Dexter. Série avec Michael C. Hall ⓬.

FRANCE 2
20.35 Accident de parcours ★. Téléfilm avec Patrick Dell'Isola, Caroline Proust. *Décevant.*
22.15 Avant-première. Magazine présenté par Élizabeth Tchoungui.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Les Cévennes au cœur» ★★★. *Passionnant.*
22.55 L'ombre d'un doute «L'affaire des poisons : Les secrets de Louis XIV». Magazine présenté par F. Ferrand et C. Portier-Kaltenbach.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Ils étaient les Brigades rouges» ★★. *Intéressant, mais manichéen.*
22.45 Le dessous des cartes «De la démographie aux choix politiques».
23.00 35 rhums ★★. Comédie dramatique (2008) de C. Denis, avec Alex Descas (1h36). *Émouvant.*

M6
20.45 Dix jours pour s'aimer ★★. Téléfilm avec Claire Borotra, Guillaume Cramoisan. *Joli, mais inégal.*

CANAL +
20.45 Football «Ligue des Champions : Marseille/Borussia Dortmund».

Jeudi 29

TF1
20.45 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde et Sébastien Demorand.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «Alain Juppé». Magazine présenté par David Pujadas.
22.15 Infrarouge : «C'est pas le pied, la guerre ?», «Sans blessures apparentes, enquête chez les damnés de la guerre ⓬».

FRANCE 3
20.35 Spy game, jeu d'espions ★★. Espionnage (2002) de Tony Scott, avec Robert Redford, Brad Pitt, Catherine McCormack (1h59) ⓾. (voir Sélection)
23.20 Les trois jours du Condor ★★. Comédie (1975) de Sydney Pollack, avec Robert Redford, Faye Dunaway (1h56). *Excellent, mais invraisemblable.*

ARTE
20.40 Stella ★★. Comédie dramatique (2007) de S. Verheyde, avec Léora Barbara, Karole Rocher, Benjamin Biolay (1h38). *Émouvant.*
22.20 Welcome to the eighties (5/6).

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.50 The event (3 et 4/22) ★★. Série avec Jason Ritter ⓾. *Excellent.*

Vendredi 30

TF1
20.45 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.25 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.35 Un flic «Pink panthers» ★★. Téléfilm avec Alex Descas, Marie-Gaëlle Cals. *Prenant, malgré des invraisemblances.*
22.05 Un jour, un destin «Madame Signoret». Magazine présenté par Laurent Delahousse.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Au Népal». Magazine présenté par Tania Young.
23.00 Vendredi sur un plateau ! Magazine présenté par Cyril Viguier, avec Jean d'Ormesson.

ARTE
20.40 Occupation ★★. Téléfilm avec James Nesbitt, Stephen Graham, Warren Brown, Lubna Azabal (3h). *Une plongée saisissante dans l'enfer de la guerre.*
23.05 Grand format «L'âme en sang». Documentaire.

M6
20.45 NCIS : «Ennemis intimes», «Une affaire de famille», «Les frontières de notre destin», «Cheval de Troie». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.50 L'Italien ★★. Comédie (2010) de Olivier Barroux, avec Kad Merad, Valerie Benguigui (1h39). *Amusant et émouvant, mais un peu lourd.*

SÉLECTION


France 3 - Gilles Scarella

Mission sacrée - Le préfet de Corse a été assassiné. Seul préfet à se porter volontaire pour le remplacer, Guy Caillonce arrive dans l'île de Beauté. En s'inspirant librement de l'affaire dite «des paillotes, Daniel Vigne signe une œuvre politique. Mais il s'agit là de politique au sens noble du terme, car l'objet de ce téléfilm, ce n'est pas l'histoire qui a défrayé la chronique, mais plutôt la lente dérive d'un homme saisi par le vertige du pouvoir. Christophe Malavoy interprète avec dignité et raideur ce haut fonctionnaire de l'État conscient de son importance, au point de franchir le ligne rouge. Certes, ce basculement est un peu rapide dans le téléfilm, mais c'est une réserve mineure dans un ensemble de grande tenue. Les paysages corses sont splendides, tout comme les chants traditionnels. De magnifiques écrins pour une tragédie humaine comme le monde politique peut en générer. ***Mardi 27, sur France 3, à 20h35.***

L'aventure humaine «Dans l'ombre de la Lune» - Le 20 juillet 1969, des astronautes américains ont mis le pied sur la Lune. Arte retrace cet événement majeur dans un documentaire palpitant. Les astronautes qui ont eu la chance de vivre cette expérience unique témoignent et ont encore les yeux émerveillés par ce qu'ils ont vu. Certaines images sont superbes, et la conclusion de Charlie Duke est magnifique. ***Samedi 24, sur Arte, à 20h40.***

Mon meilleur ennemi, Klaus Barbie - On connaît de lui sa terrible période française, à Lyon. Mais l'on sait moins que Klaus Barbie a vécu deux autres vies, après la fin de la guerre. Avec des témoignages et des images d'archives, le réalisateur montre que les Américains ont utilisé les connaissance de Barbie en matière de communisme, avant qu'il ne mette ce talent au service de la Bolivie. C'est passionnant et bien documenté. ***Lundi 26, sur France 3, à 23h00.***

L'arbre - Après la mort de son mari, Dawn et ses enfants ont bien du mal à faire leur deuil. Devant les décors impressionnants de beauté sauvage de l'Australie, Julie Bertuccelli raconte une belle histoire de deuil à travers la symbolique de l'arbre, à la fois protecteur et inquiétant. Avec lui, la famille va traverser toutes les étapes du travail de deuil. Charlotte Gainsbourg est extraordinaire de finesse et de grâce. ***Mardi 27, sur Canal +, à 20h50.***

Spy game, jeu d'espions - Sur le point de partir à la retraite de la CIA, Nathan apprend qu'un agent qu'il a recruté vient d'être capturé en Chine et que la CIA veut le lâcher. Avec son savoir-faire, Tony Scott a construit cet excellent suspense sur de multiples flash-back. On pénètre ainsi dans l'univers de la manipulation, qui est celui des espions. Tout cela n'est pas très original, mais le rythme est vif et l'ensemble très distrayant. ***Jeudi 29, sur France 3, à 20h35.***

Fruit préféré de Louis XIV, la pêche s'est enrichie de nouvelles variétés plus gustatives, plus résistantes. Son histoire retrace l'évolution du goût alimentaire et des habitudes de consommation.

Un conservatoire pour la pêche

Les conservatoires de fruits rares fleurissent un peu partout en France, conservatoire de particuliers, associatifs ou d'état. Pour tous ces acteurs, c'est un bon moyen de préserver la biodiversité et de retracer les grandes étapes de certaines variétés. Dans la vallée du Rhône, qui a été au début du XXe siècle, la première région productive de pêches, à Châteauneuf sur Isère, Gérard Roch, à la tête d'une exploitation de 62 ha « *le Clos Fougère* », a une passion : les fruits rares et anciens. Il a recherché pendant deux ans des variétés anciennes de pêches en partenariat avec le conservatoire de Porquerolles, la chambre d'agriculture de la Drôme, des agriculteurs de la Vallée du Rhône pour créer, en 2009, un conservatoire unique de 110 variétés de pêches anciennes.

Le verger, d'une surface de 50 ares, est un site d'observation et un outil pédagogique pour de nombreux visiteurs scolaires et adultes qui visitent le verger pendant la floraison ou à la demande notamment pendant deux grands temps forts : « *les rendez vous au jardin* » au mois de juin et les journées du patrimoine en septembre. Intarissable sur l'histoire de la pêche, Gérard Roch a rassemblé des anecdotes et beaucoup de documentation sur ce fruit importée de chine via la Perse par les voyageurs grecques et Romains au Ier siècle de notre aire : « *L'appellation pêche provient du nom latin prunus persica, qui rappelle la Perse. Depuis l'importation de la pêche au Ier siècle de notre aire, la pêche a connu des soubresauts, des regains d'intérêt par une élite sociale jusqu'à la cour du Roi Louis XIV où elle était considérée comme un produit de luxe. Elle connaît aujourd'hui une démocratisation à l'extrême* ».


P. L. BERGER

Gérard Roch a créé un conservatoire unique, comprenant 10 variétés de pêches. Le lieu permet de découvrir toute l'histoire de ce fruit d'origine chinoise.

L'HISTOIRE MOUVEMENTEE DE LA PECHE

Quatre grandes étapes résument l'histoire de la pêche en France : le Moyen Age, au XVe et XVIe siècle, l'époque phare où elle est à son apogée dans la cour du Roi Louis XIV et le XIXe siècle. « *Chaque époque possédait ses variétés propres, typiques. On peut ainsi retracer l'histoire du goût des français à partir de ces variétés. L'histoire variétale a en quelque sorte anticipé ou suivi l'évolution des goûts alimentaires* » explique Gérard Roch. Un peu d'histoire. Au Moyen Age, les monastères et les abbayes jouent un rôle capital dans l'entretien des variétés existantes. Les moines possèdent leurs propres vergers et cultivent des variétés endémiques de certaines régions. Au XVe et XVIe siècle, la petite et moyenne noblesse prend le relais des moines. Chaque château possédait son verger de pêchers. C'est une période qui relance la préservation des variétés et la consommation de la pêche. L'époque phare est sans conteste celle du XVIIe et XVIIIe siècle sous la période du Roi Soleil. Le roi Louis XIV était un fin gourmet et une force de la nature. Il aimait les fruits. La pêche était un de ses fruits préférés. Il en fit cultiver trente trois variétés différentes dans son jardin fruitier à Versailles. Il en consommait beaucoup à table. Le jardinier du Roi, le très célèbre agronome, Jean Baptiste la Quintinie, qui fut le créateur du potager du Roi à Versailles, a redonné une notoriété à ce fruit. Il a apporté une meilleure connaissance de chaque variété. A cette époque, La Quintinie rassemble toutes les variétés de pêches dignes d'intérêt dans le jardin du Roi dont le célèbre « *Téton de Vénus* ». Il met en place une classification des variétés. La passion du Roi pour la pêche a eu des retombées sur le royaume. Chaque région possédait des appellations différentes et parfois approximatives de chaque variété. Au XIXe siècle, la grande bourgeoisie, les grands fermiers dans leur domaine sélectionnent de nouvelles variétés par semi de hasard, à Paris, à Lyon et dans la vallée du Rhône. « *Ils ont fait redémarrer la sélection variétale grâce au semi de hasard à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. La pêche « grosse mignonne », vieille variété du XVIIIe siècle connaît un gros succès au XIXe siècle grâce à son goût unique et « l'incomparable Guilloux » de la vallée du Rhône (deux variétés présentes dans le conservatoire) est servie sur toutes les tables au début du XXe siècle* », explique Gérard Roch.

DES VARIETES RARES AUX SANGUINES

Le pêcher du conservatoire le plus visité est la variété « *neige* » dont les fleurs ont la particularité d'être « *blanches comme neige* » à la période de la floraison. La variété « *neige* » produit des pêches à la couleur classique. Le verger possède une collection de pêchers de vigne (7 à 8 pêchers), issus de semi de hasard qui se transmettent de proches en proches. Il possède 5 à 6 variétés de sanguines sur la centaine recensées en France. Ce sont les variétés les plus résistantes. Le conservatoire réserve quelques surprises. Au détour d'une allée, on remarque une collection de variétés baptisées « *Madame Girerd* » « *Madame Girard* ». Des noms de vieilles familles de la vallée du Rhône et de la région lyonnaise qui ont créé, au cours du 19° siècle, leur propre variété de pêches. C'était une époque où l'on travaillait à l'amélioration de l'espèce variétale. Depuis l'apparition de nouvelles variétés notamment américaines, après la seconde guerre mondiale la préservation des variétés anciennes est à l'ordre du jour. Question de biodiversité et de mémoire culturelle. **PIERRE-LOUIS BERGER**

Pêche, un fruit chinois

La pêche est originaire de la chine méridionale et du Tibet où on la cultive depuis 5 000 ans. Dans la mythologie chinoise, la pêche est symbole d'immortalité et de féminité. Est ce de là que proviennent les expressions « avoir la pêche », « une pêche d'enfer », « une peau de pêche ».

L'AVENIR DE LA PECHE EN QUESTION ?

La pêche française a-t-elle encore un avenir ? La concurrence exacerbée notamment de la pêche espagnole, l'émergence de nouveaux fruits, inquiètent les producteurs de pêches français qui craignent une réduction continue des vergers. Certains producteurs sont un peu plus alarmiste. Gérard Roch, exploitant 22 ha de pêchers dans la vallée du Rhône reconnaît volontiers que cette production est confrontée à un problème de coût de revient élevé. Il craint une disparition progressive de la pêche française : « *La pêche va retourner à ses origines. Elle va redevenir un fruit d'élite, haut de gamme, réservé à classe plus fortunée car son coût va devenir de plus en plus élevé. La pêche est un fruit qui nécessite du temps pour être mangé. Son rival, l'abricot, est plus petit et se consomme vite* ». P. L. B.

RECETTE

Confiture de figues aux pêches de vigne


P. L. BERGER

Les recettes à base de pêches sont multiples et diverses : pêche melba, compote de pêches, tarte aux pêches et aux noix, magret de canard aux pêches, pêches Cardinal, melon aux pêches et aux framboises.
Recette de confiture de figues aux pêches de vigne : 600 gr de figues, 1 kg de pêches de vigne, 2 citrons non traités, 1 kg de sucre cristallisé, 1 pincée de cannelle en poudre

- La veille, on lave les figues, on les équeute et on les détaille en 8. On pèle les pêches après les avoir ébouillantées et on les découpe en 8 également en retirant les noyaux. On nettoie ensuite le citron et on extrait le jus. On conserve les deux moitiés
- On place tous les fruits avec le sucre, le jus et la chair des citrons dans un saladier. On mélange bien puis on laisse reposer à couvert une nuit.
- Le lendemain, on retire les fruits et on place le jus dans la bassine à confiture. On fait bouillir en écumant bien. On porte à 110 ° (petite perlé)
- On incorpore alors les pêches, les figues et la cannelle. On fait bouillir à nouveau en écumant et on laisse le sirop épaissir une dizaine de minutes à grand feu.
- Une fois la cuisson vérifiée, on répartit le mélange dans les pots.